

SOMMAIRE / TABLE DES MATIERES

1. DEFINITION DES ECHELLES DE TERRITOIRE RETENUES ET DETERMINATION DE L'AIRE D'INFLUENCE DU PROJET	8
L'AIRE D'INFLUENCE	8
1.1 Définition	8
1.2 L'organisation territoriale.....	9
1.2.1 Le Languedoc Roussillon : un territoire attractif, en fort développement démographique (croisement « dynamique démographique / organisation territoriale)	13
1.2.2 Le Languedoc Roussillon : territoire par excellence de l'économie résidentielle (Croisement « activités économiques / accessibilité - transport)	17
2. LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON : UN ESPACE STRATEGIQUE OUVERT SUR SES VOISINS REGIONAUX ET INTERNATIONAUX	19
2.1 Le Languedoc-Roussillon : un corridor d'influence internationale qui constitue un axe stratégique majeur	20
2.2 L'inter régionalisme du Languedoc Roussillon	21
2.3 Le Languedoc-Roussillon : une région soumise à un apport diversifié de nouveaux arrivants	21
3. ETAT DES LIEUX DU CONTEXTE ET DE LA STRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE A L'ECHELLE REGIONALE	23
LA SOCIO - DEMOGRAPHIE.....	23
3.1 Une croissance démographique continue depuis 50 ans	23
3.2 Une vitesse de croissance démographique inégale selon les territoires.....	25
3.3 Une croissance démographique dynamique soutenue par un apport migratoire	26
3.3.1 Des nouveaux habitants répartis de manière inégale	26
3.3.2 Des échanges migratoires avec les autres régions de la métropole majoritaires	27
3.3.3 Des échanges migratoires avec d'autres pays d'origine en complément	28
3.4 Un rajeunissement de la population provoqué par les courants migratoires	30
3.5 Une typologie des ménages languedociens à l'image de celle des autres régions	32
3.6 Un niveau assez faible des revenus des ménages en Languedoc-Roussillon	35
3.7 Un dynamisme du logement étroitement lié au contexte socio - démographique de la région	36
LE FONCIER : UNE CONSOMMATION D'ESPACE CONCENTREE SUR UNE LARGE BANDE LITTORALE	41
3.7.1 1970-1990 : une consommation d'espace doublée	43
3.7.2 1990-1999 : un fort taux de résidences secondaires	45
3.7.3 1999-2003 : un étalement urbain et une densification en accélération	47

3.7.4 L'envolée des prix du foncier	47
3.7.5 Territoire Montpellier - Nîmes : des niveaux de prix particulièrement élevés,	53
3.7.6 Territoire Béziers - Narbonne : maîtrise foncière ou contrainte liée aux prix du marché?	54
3.7.7 Territoire de Carcassonne : un foncier accessible, générateur d'une augmentation des superficies des terrains des maisons individuelles	55
3.7.8 Bande littorale : des niveaux de prix les plus forts induisant la réduction de la taille des terrains	56
3.7.9 L'arrière pays : un territoire pratiquant les prix les plus bas et une stabilité de la taille des terrains	57
3.7.10 Evolution du foncier en Languedoc Roussillon par type de terrain	58
LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	60
3.1 Cadre général	60
3.2 Une répartition sectorielle des activités économiques contrastée	61
3.2.1 L'industrie, une activité historiquement peu développée mais porteuse d'avenir	61
3.2.2 La construction : un secteur toujours porteur	63
3.2.3 L'agriculture et la pêche : des activités en phase de modernisation	65
3.2.4 La prédominance du secteur tertiaire	67
3.2.5 Le tourisme une activité économique majeure	70
3.2.6 Une activité centrée sur le littoral...	70
3.2.7 ...mais suppléée par d'autres espaces	71
3.2.8 Une fréquentation touristique en voie de stabilisation	71
3.2.9 Quelle géographie du tissu économique régional ? - Eléments de synthèse	72
3.3 Une forte croissance de l'emploi contrastée par un taux de chômage élevé et récurrent	73
3.3.1 L'emploi et sa répartition territoriale	73
3.3.2 La féminisation de l'emploi	75
3.3.3 La métamorphose des profils socioprofessionnel	76
3.3.4 La tertiarisation des emplois	76
3.3.5 Le chômage : une donnée omniprésente	78
3.4 Les nouvelles entreprises	79
3.5 Des échanges extérieurs stables	81
L'ATTRACTIVITE ET L'IMAGE DU TERRITOIRE LANGUEDOCIEN	83
3.1 Une qualité de vie reconnue	85
3.2 Languedoc-Roussillon : 1ère région française pour la biodiversité !	86
3.3 Une politique ambitieuse pour préserver la biodiversité	87
3.3.1 La sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel	87
3.3.2 La protection et la gestion durable du littoral	88
3.3.3 Le soutien des parcs naturels régionaux	88
3.4 Des dispositifs d'enseignement et de formation variés pour les étudiants.....	88
3.5 Des atouts économiques	89
3.6 Des moyens de transport relativement complets qui exercent une influence certaine sur les stratégies des populations (résidents, clientèles touristiques,...)	89
LES TRANSPORTS, DEPLACEMENTS ET ACCESSIBILITE	90

3.1 Les infrastructures fluviales	90
3.2 Les infrastructures maritimes	92
3.3 Les infrastructures aériennes	93
3.4 Les infrastructures routières	94
3.5 Les infrastructures ferroviaires.....	99
3.6 Le transport combiné	100
4. SYNTHÈSE	102
4.1 Une terre de contrastes	102
4.2 Des ménages qui aménagent.....	102
5. EVOLUTIONS ET PRINCIPAUX ENJEUX	104
5.1 Quels seront la nature et le rythme de la croissance démographique en Languedoc Roussillon ?.....	105
5.2 Quel positionnement le Languedoc Roussillon gagnera t-il sur le plan national et dans l'espace euro méditerranéen ?	106
5.3 Quel sera le dynamisme des mutations économiques internes ?	106
5.4 Comment structurer le territoire languedocien dans un contexte largement soumis à diverses « pressions » ?	107
5.5 Quelle sera l'efficacité des nouveaux modes de gouvernance des territoires ?	108
5.6 Les principaux enjeux du territoire régional	108
6. PROSPECTIVE - HORIZON 2020	110
6.1 Nature et rythme de la croissance démographique en Languedoc Roussillon	110
6.1.1 Scénario alternatif : prolongement des tendances des 10 dernières années	110
6.1.2 Scénario central : prolongement des tendances de 20 dernières années	111
6.1.3 Une population malgré tout vieillissante	112
6.1.4 Une croissance toujours inégalement répartie sur le territoire	112
6.1.5 Projection sur la population du littoral : en 2030, 1 habitant sur 6 résidera sur l'une des 54 communes du littoral.	114
6.1.6 Un vieillissement de la population plus rapide sur le littoral	114
6.1.7 Population et principales aires urbaines	115
6.2 Positionnement du Languedoc Roussillon sur le plan national et dans l'espace euro méditerranéen	118
6.2.1 L'adaptation des infrastructures de transport	118
6.3 Dynamisme des mutations économiques internes	121
6.3.1 Développement de pôles de compétitivités	121
6.3.2 Vers une économie présentielle	121
6.3.3 Une offre touristique régionale diversifiée : vers une professionnalisation de l'ensemble de la filière ?	122
6.3.4 Mieux diversifier les offres touristiques	123
6.3.5 Développer le tourisme hors saison : un enjeu important pour l'emploi régional	124
6.4 L'aménagement du territoire en Languedoc Roussillon sous l'eff et des « pressions »	127
6.4.1 La pression foncière	127
6.4.2 La pression liée aux différents flux	128
6.5 Les enjeux d'une politique de cohésion sociale	129
6.5.1 Une nécessaire poursuite de développement de l'offre de logements	129

6.5.2 Le cas particulier des besoins en logements sociaux	129
7. PROSPECTIVE ECHELLE EUROPEENNE / INTERREGIONALE	132
7.1 Le Languedoc Roussillon : vers une ouverture méditerranéenne et européenne	132
7.2 Les connectivités ferroviaires, un atout majeur pour le Languedoc Roussillon	133
8. LE DEVELOPPEMENT DU LANGUEDOC ROUSSILLON SUIT IL LES GRANDES TENDANCES NATIONALES ?	136
8.1 Métropolarisation et économie de la connaissance	136
8.2 La métropolisation en réseau du Languedoc Roussillon	137
8.3 Les temps 'hors travail', aménageur des territoires vécus	138
8.4 Migrations résidentielles : le poids des choix individuels	139
8.5 De nouvelles formes d'exclusion et de risques	140

1. DEFINITION DES ECHELLES DE TERRITOIRE RETENUES ET DETERMINATION DE L'AIRE D'INFLUENCE DU PROJET

(Etape 1 et 2, phase 1, § 4.6.1 « Aménagement du territoire » du CCTP)

L'aménagement du territoire doit s'analyser selon l'aire d'influence du projet, tout en l'envisageant à différentes échelles.

Ainsi, nous avons retenu pour l'aire d'influence de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan, les échelles suivantes :

- l'Arc Méditerranéen (France - Espagne), ou échelle Sud-Européenne ; comment les questions d'aménagement du Languedoc-Roussillon s'inscrivent-elles dans une dynamique plus large ?
- l'échelle inter-régionale (nationale), échelle des principales agglomérations françaises connectées au réseau de LGV,
- l'échelle régionale : échelle de référence de l'étude ; avec comme maille d'analyse en milieu rural, les bassins de vie au sens de l'INSEE et les aires urbaines pour le reste du territoire.

L'AIRE D'INFLUENCE

1.1 Définition

L'aire d'influence du projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan en matière d'aménagement du territoire a été dessinée sur la base de l'analyse de l'espace vécu et des bassins de vie :

- L'espace vécu au sens de l'organisation territoriale de l'emploi et des services a été pris en compte pour la définition d'espaces homogènes d'un point de vue structurel et fonctionnel ;
- Les bassins de vie, au sens de l'INSEE, rassemblent des caractéristiques communes de par leur organisation et leur fonctionnement qui induisent un maillage spécifique du territoire.

C'est à cette échelle, ou plutôt cette granularité spatiale, qu'a été définie l'aire d'influence du projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan.

Les critères utilisés pour la délimitation ont porté en premier lieu sur les deux extrémités de la ligne nouvelle : Montpellier et Perpignan. Les principaux pôles

urbains traversés ou à proximité de la future ligne ont été inclus comme Nîmes, Alès, Béziers, Narbonne ou Carcassonne. Ensuite le critère de l'accessibilité a été utilisé pour sélectionner les bassins de vie susceptibles d'être concernés par les effets de la ligne nouvelle. Un temps de parcours inférieur à 1h30 à partir des principaux pôles urbains, a permis de constituer l'aire d'influence probable. La construction de cette aire d'influence repose sur l'hypothèse que les futures gares TGV se situeront dans ou à proximité des pôles urbains. Quant à la durée de parcours, arbitraire, de 1h30, elle nous est apparue pertinente par rapport à la configuration et l'accessibilité du territoire. Cette durée est également fondée sur une expérience vécue du territoire languedocien ainsi que sur des retours d'expérience d'études similaires menées par Sémaphores.

Plusieurs remarques concernant l'aire d'influence de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan sont à considérer :

- le département de la Lozère ne figure pas dans l'aire d'influence ;
- l'aire d'influence n'est pas calée sur la limite de la région Languedoc -Roussillon ;
- les infrastructures de transport performantes allongent l'aire d'influence par une contraction du temps d'accessibilité, exemple vers Castelnaudary ;
- les bassins de vie pénalisés par une mauvaise accessibilité sont exclus de l'aire d'influence, notamment au Sud du département de la Lozère ;
- une partie des bassins de vie située à l'Est de Montpellier est également soumise à l'influence de la ligne TGV existante Paris - Montpellier et plus particulièrement des gares TGV d'Avignon et de Nîmes.

1.2 L'organisation territoriale

L'aire d'influence de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan, se structure autour de 102 bassins de vie qui présentent des caractéristiques variées en terme d'aménagement du territoire. Ces unités, bien qu'homogènes dans leur structure et dans leur fonctionnement, sont encore trop nombreuses pour appréhender l'organisation générale du territoire et surtout pour établir les scénarios prospectifs attendus par la suite.

Le regroupement de ces bassins de vie, dans une visée prospective, peut être réalisé suivant deux axes principaux :

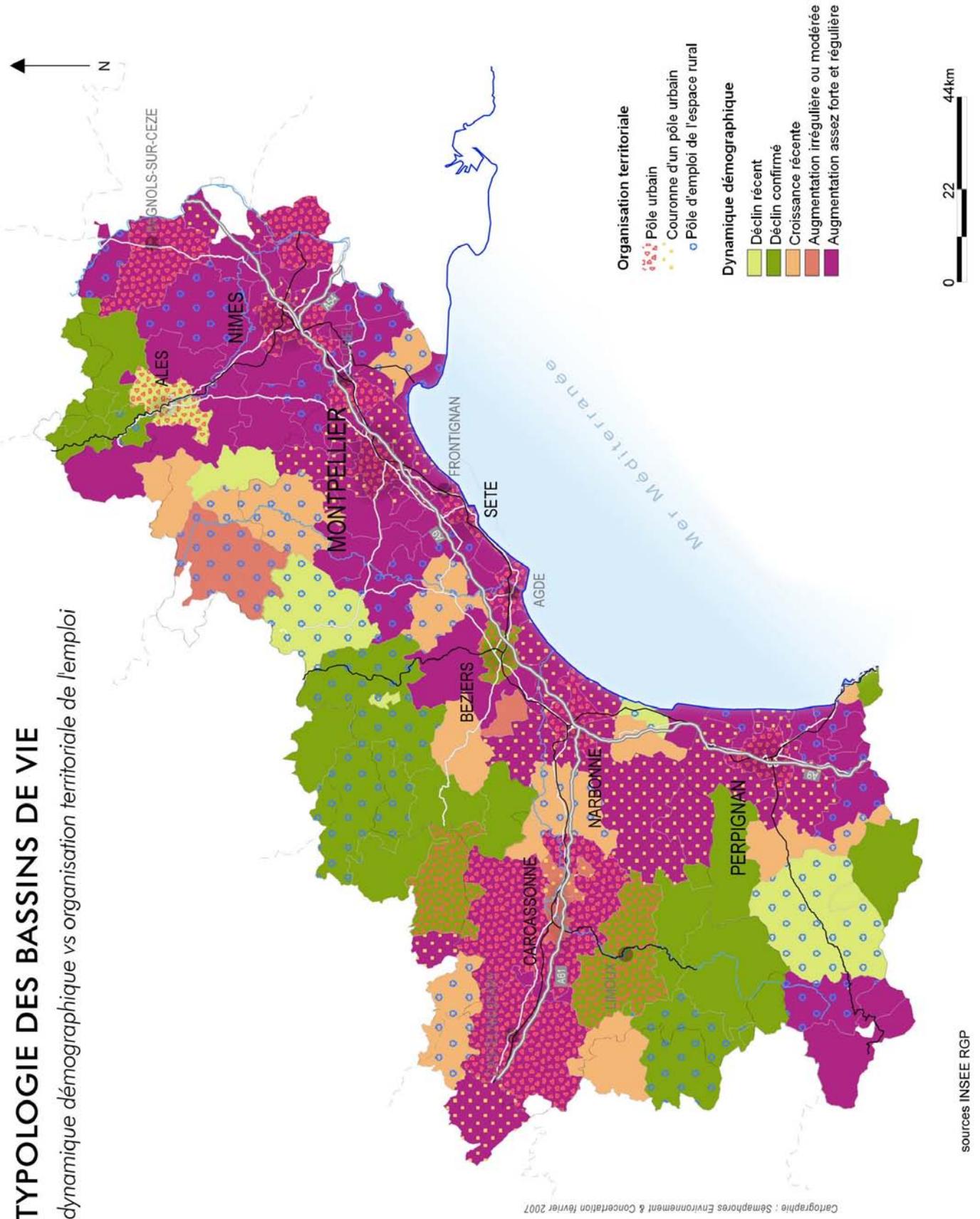
- le croisement de la dynamique démographique [accroissement, déclin] avec l'organisation territoriale de l'emploi [pôle urbain, couronne périurbaine, pôle d'emploi de l'espace rural, espace rural]. Cette première typologie apporte un éclairage sur l'intensité et la localisation des dynamiques de population par rapport à la structure territoriale existante.

- le croisement entre les activités [agro-alimentaire, industrielle, tourisme, tertiaire] l'accessibilité des bassins de vie [accessibilité, enclavement]. A partir des dynamiques de population, cette seconde analyse permet de caractériser la nature et la répartition des activités en fonction de l'accessibilité et du réseau de transport actuel.

La première matrice croisée apporte une première différenciation spatiale de l'aire d'influence liée à la dynamique de la population. De façon corrélée, la croissance ou le déficit de population est révélateur de l'attractivité des bassins de vie, de la dynamique de l'emploi et du développement de l'urbanisation.

TYPOLOGIE DES BASSINS DE VIE

dynamique démographique vs organisation territoriale de l'emploi



L'aire d'influence de la ligne nouvelle Montpellier-Perpignan présente six profils de dynamique démographique évalués par l'INSEE sur cinq périodes intercensitaires de 1962 à 1999. Les recensements provisoires de l'INSEE 2004, 2005 et 2006 ont également été utilisés pour confirmer les tendances.

Type I - Bassin de vie connaissant une dynamique démographique forte et régulière,

Type II - Bassin de vie à la dynamique démographique irrégulière ou modérée mais globalement positive sur la période,

Type III - Bassin de vie présentant une croissance plus ou moins récente,

Type IV - Déclin confirmé du bassin de vie,

Type V - Déclin récent du bassin de vie,

Parallèlement, cette dynamique de population se développe sur une organisation territoriale définie en catégorie d'appartenance au zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural du pôle du bassin de vie établi en 1999. L'aire d'influence regroupe ainsi six catégories de zonage :

Type I - Pôle urbain,

Type II - Couronne d'un pôle urbain,

Type III - Commune multipolarisée,

Type IV - Pôle d'emploi de l'espace rural,

Type V - Espace rural,

et nous ajoutons le **Type VI** - aire d'influence de pôle urbain.

1.2.1 Le Languedoc Roussillon : un territoire attractif, en fort développement démographique (croisement « dynamique démographique / organisation territoriale)

Un territoire caractérisé par son attractivité

La carte de synthèse de la typologie des bassins de vie montre l'attractivité de la plaine languedocienne et des garrigues gardoises jusqu'à la bordure de la vallée du Rhône. Une forte croissance s'observe sur tous les types d'organisation territoriale : pôles urbains majeurs, pôles urbains secondaires, couronnes périurbaines, pôles d'emplois de l'espace rural ainsi qu'espaces à dominante rural. Tous ces bassins de vie bénéficient depuis plusieurs dizaines d'années de l'apport soutenu et constant de populations nouvelles. Les agglomérations de Montpellier et Nîmes, les deux principaux pôles urbains d'emploi et de services, structurent la diffusion de population sur les bassins de vie périphériques.

L'agglomération de Perpignan présente également une forte dynamique démographique.

Sa croissance est concentrée autour de Perpignan ville centre et se diffuse principalement en périphérie immédiate ou vers des pôles urbains de seconde importance.

Quatre bassins de vie, regroupés autour de Font-Romeu, se distinguent à l'extrémité de l'aire d'influence au sein du massif pyrénéen. Cette croissance s'explique principalement par les activités touristiques de cette région ainsi que sa bonne accessibilité depuis Perpignan.

La connexion de l'arc méditerranéen avec Toulouse et au delà avec la côte Atlantique via Bordeaux, se réalise dans l'aire d'influence au niveau de la vallée de l'Aude. Cette connexion semble créer une véritable dynamique démographique, sur un axe oblique créé par la présence de l'ouverture de la vallée de l'Aude. Même si le phénomène est moins fort et moins marqué que pour les agglomérations de Montpellier/Nîmes et de Perpignan, l'axe Béziers/Narbonne - Carcassonne - Castelnaudary bénéficie d'une dynamique récente soutenue.

Quelques bassins plutôt ruraux, en déclin

Trois zones principales présentent un déclin démographique :

- ***au Sud-Ouest de l'aire d'influence*** les bassins de vie correspondants au massif des Corbières entre Limoux et Prades. Ces bassins des premiers contreforts des Pyrénées, en majorité ruraux, connaissent un déclin continu de leur population sur des volumes déjà faibles, entre 6 000 et 8 500 habitants en 1999 pour les bassins de vie ruraux et 16 000 à 22 000 habitants pour les pôles d'emploi de l'espace rural).
- ***au Nord de Béziers et Narbonne*** les bassins de vie situés sur la Montagne Noire et les Monts de Lacaune. Ces bassins, ruraux pour bonne partie, possèdent quelques pôles d'emploi comme Mazamet, Lacaune, Lamalou et Bédarieux. Malgré leur faible distance des agglomérations de Carcassonne, de Béziers ou de Montpellier, le déclin démographique de ces bassins de vie se poursuit depuis plusieurs décennies. Les volumes de population sont sensiblement équivalents aux bassins de vie ruraux de l'Aude et des Pyrénées-Orientales avec 32 500 habitants en 1999 pour le pôle d'emploi de l'espace rural de Mazamet dans le Tarn.
- ***tout au Nord de l'aire d'influence*** à la limite de la région Rhône-Alpes et du département de l'Ardèche, les quatre bassins de vie situés sur les contreforts des Cévennes. Ces localités très rurales, situées à des extrémités administratives, à l'écart des grands axes de communication, présentent un bilan négatif en terme de dynamique démographique pour une population peu nombreuse (de 3 000 à 16 000 habitants selon les bassins de vie). Cependant les résultats provisoires des recensements de l'INSEE entre 2004 et 2006¹, montrent une inversion de la tendance, notamment sur le bassin de vie de St Ambroix. Une augmentation forte de la population est constatée au Nord-Ouest d'Uzès et de Bagnols-sur-Cèze. Il semblerait que les bassins de vie les plus reculés, quant à eux, continuent de perdre des habitants.

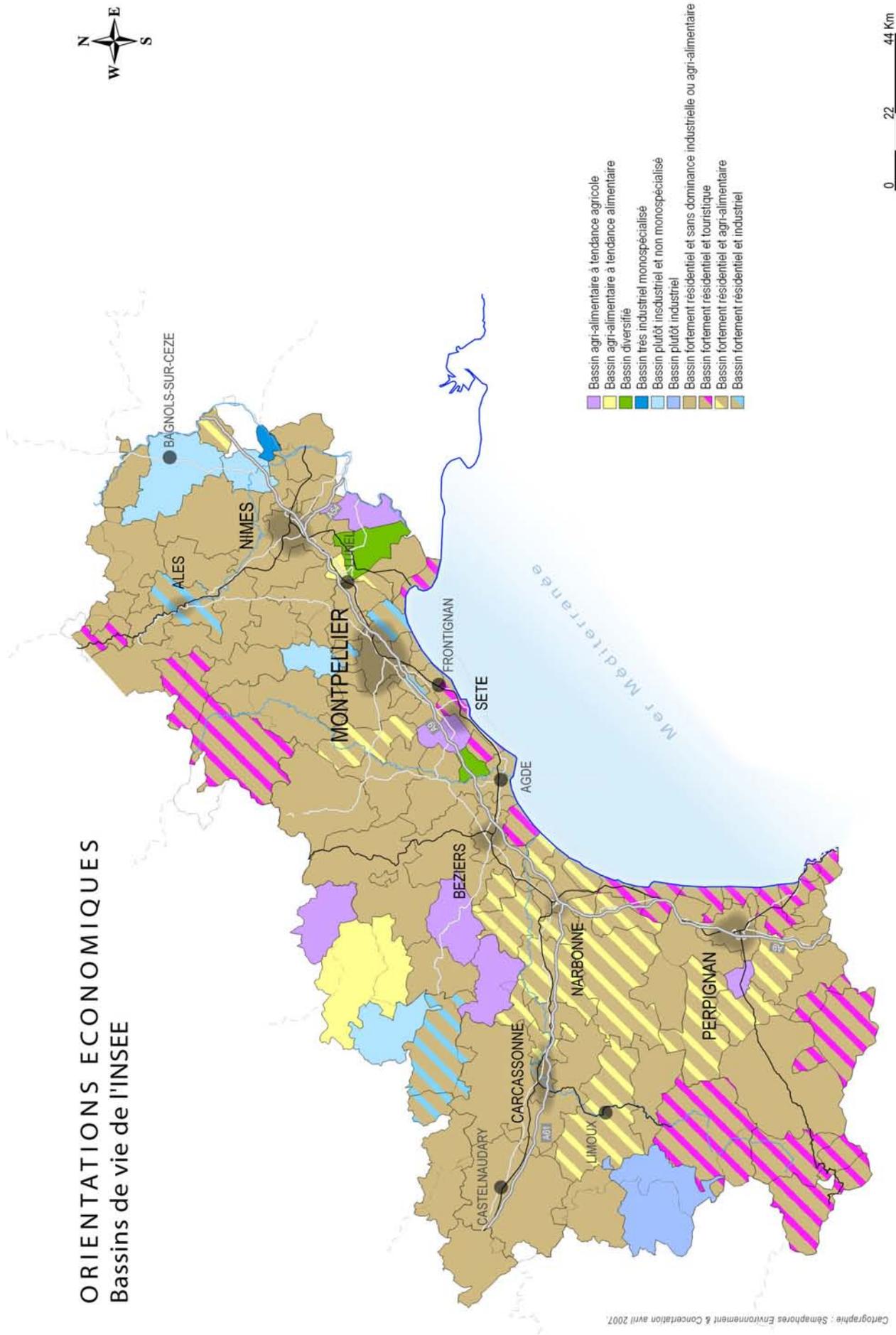
¹ La méthode de renouvellement des recensements de l'INSEE fait qu'aujourd'hui, certains bassins bénéficient déjà de données provisoires de 2004 et 2006 tandis que d'autres n'ont pour données les plus récentes que les recensements de 1999.

En résumé, parallèlement à la croissance continue et soutenue de la conurbation en marche de Nîmes/Montpellier et de la région de Perpignan, s'intercale sur un axe Béziers/Narbonne - Toulouse, une zone de croissance récente en cours de structuration. La croissance récente de ce secteur montre à la fois sa moindre attractivité passée et le regain d'intérêt dont il fait l'objet actuellement. Cette zone de 'confluence d'influences' pourrait bien représenter un enjeu d'aménagement pour le futur. Les zones en déclin sont essentiellement des zones rurales peu peuplées situées sur les contreforts des massifs délimitant le Languedoc-Roussillon. La revitalisation de ces zones pourrait également être un enjeu d'aménagement dans la perspective d'un développement harmonieux du territoire.



ORIENTATIONS ECONOMIQUES

Bassins de vie de l'INSEE



Cartographie : Sémaphores Environnement & Concertation avril 2007.

Source : INSEE, RGP 99

1.2.2 Le Languedoc Roussillon : territoire par excellence de l'économie résidentielle (Croisement « activités économiques / accessibilité - transport)

Un territoire marqué par une économie résidentielle² dominante...

La carte de synthèse des orientations économiques montre les spécificités de la géographie économique du Languedoc Roussillon selon les bassins de vie.

Une forte résidentialisation s'observe sur pratiquement tout le territoire languedocien, quelque soit le type d'organisation territoriale et sa desserte : pôles urbains majeurs, secondaires, couronnes périurbaines, espaces à dominante rurale... Cela s'explique principalement par les afflux importants de population que connaît la région depuis plusieurs années ; ceux-ci génèrent une activité économique en même temps que des besoins de services.

...avec quelques spécificités

Des orientations plus spécifiques caractérisent néanmoins certains bassins.

Sur la frange littorale, le développement de la mobilité, et en particulier du tourisme, modifie notablement le fonctionnement de l'économie résidentielle car la population réellement présente sur ce territoire devient variable, formée pour partie de résidents et pour partie de séjournants.

Cette empreinte économique à tendance résidentielle et touristique du littoral est due aux facilités d'accès : arrivée de l'A75 à Pézénas et du TGV jusqu'à Nîmes, présence de l'A9, développement des aéroports de Montpellier, Béziers-Vias ou Carcassonne.

L'Ouest des Pyrénées Orientales et de l'Aude d'une part, puis les arrières pays Héraultais et Gardois d'autre part, se caractérisent également par une économie résidentielle et touristique.

² L'économie résidentielle correspond aux services à la population présente sur le territoire.

L'économie productive³ est plus particulièrement localisée dans quelques bassins de vie. Cela est dû à la présence de sites industriels comme, par exemple :

- l'industrie atomique et métallurgique dans le secteur de Bagnols-sur-Cèze ;
- la Source Perrier à Vergèze ou Eminence à Vauvert ;
- la technopole « Alès Myriapolis » ;
- l'industrie métallurgique et mécanique à Béziers ;
- le médical, le paramédical et les Technologies de l'Information et de la Communication dans le bassin de vie de Montpellier, de loin le plus dynamique.

Sur certains territoires, l'implantation d'entreprises agri-alimentaires à tendance agricole ou alimentaire influe également. C'est le cas des agglomérations de Béziers/Narbonne et Perpignan, puis de Limoux.

Idéalement situé dans la montée des flux en provenance du Sud, le poids de « Saint-Charles International » à Perpignan est important, puisqu'il s'agit du premier centre d'éclatement européen de fruits et légumes.

Cette économie productive, plus dépendante des infrastructures que ne l'est l'économie résidentielle, semble suivre la répartition géographique de la population et par conséquent les ramifications des différents réseaux de transport existants.

Ainsi, se dégagent quatre zones principales :

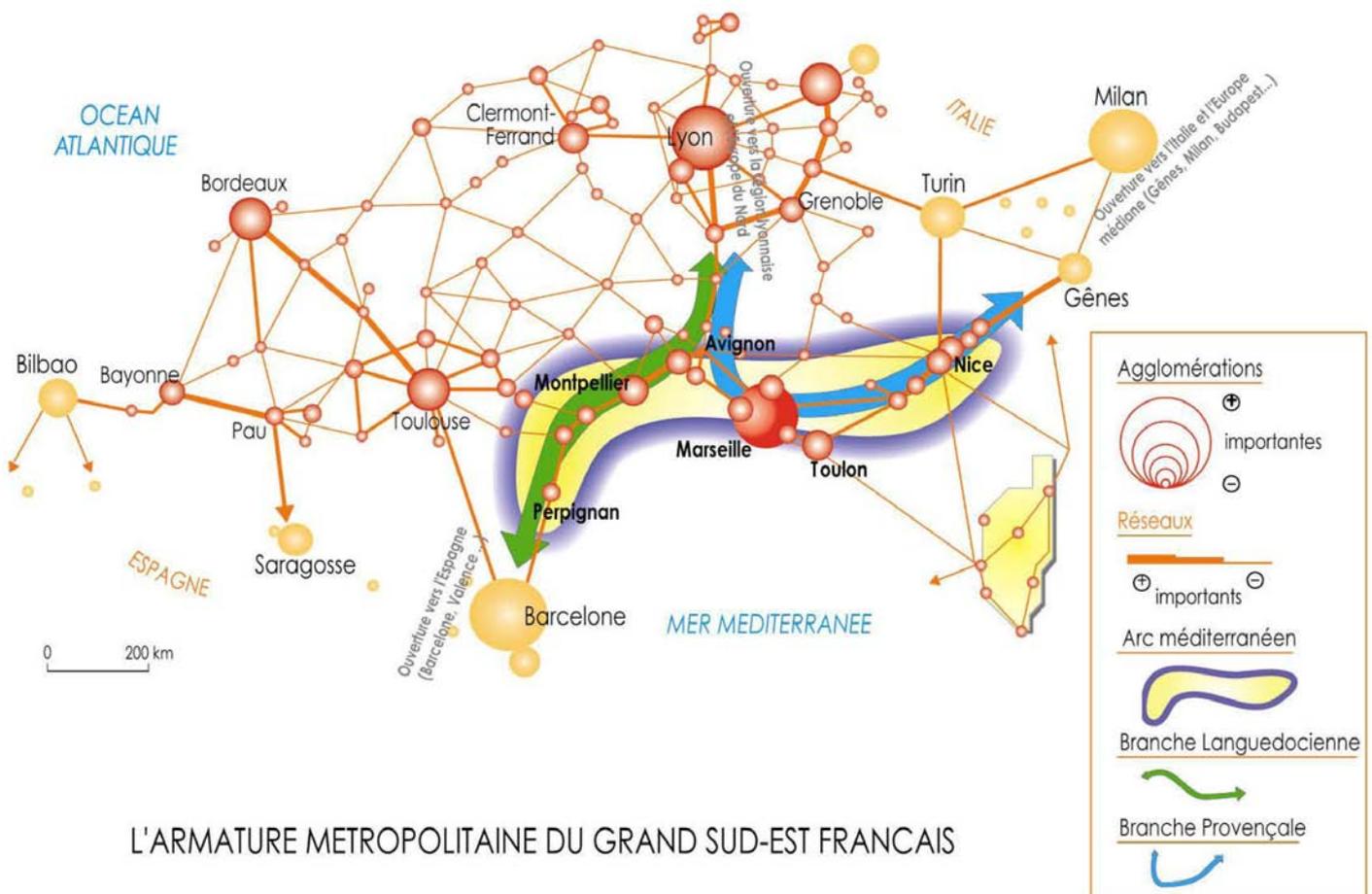
- les aires d'Alès, Nîmes, Montpellier, Lunel, Sète qui tendent progressivement à se souder ;
- Béziers, Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary qui se dilatent dans leurs périphéries ;
- Perpignan, qui tire davantage profit de sa place en « front catalogne » et dont la tendance est encore à la péri-urbanisation ;
- la frange littorale.

Cette configuration géographique des activités est ouverte sur les horizons aquitains, pyrénéens, provençaux et alpins, et au-delà, sur les principaux foyers économiques de l'Europe du nord par la voie rhodanienne, puis sur Barcelone et la Catalogne.

³ L'économie productive est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local.

2. LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON : UN ESPACE STRATEGIQUE OUVERT SUR SES VOISINS REGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Le Languedoc-Roussillon constitue la partie occidentale de l'arc méditerranéen français reliant le couloir rhodanien à la Catalogne voisine et sa capitale Barcelone. Il constitue également une zone de transit entre l'Europe du Nord et l'Espagne, entre l'Europe et l'Afrique du Nord. Les échanges touchent autant les voyageurs (tourisme, affaires...) que les marchandises.



2.1 Le Languedoc-Roussillon : un corridor d'influence internationale qui constitue un axe stratégique majeur

Cette région s'apparente :

- à un débouché vers le Nord pour l'ensemble des entreprises hispaniques ;
- à une porte d'accès au marché ibérique pour l'ensemble des régions situées au Nord des Pyrénées ;
- à un trait d'union pour les régions de l'Ouest de la France (Midi-Pyrénées, Aquitaine) et celles situées au Sud-Est (PACA, Rhône-Alpes, Italie...).

Sa façade maritime et ses ports reliés à de grands axes de communication (routiers mais aussi ferroviaires et fluviaux), l'aéroport national de Montpellier et les autres aéroports régionaux, offrent l'opportunité, dans une période de commerce mondialisé, d'en faire une plate-forme logistique de rang européen, complémentaire des zones intermodales les plus proches : Barcelone, Lyon et Marseille.

Tout au Sud, Perpignan soigne son particularisme et sa position en terres catalanes. Dans l'histoire de son territoire, Perpignan est restée plus tournée sur Barcelone que sur Paris ! Certes, cette ville est fortement reliée aux autres territoires grâce aux infrastructures existantes dont elle souhaite préserver la capacité mais soigne également ses connexions avec la péninsule ibérique (Europe du Sud) et le Languedoc Roussillon (et derrière...la France, l'Europe du Nord). Elle permet aux entreprises locales, notamment de logistique, de pouvoir développer leurs activités (A9, N9, réseau ferré et transport combiné) pour lesquelles la notion de temps est importante.

La liaison TGV par Ligne Grande Vitesse mettant Barcelone à 50 minutes de Perpignan devrait profondément modifier les pratiques des habitants et milieux professionnels de ce territoire.

Ainsi, cette « ville pont » pourrait bien aussi représenter un enjeu d'aménagement pour le futur d'autant qu'elle ambitionne de devenir une agglomération européenne reconnue dans la compétition des agglomérations de l'arc méditerranéen. L'impératif de Perpignan est aujourd'hui de combattre son risque d'isolement, notamment avec le reste du Languedoc Roussillon et l'hexagone et d'élargir le champ de ses coopérations dans un réseau transfrontalier.

2.2 L'inter régionalisme du Languedoc Roussillon

Le Languedoc Roussillon entretient par ailleurs des liaisons interrégionales avec les aires métropolitaines de Lyon ou Marseille grâce à un tissu plus ou moins dense assuré par les petites villes rhodaniennes de Pont-Saint-Esprit à Beaucaire.

A l'Ouest, Toulouse marque de son emprise le couloir Audois et les terres voisines au moins jusqu'à Carcassonne. Son développement tentaculaire, dû en grande partie aux activités de pointe comme l'aérospatiale et l'aéronautique, mais aussi aux nouvelles technologies, induit l'accueil de nouvelles populations avec des enjeux importants pour l'aménagement du territoire. Avec une offre importante en surfaces de développement d'activités économiques et des prix du foncier à bâtir encore attractifs, ce territoire aux portes de Toulouse (desserte TER, autoroute) dispose d'un potentiel susceptible de répondre à l'accueil de populations et d'activités nouvelles.

2.3 Le Languedoc-Roussillon : une région soumise à un apport diversifié de nouveaux arrivants

L'attractivité résidentielle et touristique dépasse très largement les frontières régionales puisque le Languedoc-Roussillon doit sa croissance démographique à un important apport migratoire interrégional et transfrontalier.

Les nouveaux arrivants sont de tous âges et de statuts sociaux très variés.

S'agissant des étrangers, il convient de souligner qu'au-delà d'un simple séjour, certains d'entre eux sont suffisamment attirés pour y acheter une résidence secondaire.

L'Allemagne, le Royaume-Uni, la Suisse et la Belgique sont les pays les plus représentés.

Ce constat trouve plusieurs explications quant à la localisation des résidences des propriétaires étrangers en Languedoc-Roussillon :

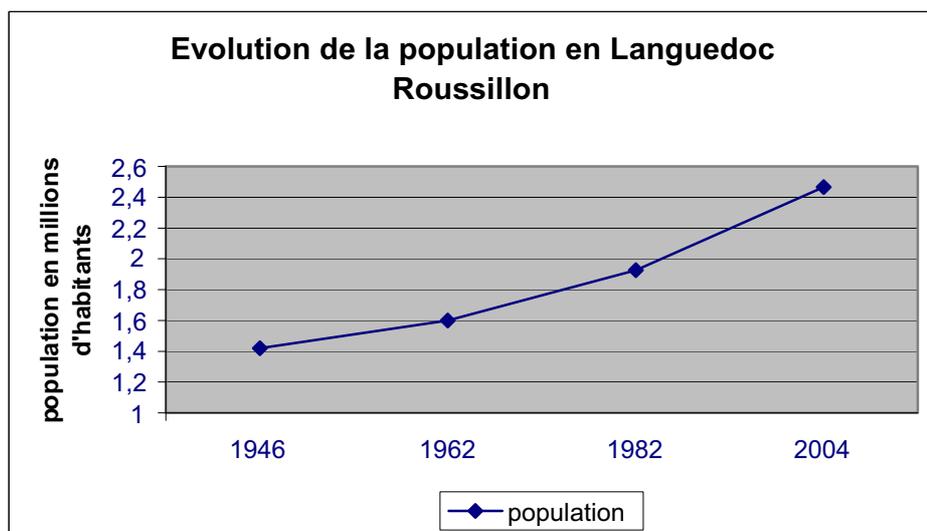
- un choix résultant de préférences personnelles : choix de cadre de vie et de mode d'habitat ;
- la concentration d'une même nationalité dans certains secteurs ;
- le phénomène de proximité pour certains : les espagnols mais aussi les suisses ;
- les tarifs préférentiels sur certaines lignes de transport aérien.

3. ETAT DES LIEUX DU CONTEXTE ET DE LA STRUCTURE SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE A L'ECHELLE REGIONALE

LA SOCIO - DEMOGRAPHIE

3.1 Une croissance démographique continue depuis 50 ans

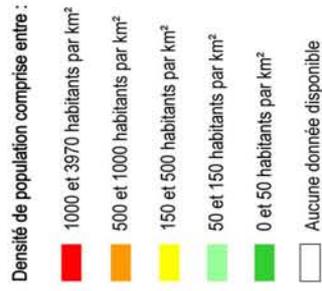
En une cinquantaine d'années, le Languedoc - Roussillon a gagné un million d'habitants.



Source : INSEE

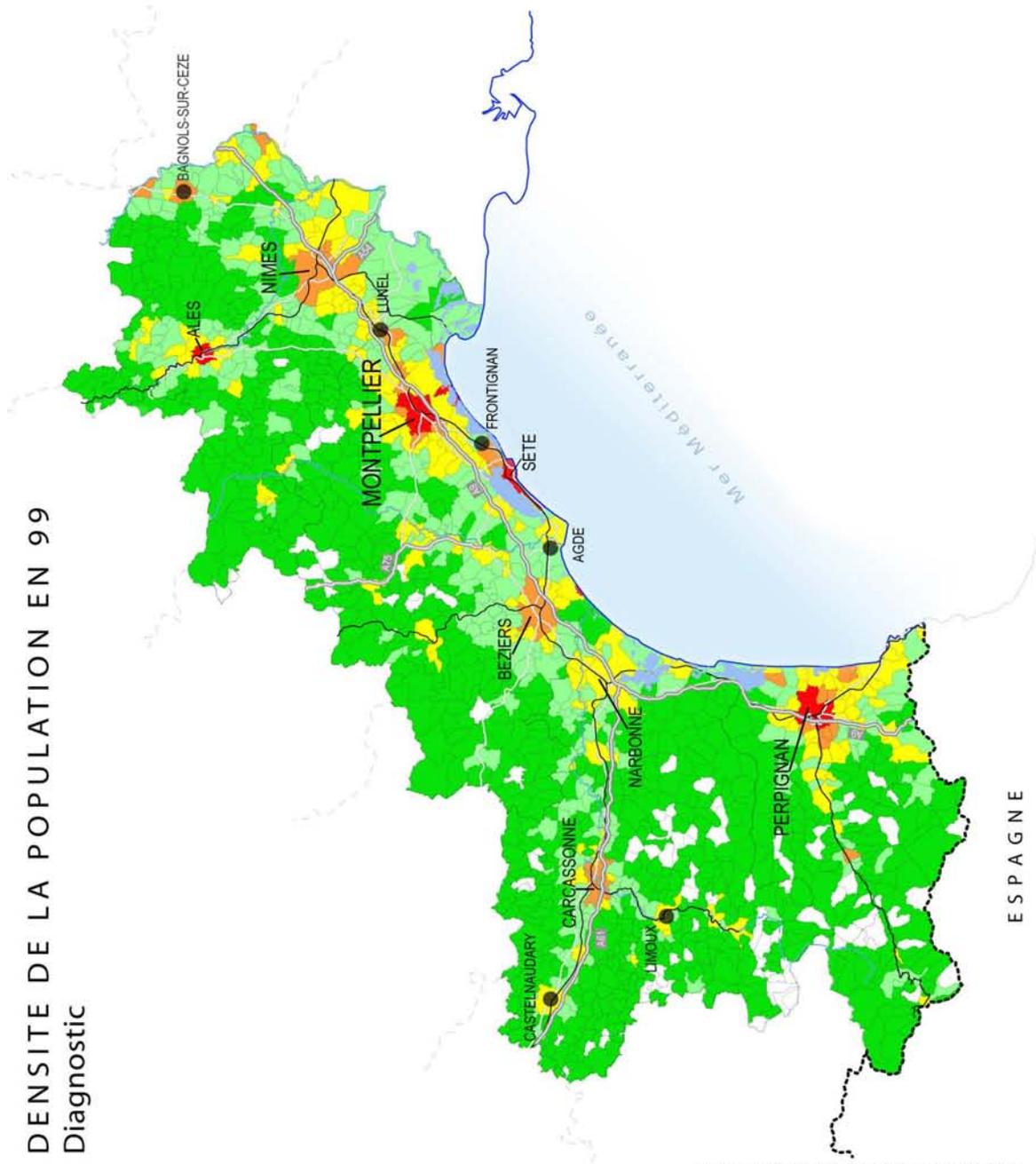
Lors des quarante dernières années, le rythme moyen de la croissance démographique a été de 1,1 %. Depuis les années 2000, ce taux se situe à environ 1 % (plus de 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale), ce qui représente une nette accélération démographique de plus de 30 000 nouveaux résidents chaque année.

Au 1er janvier 2005, la population en Languedoc-Roussillon était estimée à 2 497 000 habitants, soit une augmentation de 1,6 % par rapport à l'année 2004 (Source : INSEE). La région Languedoc Roussillon est ainsi celle qui en France connaît la croissance la plus forte de ces 5 dernières années.



DENSITE DE LA POPULATION EN 99

Diagnostic



Cartographie : Sémaphores Environnement & Conception, février 2007

Source : INSEE, RGP 99

La population totale en Languedoc-Roussillon de 1975 à 2004

Unité : le millier d'habitants

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	France Métropolitaine
Années							
1975	272,4	494,6	648,2	74,8	299,5	1 789,5	52 591,6
1982	280,7	530,5	707,0	74,3	334,6	1 927,1	54 334,9
1990	298,7	585,1	794,6	72,8	363,8	2 115,0	56 615,2
1999	309,8	623,0	896,4	73,5	392,8	2 295,5	58 518,4
1er janvier 2000	312,2	629,9	910,7	73,8	397,3	2 323,9	58 825,0
1er janvier 2001	317,1	638,5	925,6	74,4	403,3	2 358,9	59 200,0
1er janvier 2002	321,0	648,2	942,9	74,7	409,8	2 396,5	59 586,1
1er janvier 2003	325,2	656,4	957,6	75,2	414,3	2 428,8	59 969,7
1er janvier 2004	329,4	665,0	971,4	75,5	421,2	2 462,5	60 340,0

Source : INSEE - (recensements de la population 1975 à 1999) Estimations de population du 01/01/2000 au 01/01/2004

3.2 Une vitesse de croissance démographique inégale selon les territoires

La croissance démographique est très inégalement répartie sur le territoire régional. En effet, 41 % de l'apport de population en 2004 concerne l'Hérault et un quart le Gard, la Lozère et l'Aude étant les deux départements qui bénéficient le moins du dynamisme démographique.

Cette croissance se concentre dans les zones sous influence des pôles urbains (Montpellier, Nîmes, Perpignan), le Languedoc-Roussillon ayant poursuivi un mouvement d'urbanisation qui tend à aligner sa structure d'occupation du sol sur celle des autres régions françaises.

Elle concerne également la partie littorale de la région dont le taux d'accroissement démographique y est le double d'ailleurs.

Cette croissance démographique s'explique par un double jeu : excédent des arrivées dans la région sur les départs (Cf : § sur le solde migratoire) et excédent des naissances sur les décès (Cf : § sur le solde naturel).

Taux de variation de la population du Languedoc-Roussillon

Unité : le %

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	France Métropolitaine
Taux de variation annuel moyen total							
1975-1982	0,43	1,00	1,23	-0,10	1,59	1,05	0,46
1982-1990	0,78	1,23	1,48	-0,25	1,05	1,17	0,51
1990-1999	0,40	0,70	1,35	0,10	0,86	0,91	0,37
1990-2004	1,26	1,33	1,66	0,53	1,43	1,44	0,62
dont dû au mouvement naturel							
1975-1982	-0,31	0,01	0,13	-0,13	-0,19	-0,02	0,40
1982-1990	-0,20	0,18	0,20	-0,19	-0,09	0,07	0,41
1990-1999	-0,16	0,17	0,24	-0,25	-0,12	0,09	0,36
1990-2004	-0,14	0,18	0,25	-0,23	-0,13	0,10	0,38
dont dû au mouvement migratoire							
1975-1982	0,73	0,93	1,10	0,03	1,78	1,07	0,07
1982-1990	0,98	1,05	1,28	-0,06	1,14	1,10	0,10
1990-1999	0,57	0,53	1,10	0,36	0,98	0,83	0,01
1990-2004	1,39	1,15	1,42	0,76	1,55	1,34	0,24

Source : INSEE - Recensements de la population et estimations localisées de population

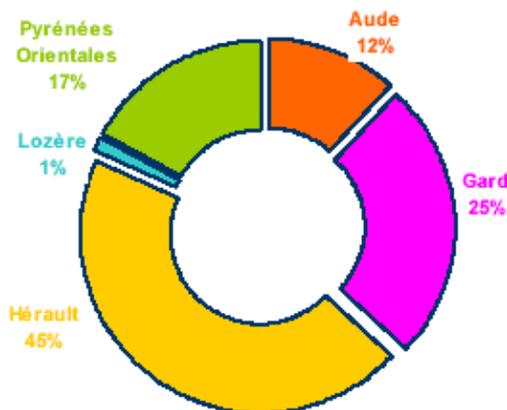
3.3 Une croissance démographique dynamique soutenue par un apport migratoire

Le Languedoc-Roussillon est devenu en moins de 50 ans une terre d'immigration qui accueille quelque 45 000 personnes par an. Si les départs sont un peu plus nombreux aujourd'hui (environ 27 000 par an), le solde migratoire reste toutefois largement positif en particulier avec les autres régions françaises (80 % des apports migratoires) : un cinquième des gains provient de la région parisienne, un tiers des régions voisines, le reste des autres régions notamment du Nord et de l'Est, des pays de la Méditerranée et de l'Europe.

3.3.1 Des nouveaux habitants répartis de manière inégale

Selon l'INSEE, c'est le département de l'Hérault qui a connu ces trente dernières années, et plus particulièrement depuis le milieu des années 80, la croissance démographique la plus forte : +1,4 % par an en moyenne entre 1975 et 2005. La population des Pyrénées-Orientales et celle du Gard ont progressé au même rythme que la moyenne régionale : +1,1 % par an. En revanche, l'Aude et la Lozère n'ont pas bénéficié du même dynamisme démographique.

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE PAR DEPARTEMENT ENTRE 1999 et 2004



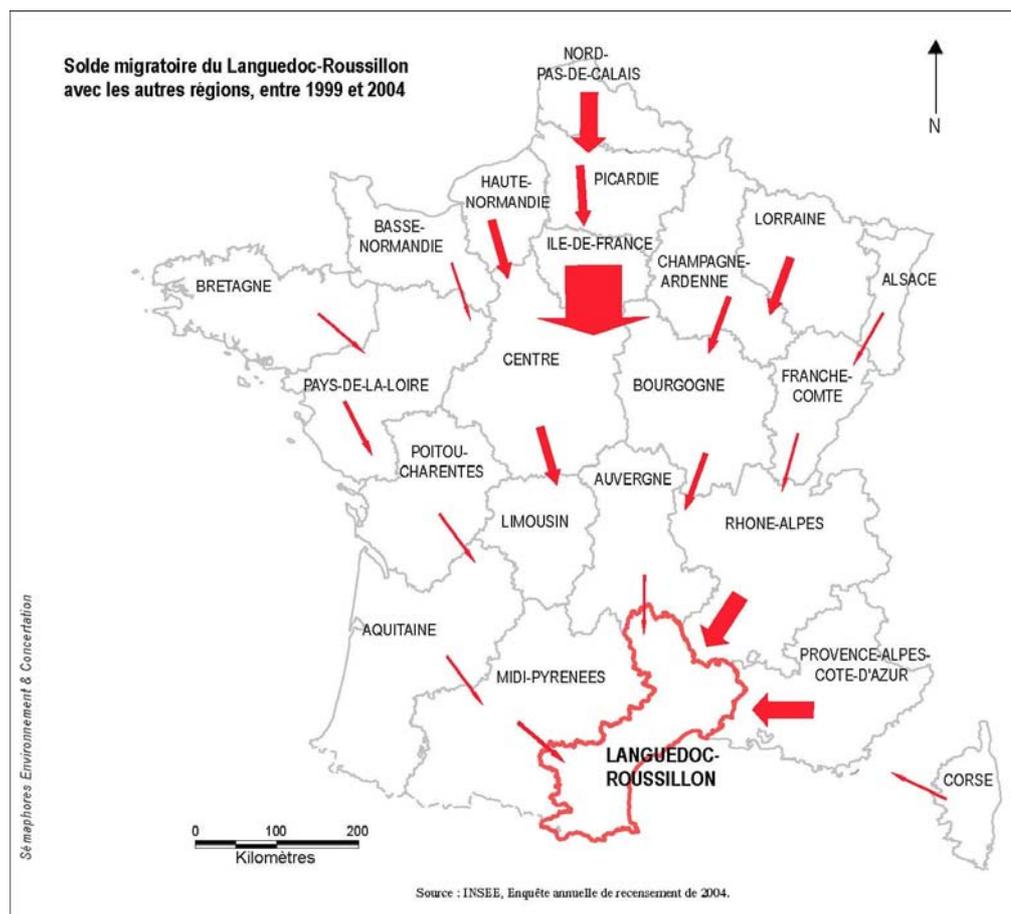
L'aire urbaine de Montpellier (définition de 1999) a le plus profité de la dynamique démographique, gagnant au cours des deux dernières décennies du XX^{ème} siècle plus de 130 000 habitants (36 % du total régional).

3.3.2 Des échanges migratoires avec les autres régions de la métropole majoritaires

Le Languedoc-Roussillon est la seule région de France à bénéficier d'un solde migratoire positif avec chacune des autres régions de métropole. Cette particularité est apparue depuis le milieu des années 1970, époque représentant un véritable « tournant » pour la démographie régionale. Les résultats du recensement 2004 montrent que ceci est encore vrai aujourd'hui.

Pour 20 % des migrants totaux (arrivants ou sortants), les échanges se sont produits avec l'Ile-de-France, pour 17 % avec PACA, pour 13 et 12 % avec les régions Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes.

Cependant, si l'on corrige cette première répartition des échanges de l'effet lié à la taille démographique des régions, les échanges les plus fréquents concernent les régions voisines de Midi-Pyrénées et PACA. A l'opposé, et sans changement majeur depuis les années 90, les régions de l'ouest (Bretagne, Pays de Loire et Basse-Normandie) ont les liens migratoires les plus faibles avec le Languedoc-Roussillon.



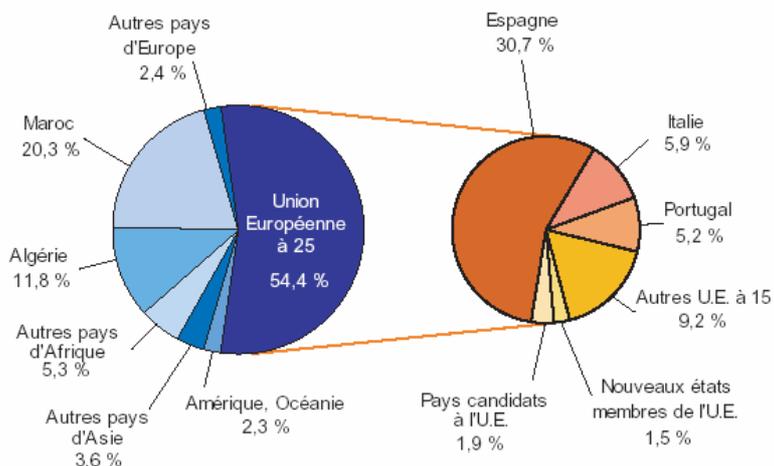
3.3.3 Des échanges migratoires avec d'autres pays d'origine en complément

En 1999, la France métropolitaine compte 4,3 millions d'immigrés, dont 205 000 résidents en Languedoc-Roussillon. Ces derniers constituent environ 9 % de la population régionale, proportion un peu plus élevée que la moyenne française.

Sur le total des immigrés en provenance directe de l'étranger :

- un peu plus de la moitié provient d'un pays européen ;
- plus du tiers est originaire du Maghreb ;
- le reste arrive d'une autre région française.

Répartition des immigrés selon leur origine
Languedoc-Roussillon en 1999



Source : INSEE - Recensement de population de 1999

Un peu plus de la moitié des immigrés provient d'un pays européen

Près de 57 % des immigrés résidents en Languedoc-Roussillon sont d'origine européenne. Les immigrés originaires d'Espagne sont de loin les plus nombreux : ils représentent à eux seuls 30 % des immigrés avec une communauté de 63 000 personnes.

Deux autres communautés dépassent 10 000 ressortissants : les Italiens et les Portugais.

Au fil des ans, ces migrations méditerranéennes se sont singulièrement affaiblies. La région accueille aujourd'hui des populations nées dans les pays de l'Europe du Nord en augmentation rapide.

La population la plus importante est originaire de Belgique ; elle a presque augmenté de moitié entre 1990 et 1999. Sont également en forte progression les populations originaires d'Allemagne ou de Grande Bretagne. L'ouverture du tunnel sous la Manche, l'accroissement des liaisons aériennes, et l'amélioration du réseau routier ont permis certainement un accès plus facile vers la France et vers le Sud.

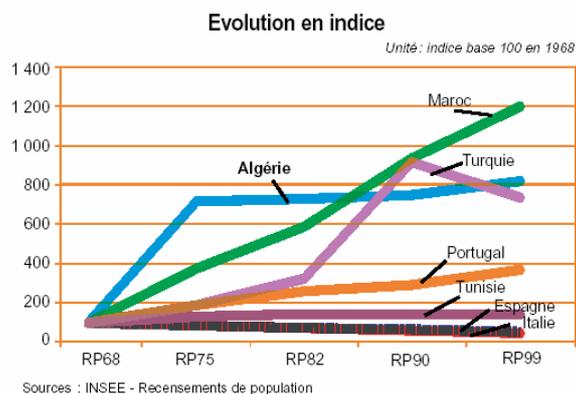
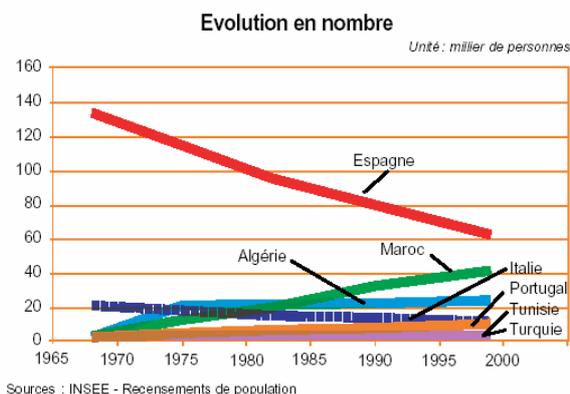
Les immigrés originaires de l'Europe de l'Est notamment les natifs d'un des dix nouveaux pays membres de l'Union Européenne sont peu présents en Languedoc-Roussillon. Ils représentent 1,5 % des immigrés contre 2,8 % au niveau national.

L'origine géographique des flux d'immigration en Languedoc-Roussillon semble donc s'être déplacée progressivement du Sud vers le Nord.

Plus du tiers des immigrés sont originaires du Maghreb

La population originaire d'un des trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) regroupe près de 70 900 personnes. Elle constitue une part croissante de la population immigrée régionale, passant de 5 % en 1968 à 35 % en 1999. Son effectif a été multiplié par 7,4 % en trente ans. C'est surtout entre 1968 et 1975 que la croissance a été très rapide. Les immigrés en provenance du Maghreb étaient 9 600 en 1968 ; ils étaient 4 fois plus en 1975.

Principales origines des immigrés en Languedoc-Roussillon - Evolution 1968 - 1999



3.4 Un rajeunissement de la population provoqué par les courants migratoires

Une population globalement plus jeune...

La population du Languedoc-Roussillon est globalement plus âgée que la population française. D'après l'INSEE, en 2004, les personnes de 60 ans ou plus étaient aussi nombreuses que celles de 20 ans, soit le quart de l'ensemble des languedociens. En France le ratio des personnes de 60 ans ou plus sur le nombre de jeunes est seulement de 0,8.

En 2005, les languedociennes ont mis au monde 28 700 enfants, soit environ 900 naissances de plus que l'année précédente. Ainsi, la reprise de la natalité amorcée dans la région au milieu des années 90 se confirme. Cette reprise est plus forte que celle observée en France métropolitaine et concerne les cinq départements languedociens. Elle s'explique principalement par l'augmentation de la fécondité des femmes observée depuis cette période et accentuée à l'entrée dans le XXI e siècle. Ainsi, l'indicateur conjoncturel de fécondité qui était à son niveau le plus bas en 1993 et 1994 : 1,57 enfant par femme, atteint 1,78 enfant par femme en 2004 en Languedoc-Roussillon. Au sein de la région, des disparités existent, cet indicateur étant plus élevé dans le Gard, l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Il reste cependant faible comparativement aux autres régions françaises, seulement six d'entre elles ayant une fécondité inférieure à cet indicateur s'élevant à 1,9 enfant par femme en 2004, en France métropolitaine.

Parallèlement, le nombre de décès des habitants du Languedoc-Roussillon s'élevait à 24 814 personnes en 2005.

Depuis 1990, ce nombre a augmenté à un rythme inférieur à celui de la croissance démographique (+ 0,6 % par an en moyenne). Le taux de mortalité des languedociens a diminué, il est de 9,9 pour mille habitants en 2005, contre 10,7 pour mille en 1990. Il demeure cependant supérieur au taux national (8,6 pour mille en 2005). Ceci s'explique par la part plus importante des seniors dans la région et non par une surmortalité des languedociens.

Leur espérance de vie est d'ailleurs voisine de la moyenne nationale. En 2003, elle s'établissait, à la naissance, à 76,3 ans pour les hommes et 83,2 ans pour les femmes. Depuis 1990, elle a crû de 0,2 an en moyenne chaque année pour les hommes comme pour les femmes du Languedoc-Roussillon.

...grâce aux flux migratoires

En Languedoc-Roussillon, le rajeunissement progressif de la population n'est pas seulement le fruit de naissances plus nombreuses de la population régionale. Les échanges migratoires sont en effet à l'origine d'une certaine transformation des structures démographiques car le profil social des arrivants se différencie du profil moyen régional. La région attire aussi bien les jeunes (notamment pour les études et les qualités de l'espace naturel) que les populations actives d'âge mur et les personnes âgées. Mais dans l'ensemble, les courants migratoires sont à l'origine d'un relatif rajeunissement de la région qui réduit son écart avec la moyenne de la métropole.

En effet, les naissances encore insuffisamment nombreuses (environ 75 naissances par jour en moyenne) sont surtout importante dans le Gard et l'Hérault, plus particulièrement dans les bassins de vie de Nîmes et Montpellier, les plus attractifs. Sans les courants migratoires, la région aurait battu des records de vieillesse et de faible natalité. Ils freinent les tendances négatives et redressent, par la présence de jeunes et d'actifs, la trajectoire démographique de la région.

Nouveaux arrivants entre 1990 et 1999 par âge*Unité : nombre de personne*

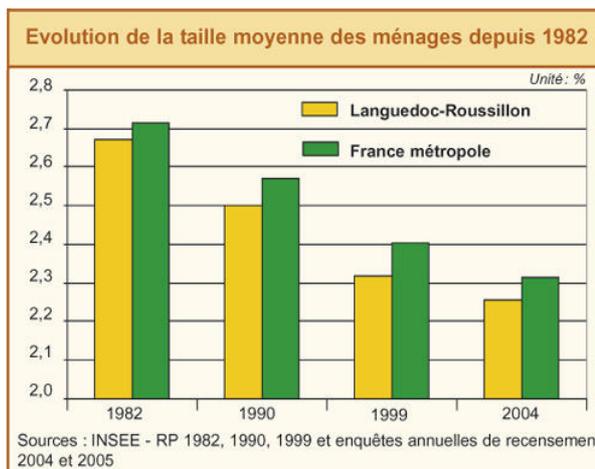
	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon
Age quinquennal en mars 1999						
0 à 19 ans	16 583	34 901	49 610	3 594	18 715	123 403
20 à 39 ans	21 466	44 303	85 504	5 513	24 400	181 186
40 à 59 ans	13 822	25 482	39 788	2 635	16 826	98 553
60 ans et plus	9 405	13 350	24 849	1 976	14 872	64 452
Ensemble	61 276	118 036	199 751	13 718	74 813	467 594

Source : INSEE - Recensements de la population

3.5 Une typologie des ménages languedociens à l'image de celle des autres régions

La typologie des ménages du Languedoc-Roussillon ressemble fortement à celle des autres régions métropolitaines.

Ainsi, la taille moyenne des ménages diminue depuis des décennies dans la région, comme à l'échelle nationale.



Trois facteurs sont à l'origine de cette diminution de la taille des ménages :

1. Le vieillissement de la population

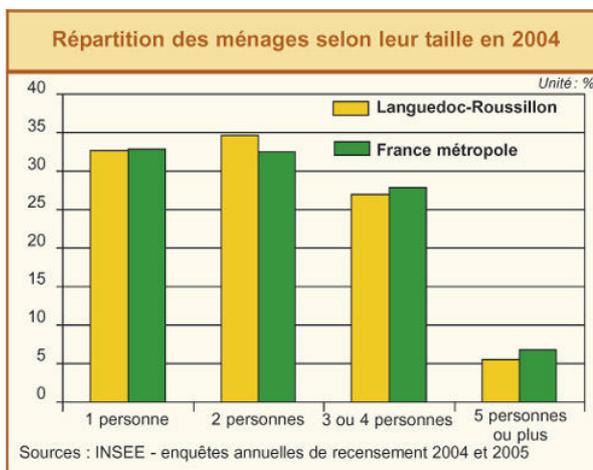
En effet, la proportion des personnes vivant seules est beaucoup plus élevée chez les personnes âgées, souvent veuves : c'est le cas de 35 % des Languedociens de 75 ans ou plus, contre 14 % des personnes tous âges confondus.

Néanmoins, vivre seul chez soi est moins fréquent chez les seniors du Languedoc-Roussillon que dans les autres régions françaises, hormis en Corse, en Midi-Pyrénées et en Alsace. Plus généralement, les personnes de plus de soixante ans vivent plus souvent dans des ménages de petite taille car leur enfants ne sont plus pour la plupart d'entre eux, à leur charge.

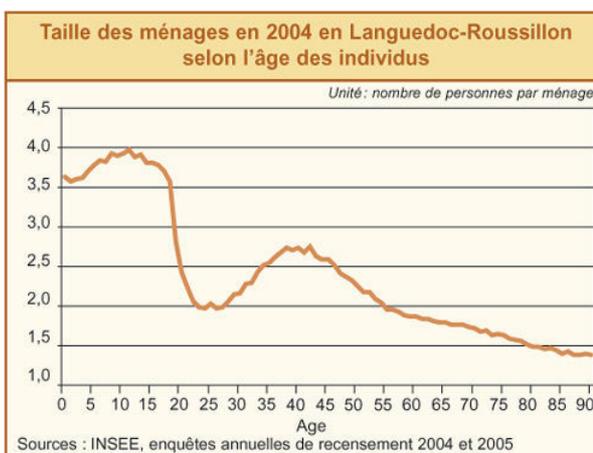
2. Le déclin des modes de cohabitation traditionnels.

Le développement du nombre de divorces et des familles monoparentales, particulièrement marqué en Languedoc-Roussillon, est également un facteur qui contribue à la diminution de la taille des ménages. La vie de couple semble enfin avoir moins d'attrait pour les jeunes qu'auparavant.

Les ménages de 2 personnes (couples sans enfant ou famille monoparentale avec un enfant) sont les plus fréquents dans la région (35%) comme dans le reste de la France ; la part des personnes seules est presque équivalente (32.6%).



Le graphique ci-dessous atteste de l'évolution des ménages abordée ci-dessus : les personnes âgées vivent fréquemment seules et les jeunes de 20 à 30 ans vivent fréquemment sans enfant.

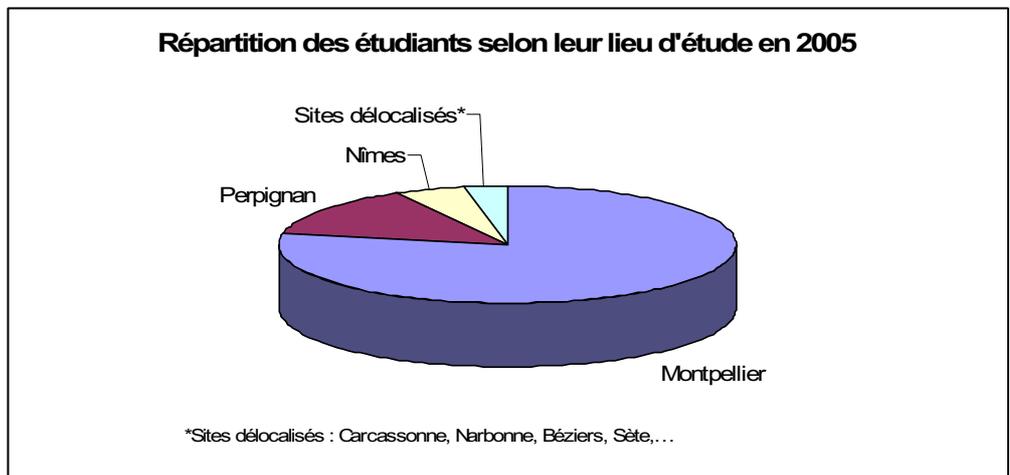


3. La forte présence dans la région des étudiants

En Languedoc-Roussillon, l'enseignement supérieur accueille près de 92 000 étudiants en 2004-2005.

Une grande partie de l'augmentation du nombre d'inscrits à l'université depuis 1999 est liée au développement de l'université de Perpignan (+ 20 %). Elle est également le fait de l'essor du Centre Universitaire de Formation et de Recherche (CUFR) de Nîmes créé en 2002.

Montpellier reste toutefois sans conteste le principal centre universitaire de la région : plus des trois quarts des étudiants inscrits à l'université y sont scolarisés. Perpignan regroupe 14 % des effectifs et Nîmes un peu moins de 5 %. Le poids des sites délocalisés (Carcassonne, Narbonne, Béziers, Sète,...) reste modeste avec 3 % des effectifs.



Source : INSEE - Recensements de la population

3.6 Un niveau assez faible des revenus des ménages en Languedoc-Roussillon

Le Languedoc-Roussillon est une des régions les plus fortement touchée par le chômage et la précarité (Cf : Chapitre sur « Les activités économiques et le développement économique »). C'est ainsi que dans la région, le revenu disponible par habitant est inférieur de 11,8 % à celui de la France métropolitaine et de 6,9 % à celui de l'ensemble des régions de province. Ainsi, le revenu fiscal médian de la région est de 13 720 €, soit 8,1% plus faible que dans l'ensemble des régions de province. En cause notamment, une population d'employés plus importante, un taux de chômage plus élevé que sur le plan national et un niveau de rémunération des cadres plus faible.

Une grande partie des revenus des ménages de Languedoc-Roussillon provient des retraites, pensions et rentes (28,8% contre 24,2 % pour la France de province).

Deux départements, le Gard et l'Hérault sont toutefois moins touchés que les autres départements de la région.

La rémunération annuelle des femmes est inférieure de 24 % à celle des hommes contre 19 % au niveau national. Ceci tient au fait, qu'elles sont moins représentées chez les cadres que dans les activités telles que les services aux personnels et domestiques, le commerce, activités les moins rémunératrices de la région.

Le Languedoc-Roussillon se caractérise également par une forte dispersion des revenus. Les ménages déclarant les revenus les plus élevés résident dans l'espace urbain ; les villes centres concentrent des revenus à la fois très modestes et très élevés. Le type de développement économique du Languedoc-Roussillon avec une croissance d'emplois métropolitains hautement qualifiés et d'emplois de service à la personne, plus qu'aux entreprises, est un facteur supplémentaire de cette dispersion et du grossissement des populations positionnées aux deux extrémités de l'échelle des salaires.

Ainsi, ce sont les départements du Gard et de l'Hérault qui offrent les salaires les plus élevés car ceux-ci se caractérisent par des taux d'encadrement plus importants et des activités plus rémunératrices.

3.7 Un dynamisme du logement étroitement lié au contexte socio - démographique de la région

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la région Languedoc-Roussillon connaît une progression démographique particulièrement forte et alimentée par un solde migratoire vigoureux. Le logement est par conséquent à l'image de cette envolée démographique.

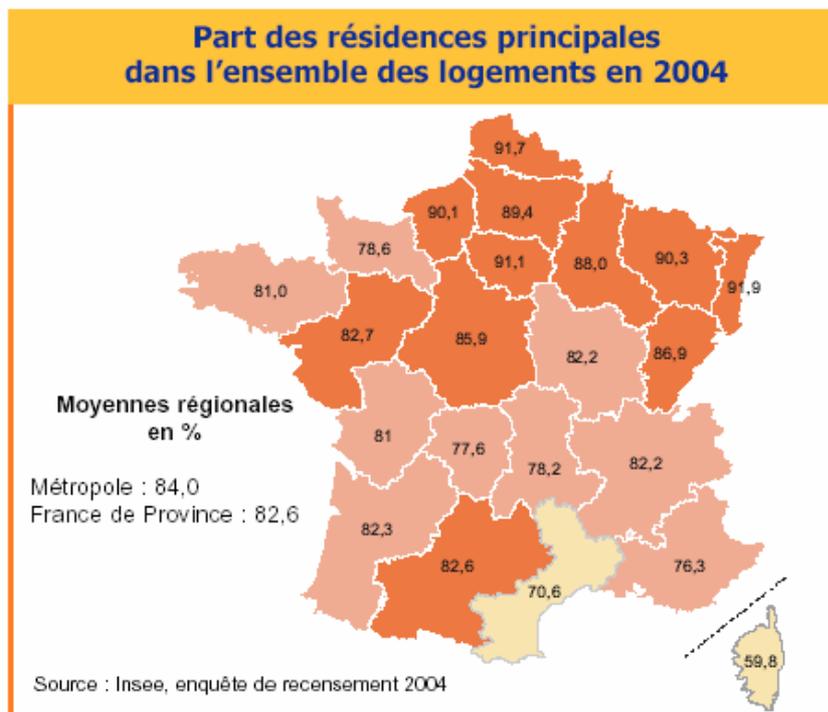
Les ménages de Languedoc-Roussillon sont davantage propriétaires que locataires, ce qui diffère peu de la situation métropolitaine.

	Ménages propriétaires (%)	Ménages locataires (%)
Languedoc-Roussillon	58,4	38,1
Province	59,1	38,0
France métropolitaine	56,8	40,2
France Entière	56,8	40,1

Source : INSEE - (Chiffres clés des enquêtes de 2004 et de 2005 pour les régions)

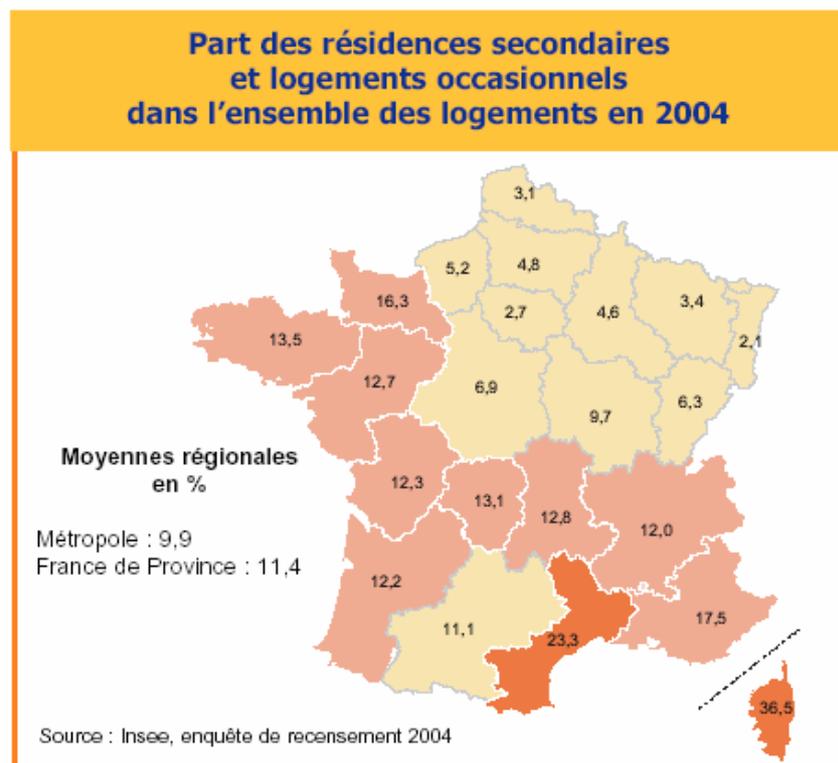
Un parc de résidences principales relativement récent

Les résidences principales représentent environ 71 % des logements du Languedoc-Roussillon. Leur construction est récente et étroitement liée à l'arrivée massive de population à la fin du siècle dernier (plus de 236 000 depuis 1990).



Le Languedoc-Roussillon, 2^{ème} région pour les résidences secondaires

→ Les résidences secondaires ou occasionnelles correspondent à plus d'un quart des logements de la région en 2005, soit plus du double de la France métropolitaine. Le Languedoc-Roussillon se situe avec ce chiffre, au 2^{ème} rang des régions françaises, après la Corse. C'est dans l'Hérault que la proportion des logements de vacances est la moins forte, sauf sur la partie littorale. Le cas de Agde est éloquent : c'est la seconde commune de France après Paris, en nombre de résidences secondaires (31 400 en 2005), alors qu'elle est 100 fois moins peuplée.



→ Les résidences secondaires appartiennent majoritairement à des personnes habitant les autres régions françaises ; les autres propriétaires (environ 10 %) résident à l'étranger. Proportionnellement, c'est plus qu'en moyenne nationale, où ils sont propriétaires de 7,9 % des résidences secondaires.

Les régions voisines les plus présentes sont celles non situées sur la façade méditerranéenne : Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées. Du fait de son poids démographique, l'Ile-de-France a également une part importante.

Les pays étrangers les plus présents sont l'Allemagne suivi du Royaume-Uni de la Belgique et de la Suisse. Ces quatre pays regroupent à eux seuls 71 % du total des propriétaires résidents à l'étranger. L'Espagne et les Pays-Bas représentent 7 à 8 % des propriétaires à l'étranger. Les autres pays font chacun moins de 2 %.

Il est intéressant de constater que ces propriétaires étrangers se localisent plus volontiers en arrière pays, tandis que les propriétaires français préfèrent les grandes stations du littoral proche de chez eux (Cap d'Agde, Port Barcarès, la Côte Vermeille, le littoral sétois...).

Comme l'ensemble de la population française, les languedociens privilégient la maison individuelle au logement collectif. C'est encore plus vrai ces dernières années où les maisons individuelles représentent 70 % des logements construits depuis 1990.

	Maisons (%)	Appartements (%)
Languedoc-Roussillon	62,4	36,7
Province	62,5	36,5
France métropolitaine	56,0	42,8
France Entière	56,4	42,4

Source : INSEE - (Chiffres clés des enquêtes de 2004 et de 2005 pour les régions)

Les prix des logements de la région Languedoc-Roussillon n'ont cessé d'augmenter, avec un pic du taux situé entre 2004 et 2005. Les maisons individuelles ont connu une augmentation légèrement plus faible que les appartements.

LANGUEDOC ROUSSILLON : UNE REGION DYNAMIQUE
SUR LE PLAN DEMOGRAPHIQUE

- La région Languedoc Roussillon est la région de France la plus dynamique en terme de croissance démographique.
- Sa croissance démographique se concentre dans les zones sous influence des pôles urbains et sur la frange littorale.
- Elle est due à l'importance des échanges migratoires avec chacune des autres régions de la métropole pour une très large part mais aussi avec l'Europe, le Maghreb et le reste du monde.
- Cette forte croissance se caractérise également par :
 - la jeunesse de la population,
 - le nombre important de familles monoparentales,
 - la forte présence dans la région d'étudiants.
- Les salaires sont inférieurs aux autres régions. La précarité est forte, sauf dans les départements du Gard et de l'Hérault.
- Les résidences secondaires sont deux fois plus nombreuses que dans le reste de l'hexagone.

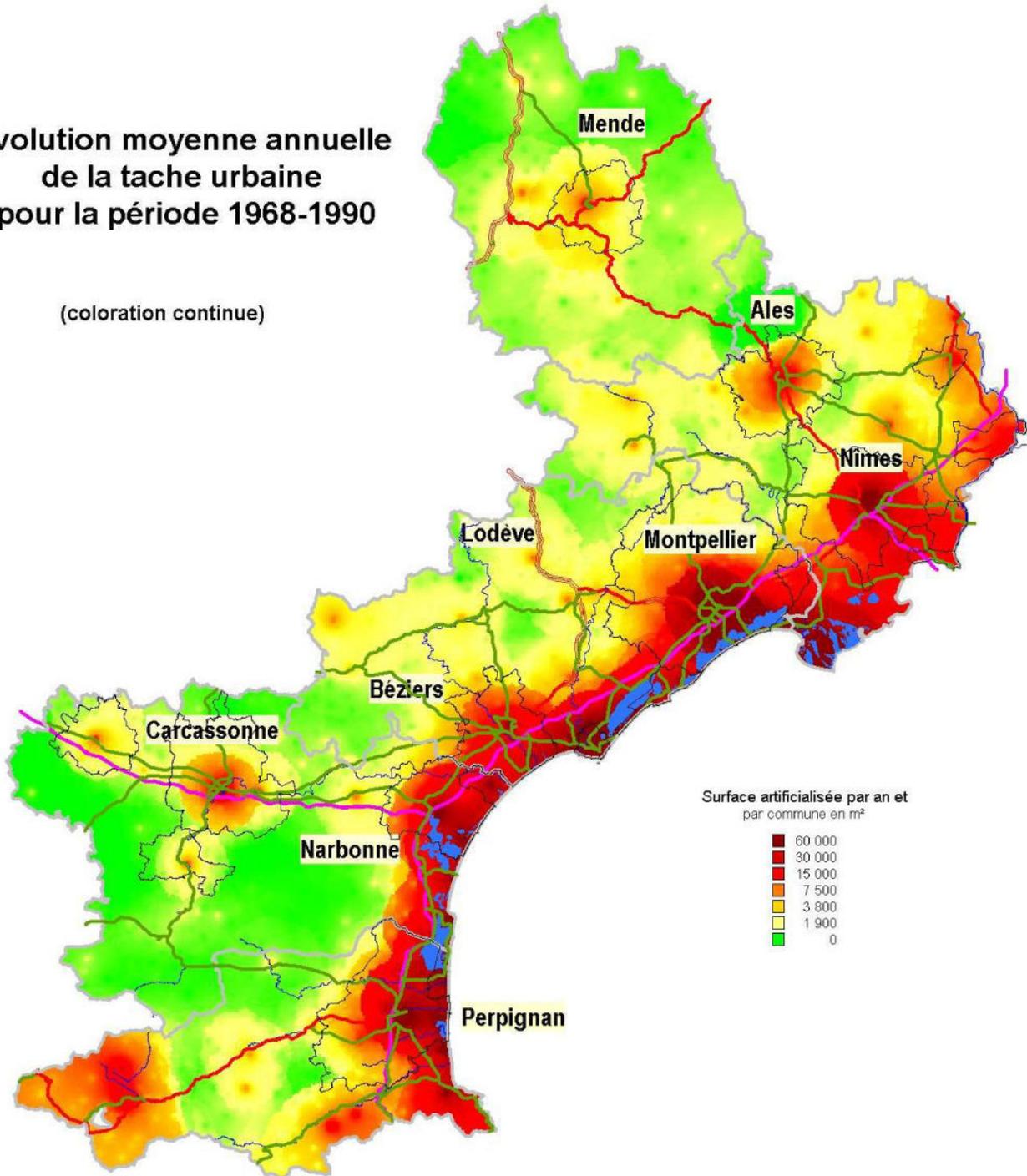
LE FONCIER : UNE CONSOMMATION D'ESPACE CONCENTREE SUR UNE LARGE BANDE LITTORALE

D'une manière générale, depuis de nombreuses années, la consommation d'espace en Languedoc-Roussillon se concentre avant tout sur l'ensemble de la bande littorale, où quatre départements sur les cinq que compte la région sont concernés. Les données à notre disposition (photographiques et statistiques de la construction neuve notamment) permettent une analyse détaillée de la situation depuis 1970, analyse dont nous pouvons retenir les éléments forts suivants :

Cette concentration s'explique principalement par l'attrait du littoral où s'accumulent les surfaces dévolues aux zones d'habitations et d'activité, les emprises d'infrastructures de transport.

Evolution moyenne annuelle de la tache urbaine pour la période 1968-1990

(coloration continue)



Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

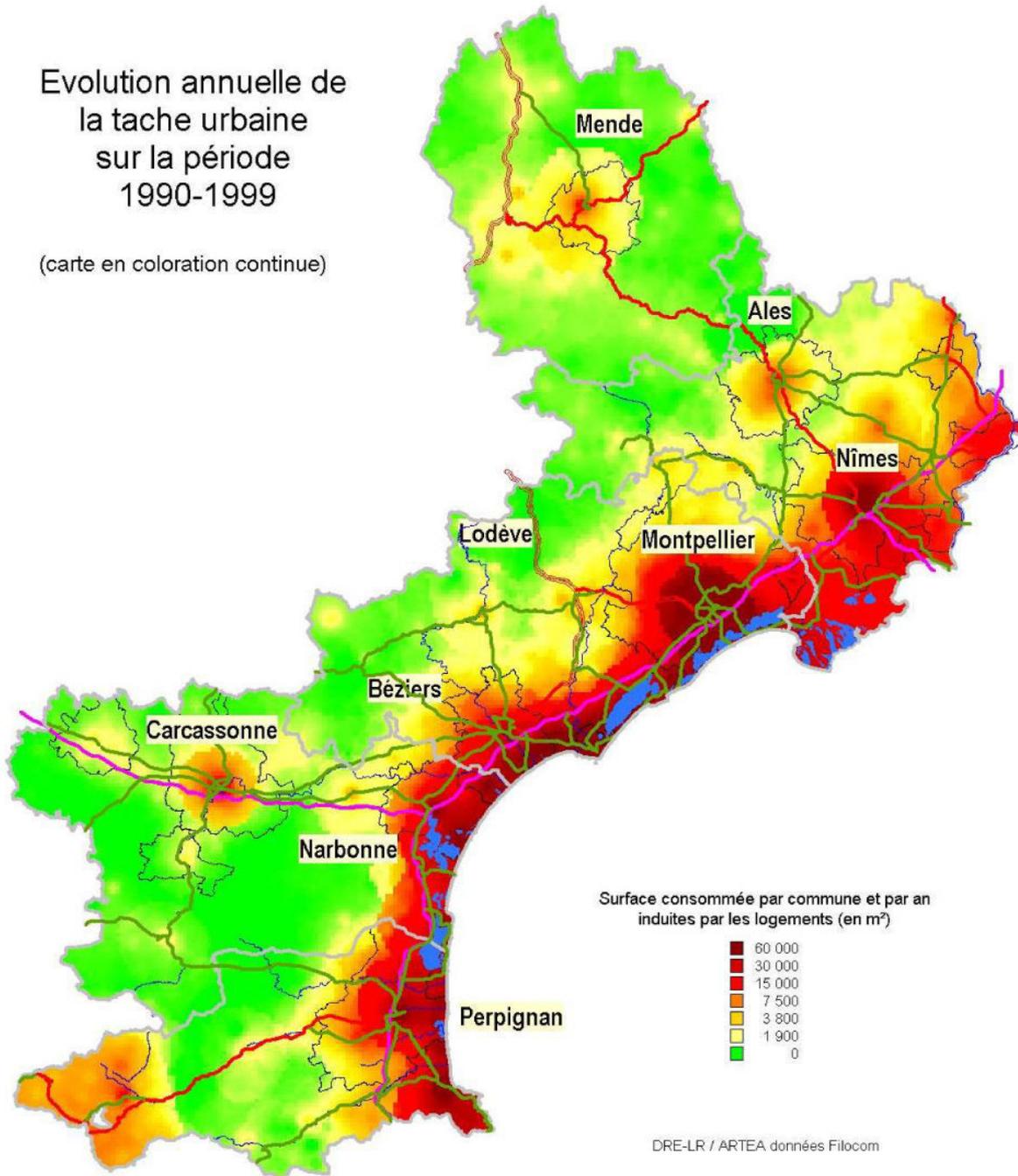
3.7.1 1970-1990 : une consommation d'espace doublée

Sur la période 1970-1990, l'urbanisation a consommé autant d'espace (44 000 ha) qu'elle en avait consommé avant 1970, soit un doublement de la « tache urbaine » sur cette période. Trois phénomènes sont à l'origine de cette consommation :

- la création des stations balnéaires et le développement massif du tourisme qui génèrent une forte augmentation des résidences secondaires,
- une croissance démographique deux fois plus rapide que dans le reste de la France, principalement alimentée par un fort solde migratoire et qui se traduit par la construction de nouvelles résidences principales,
- une évolution des modes de vie liée à :
 - ✓ un phénomène de décohabitation : le nombre de personnes par logement a, en effet, fortement baissé passant de 2,9 en 1968 à 2,5 en 1990,
 - ✓ l'évolution des formes urbaines avec une forte proportion de lotissements.

Evolution annuelle de la tache urbaine sur la période 1990-1999

(carte en coloration continue)



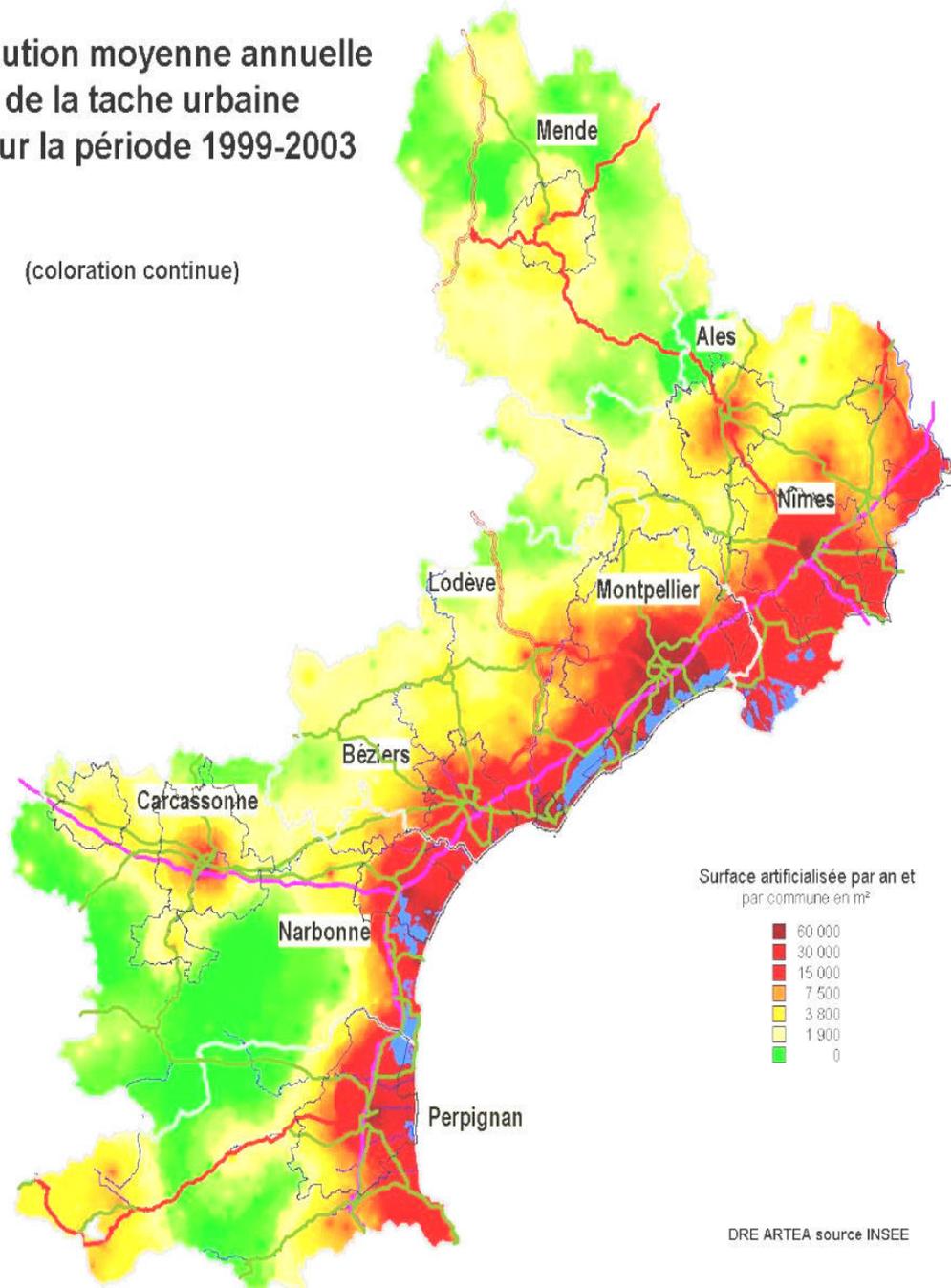
Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

3.7.2 1990-1999 : un fort taux de résidences secondaires

Sur la période 1990-1999, malgré un léger ralentissement de la croissance démographique, la part des résidences secondaires demeure plus de deux fois supérieure à la moyenne nationale et devient la plus forte de France devant celle de la région PACA qui passe en seconde position. La bande littorale continue de se densifier mais à un rythme plus lent ; la part des résidences secondaires régresse considérablement et la consommation d'espace par logement demeure quasiment stable (750 m²/logt).

Evolution moyenne annuelle de la tache urbaine pour la période 1999-2003

(coloration continue)



Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

3.7.3 1999-2003 : un étalement urbain et une densification en accélération

Alors que la croissance démographique s'accélère, la bande littorale continue de se densifier tout en marquant une nette tendance à l'étalement au-delà des grands pôles urbains et tout particulièrement sur l'Ouest Montpelliérain, entre Nîmes et Montpellier et au Nord-Est de Nîmes. Cela s'explique principalement par un prix du foncier plus bas en périphérie que dans les centres urbains. L'extrême Nord-Est gardois ainsi que les secteurs d'Alès et de Carcassonne sont également fortement convoités. Ainsi, près de 81 % de la population régionale se concentre sur 332 communes qui ne représentent qu'environ 11% du territoire régional. Celles-ci se situent majoritairement sur la bande littorale et, dans une moindre mesure, sur l'axe Narbonne-Carcassonne, les secteurs d'Alès et Mende et le Nord-Est gardois.

Mais, au-delà de ces constats, c'est toute l'armature urbaine qui évolue et de nouveaux territoires qui émergent avec leur typologie propre : Alès-Nîmes-Montpellier-Sète (métropolisation), Narbonne-Béziers (réseau de villes), Perpignan-Catalogne (influence transfrontalière), Carcassonne-Castelnaudary (influence toulousaine)...

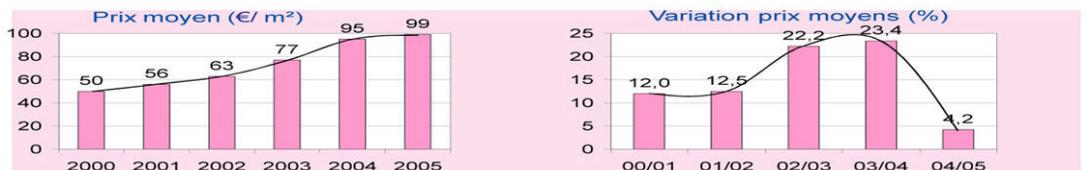
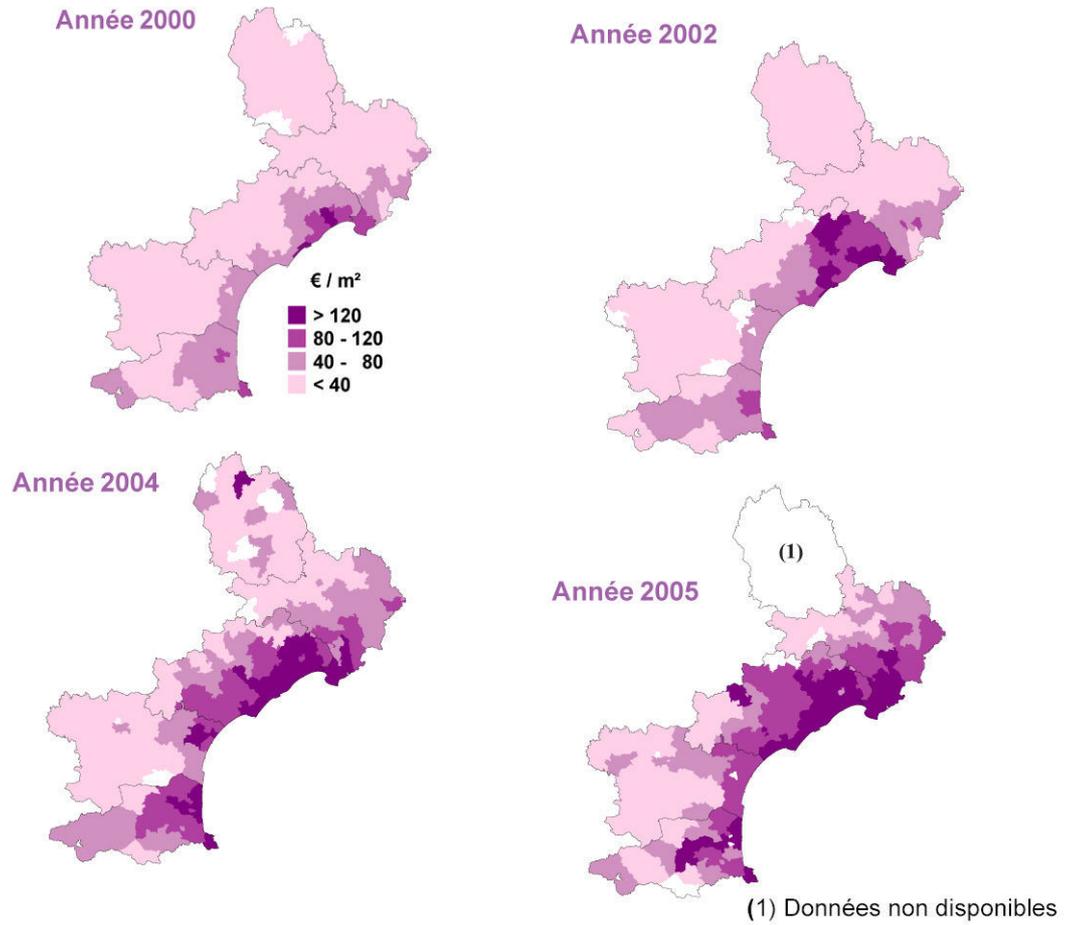
3.7.4 L'envolée des prix du foncier

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la flambée des prix constatée depuis quelques années :

- les contraintes environnementales, dont plus particulièrement celles liées à une meilleure prise en compte des risques naturels,
- la pression de la demande et le défaut d'anticipation,
- mais aussi le pouvoir d'achat des migrants (étrangers et franciliens en particulier).

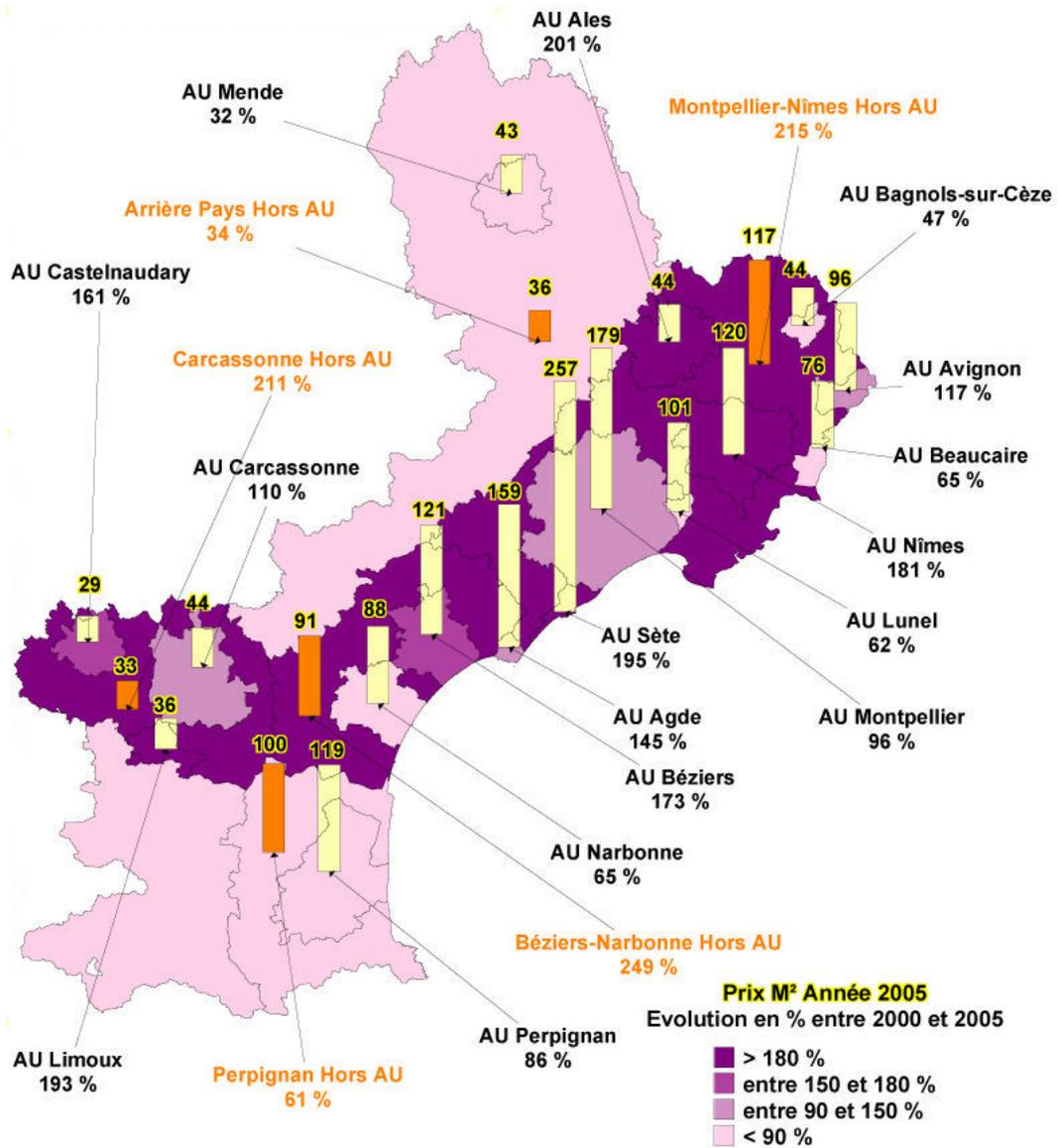
Toutefois, il est important de noter une baisse de la variation des prix moyens (Cf : Graphique ci-dessous).

Evolution du prix du foncier 2000 -



Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

EVOLUTION DU PRIX DU FONCIER 2000 2005

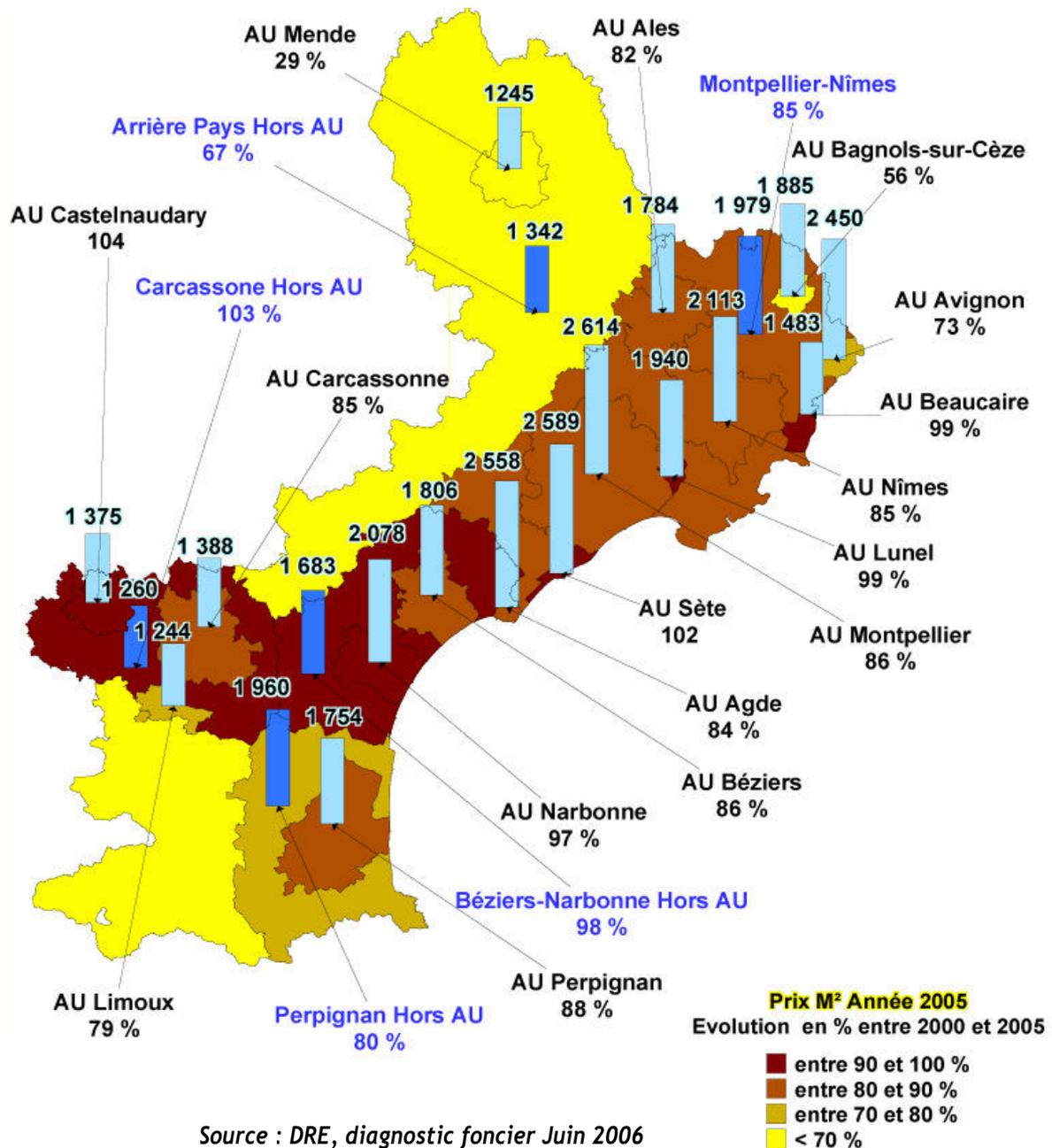


Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

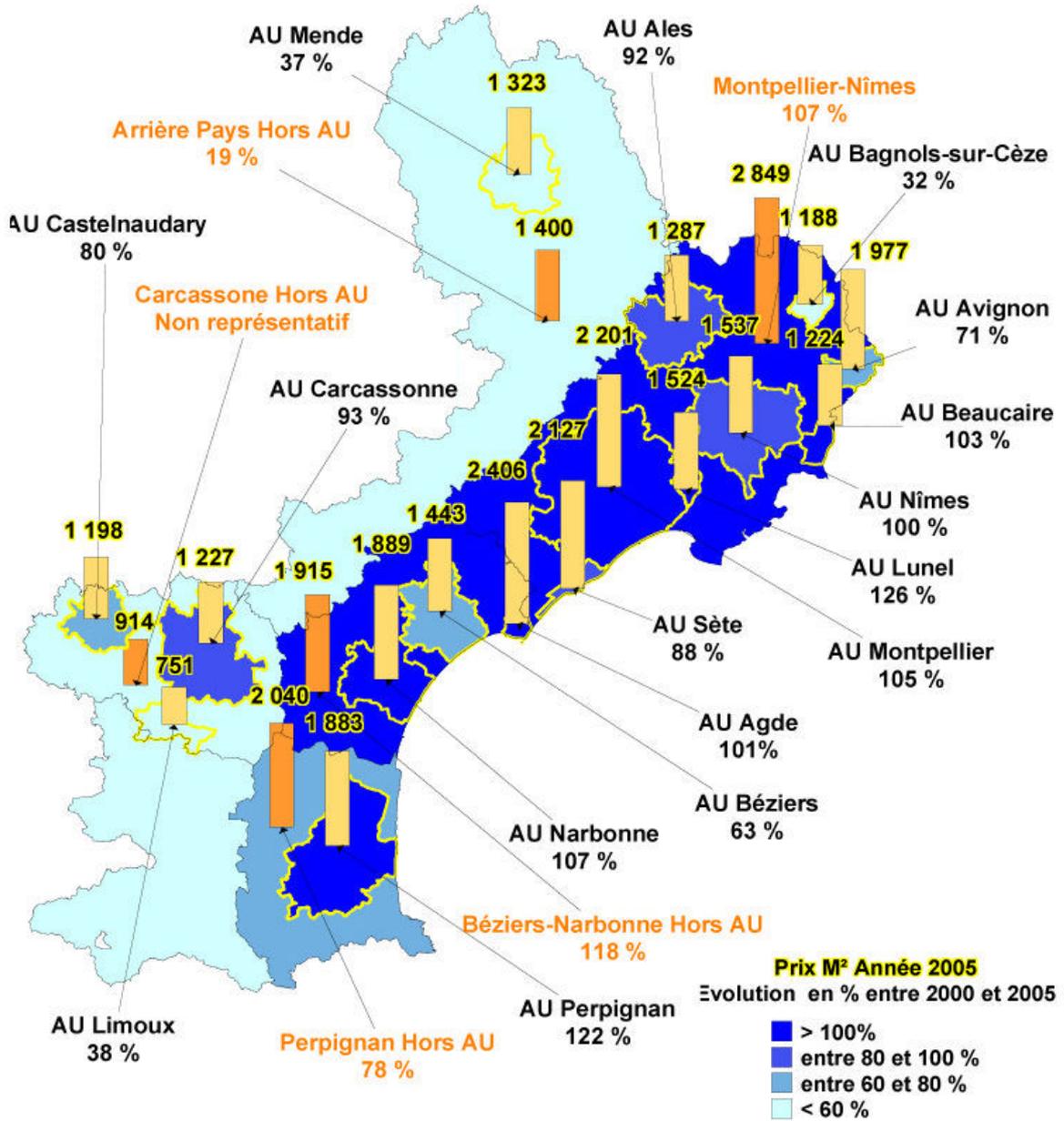
Ce constat a d'ailleurs conduit la Direction Régionale de l'Équipement de la Région Languedoc-Roussillon à mettre en place un Observatoire des Transactions Foncières et Immobilières à partir des données de la base « Oeil » des services des domaines. De l'analyse de ces données disponibles sur la période 2000-2004 (+ une partie de 2005), il ressort que:

- dans les secteurs où les prix du foncier étaient déjà particulièrement élevés, comme dans les grandes aires urbaines de la plaine littorale (Nîmes, Montpellier, Perpignan en particulier), ceux-ci continuent de progresser à un rythme élevé de l'ordre de 10% à 20 % l'an,
- dans les secteurs hors aires urbaines de la bande littorale (sauf dans les Pyrénées - Orientales exception faite de la Côte Vermeille) et de l'Aude, les prix du foncier augmentent dans des proportions plus importantes allant de 20 % à plus de 30% l'an sur la période, traduisant, en quelque sorte, un rattrapage par rapport aux secteurs précédemment visés,
- les prix de l'immobilier suivent une logique similaire mais moins contrastée avec, globalement, des évolutions comprises entre 10% et 20% sauf pour le secteur des maisons individuelles hors aires urbaines de l'Aude.

EVOLUTION DU PRIX DES MAISONS INDIVIDUELLES 2000 - 2005



EVOLUTION DU PRIX DES APPARTEMENTS 2000 - 2005



Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

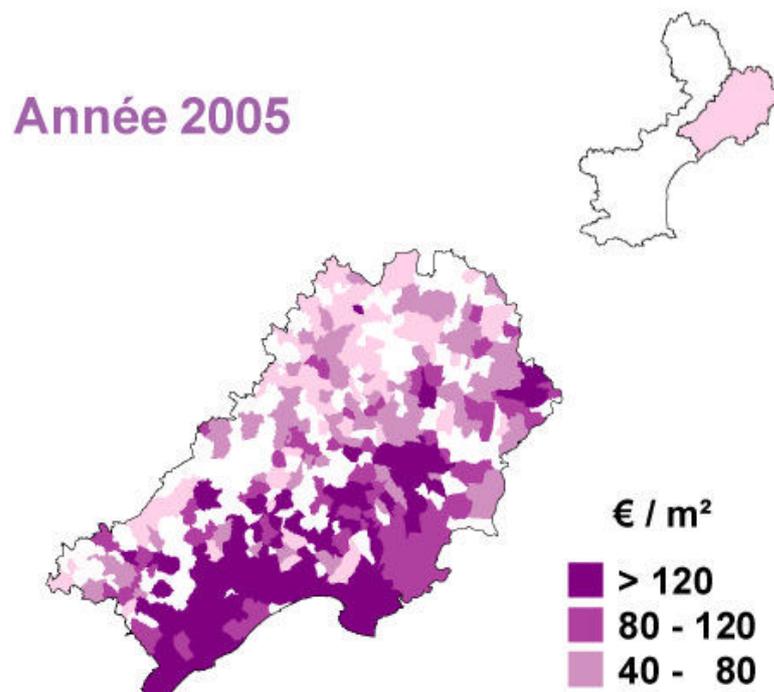
3.7.5 Territoire Montpellier - Nîmes : des niveaux de prix particulièrement élevés,

Sur le territoire de Montpellier - Nîmes, les prix moyens au mètre carré des terrains en lotissements sont nettement plus chers que ceux en individuel : + 21€/m² en 2005 par rapport à 2000, soit + 21%. Les prix des terrains individuels progressent entre 2000 et 2005 de 36€/m² à 98€/m². Ceux des terrains en lotissements, stables jusqu'en 2002, ont fortement progressé pour atteindre 119€/m² en 2005.

Les prix de vente moyens varient de façon homogène pour les trois types de consommation foncière : lotissement, individuel et habitat dense. En 2005, une baisse des prix du terrain en lotissement a cependant pu être observée par rapport à 2004. Cette baisse est essentiellement due à la diminution des surfaces moyennes des terrains.

Les surfaces moyennes des terrains varient de façon très hétérogène sur toute la période 2000/2005. L'écart entre terrain en individuel et terrain en lotissement est très disparate entre 2000 et 2005. Néanmoins, la densité de bâti quelque soit la forme urbaine reste faible :

- entre 3,8 et 5,5 logements à l'hectare sur la période 2000/2005 pour l'habitat individuel,
- entre 4,4 et 8 logements à l'hectare sur la période 2000/2005 pour les lotissements.



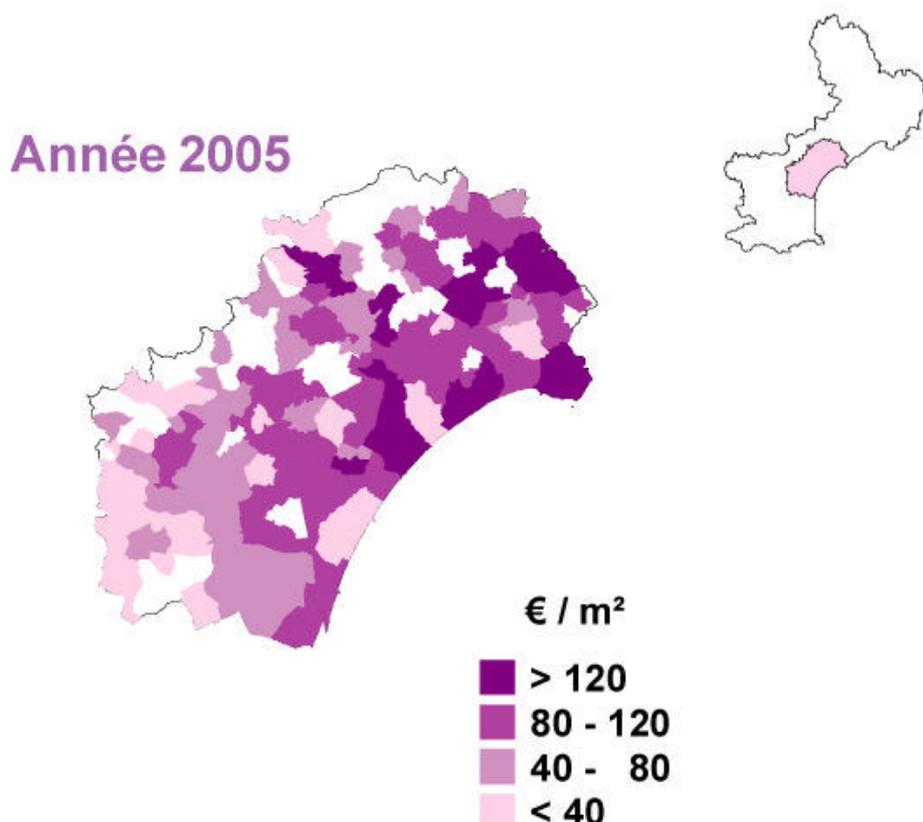
Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

3.7.6 Territoire Béziers - Narbonne : maîtrise foncière ou contrainte liée aux prix du marché?

Le territoire de Béziers - Narbonne présente sensiblement les mêmes caractéristiques que le territoire précédent avec des niveaux de prix au mètre carré inférieurs, mais avec une progression plus forte des prix en 2005. Les prix moyens au mètre carré des terrains en lotissement sont nettement plus chers que ceux en individuel : + 46€/m² en 2005, soit + 74% par rapport à 2000. Les prix des terrains individuels progressent de 33 à 62€/m² ; ceux des terrains en lotissements, stables jusqu'en 2002, ont fortement progressé en 2005 pour atteindre 108€/m².

En 2005, les prix des terrains en individuel ont baissés par rapport à 2004.

Depuis 2000, la superficie moyenne des parcelles bâties en lotissement n'a cessé de diminuer en passant de 2 567 m², soit 4 logements par hectare, à 908 m² en 2005, soit 11 logements/ha. La densification des constructions récentes en lotissement est assez notable sur ce territoire. A l'inverse, la superficie moyenne des terrains d'habitat individuel est restée relativement constante entre 2000 et 2005.



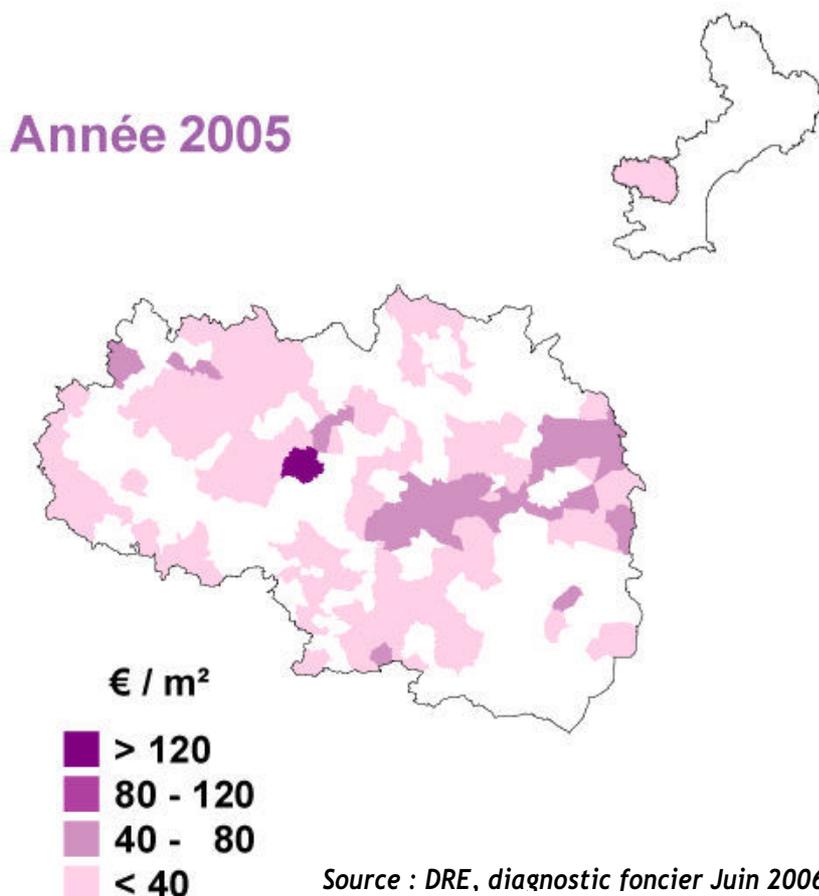
Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

3.7.7 Territoire de Carcassonne : un foncier accessible, générateur d'une augmentation des superficies des terrains des maisons individuelles

Les prix moyens au mètre carré des terrains en lotissement sont nettement plus chers que ceux en individuel : + 22€/m² en 2005 par rapport à 2000, soit + 88%. Les prix des terrains individuels progressent de 11€/m² à 25€/m², ceux des terrains en lotissements, stables jusqu'en 2003, ont fortement progressé pour atteindre 47€/m² en 2005. Les niveaux de prix restent malgré tout très inférieurs aux deux territoires précédents, près de deux fois moins chers.

Depuis 2000, la densité moyenne est orientée à la baisse pour l'habitat individuel sur ce territoire : 5,2 logements/ha. en 2000, pour 3 logements/ha. en moyenne en 2005.

La superficie moyenne des parcelles d'habitat en lotissement est restée sensiblement stable sur la période, de l'ordre de 1 136m² à 1 425m², ce qui représente une densité de 7 à 8 logements à l'hectare.



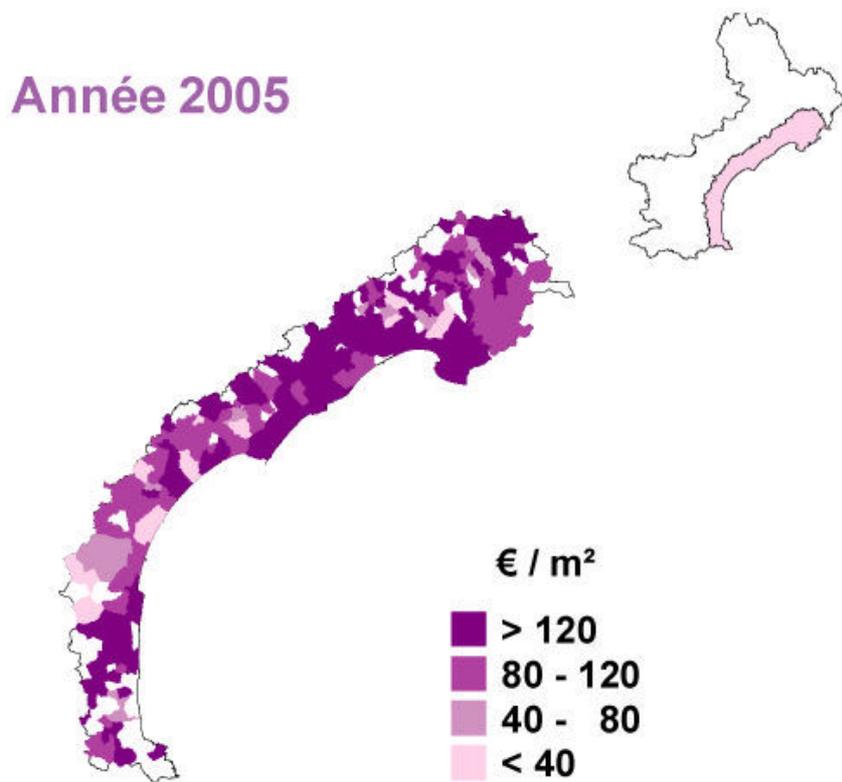
3.7.8 Bande littorale : des niveaux de prix les plus forts induisant la réduction de la taille des terrains

La zone littorale, qui concentre la grande majorité de la population, est traitée en tant qu'entité propre. Elle empiète sur les précédents territoires et est structurée de la manière suivante :

- une façade maritime comportant 200 km de côte environ et 3 ports ;
- un couloir de communication Est-Ouest, Nord-Sud, qui regroupe axes routiers et ferroviaires ;
- un « archipel urbain » dont toutes les villes se sont d'abord étendues vers le Sud.

Le littoral languedocien (large d'environ 30 à 40 km) remplit ainsi des fonctions de réserve naturelle, de zone de tourisme, de zones d'activités économiques et rurales, de zones urbaines (accueillant plus des 2/3 de la population régionale) et de zone de transit.

Toujours plus convoité, il fait l'objet d'une forte pression foncière.



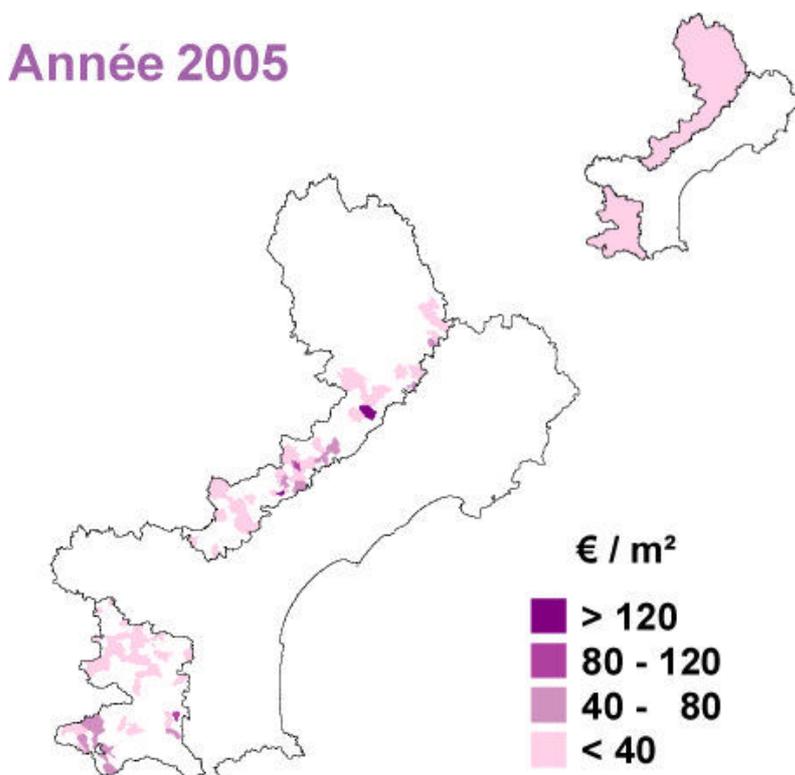
Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

3.7.9 L'arrière pays : un territoire pratiquant les prix les plus bas et une stabilité de la taille des terrains

L'arrière pays de la région Languedoc-Roussillon, à l'écart des grandes agglomérations urbaines représente un espace homogène avec sa problématique propre.

Les prix moyens au mètre carré des terrains en lotissement sont nettement plus chers que ceux en individuel : + 23€/m² en 2005 par rapport à 2000, soit + 110%. Les prix des terrains individuels progressent de 18€/m² à 21€/m² ; ceux des terrains en lotissements évoluent très faiblement pour atteindre 44€/m² en 2005.

Les surfaces moyennes des terrains en individuel représentent plus du double de celles des lotissements. Les densités en individuel sont très faibles et constantes depuis 2000, de l'ordre de 3,5 logements à l'hectare. Les lotissements affichent sur la période une densité stable de 8,5 log/ha. L'augmentation du prix du foncier ne semble pas avoir eu d'effet notable sur la taille des terrains de maisons individuelles ou de lotissement.



Source : DRE, diagnostic foncier Juin 2006

3.7.10 Evolution du foncier en Languedoc Roussillon par type de terrain

Les prix moyens au mètre carré des terrains en lotissement sont nettement plus chers que ceux en individuel cependant, leur évolution sur la période 2000-2004 reste moins importante (+51% contre +76% d'évolution pour les terrains en individuel).

La plus forte évolution sur cette période reste celle réservée aux terrains destinés à des activités commerciales et économiques (+144% en 4 ans).

Les surfaces moyennes des terrains en individuel ont une surface supérieure à celles des lotissements : + 50% en 2005 par rapport à 2000.

La densité de logement à l'hectare a augmenté depuis 2000 sur les différents types de biens. Elle est passée progressivement de 5 logements/ha. à 6,6 logements/ha. pour l'individuel et de 7,2 log/ha. à 9,7 log/ha. pour les lotissements. Le renchérissement du prix du foncier constitue vraisemblablement une variable explicative de cette densification relative.

Type de terrain	Activités	Logement individuel	Lotissement	Autres prestations
% total terrain	3	39	48	10
Prix au m ² en 2000 (en euros)	27	33	65	57
Prix au m ² en 2004 (en euros)	66	58	98	127
Evolution des prix sur 2000-2004	+144%	+76%	+51%	+122%

Source : *Diagnostic foncier DRE 2005*

LANGUEDOC ROUSSILLON : UNE REGION SOUMISE
A UNE FORTE PRESSION FONCIERE

Elle se caractérise en effet par :

- une répartition inégale des prix du foncier sur le territoire
- une production de logements insuffisante pour satisfaire l'évolution démographique
- une dispersion importante des prix du foncier, selon les différents espaces constitutifs du territoire régional.

Parmi les aires urbaines, trois groupes principaux peuvent être distingués :

- les territoires dont les prix sont les plus élevés : aires urbaines de Montpellier, Sète, Agde et Lunel.
- les territoires dont les prix sont proches de la moyenne régionale : aires urbaines de Béziers, Narbonne, Nîmes, Avignon et Beaucaire.
- les territoires dont les prix sont les plus faibles : aires urbaines de Castelnaudary, Limoux, Alès et Carcassonne.

Pour les territoires hors aires urbaines, les Pyrénées Orientales et l'Hérault appartiennent à la classe médiane alors que l'Aude se situe dans la catégorie pratiquant les prix les plus bas. Le Gard occupe une place intermédiaire.

- une flambée des prix du foncier engendrant une envolée des prix de l'immobilier et par conséquent :
 - une accession à la propriété de plus en plus difficile,
 - des difficultés à produire du logement social
 - une aggravation de l'étalement urbain avec des acquéreurs qui vont construire encore plus loin.

LES ACTIVITES ECONOMIQUES ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

3.1 Cadre général

En 2005, le Languedoc-Roussillon se classe en dernière position des régions métropolitaines en terme de PIB par habitant (moins de 19 500 € par an - Source DRE.). Depuis 2002, il contribue à 3,2 % de la richesse nationale. Son rythme de progression est toutefois très supérieur à celui de la France, soit plus de 5%.

Depuis l'an 2000, le nombre d'emploi a augmenté de plus de 64 000 emplois, soit une évolution annuelle de 2%. Il croît à un rythme plus rapide que la croissance démographique (1,5 % l'an depuis 2000), qui est pourtant la plus forte de France. Cet indicateur place la région au premier rang national pour la création des emplois.

Par ailleurs, alors que la région se classe parmi les régions largement créatrices d'emplois, elle subit le taux de chômage le plus élevé des régions françaises (12,1 % de la population active à la fin du troisième trimestre 2006), même si l'écart avec la moyenne nationale se réduit depuis 2002.

L'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales se classent respectivement sur ce thème aux 1er, 2ème et 4ème rang parmi les départements de métropole.

L'emploi se situe en majorité dans :

- la construction,
- les activités de commerce,
- les services aux particuliers,
- les services publics et les activités associatives qui constituent des piliers spécifiques et toujours moteurs de l'emploi régional.

La majorité des villes de la région sont regroupées dans une économie dite de type résidentiel (activités touristiques, tertiaire de type service à la population) et globalement, nous constatons une insuffisante diversification de la filière industrielle régionale.

La situation des ménages est directement liée au contexte économique et se traduit par :

- le taux de RMistes le plus élevé (2 fois la moyenne nationale) ;
- des revenus alimentés à plus de 43 % par les transferts sociaux (seule la Corse présente un taux plus élevé) ;
- une part de 30 % d'étudiants boursiers dans l'Académie de Montpellier.

Les spécificités de l'activité économique et de son développement en Languedoc-Roussillon sont déclinées ci-dessous.

3.2 Une répartition sectorielle des activités économiques contrastée

3.2.1 L'industrie, une activité historiquement peu développée mais porteuse d'avenir

L'industrie est très faiblement représentée sur le territoire. La valeur ajoutée industrielle représente 13 % de la valeur ajoutée totale régionale, ce qui fait de l'industrie le second secteur créateur de richesse, mais loin derrière le tertiaire (77 %). L'activité industrielle régionale évolue positivement en 2004 avec une croissance de 3,2 % du volume d'affaires.

Le tissu industriel est marqué par la présence de nombreuses petites entreprises qui créent un tissu diffus. Il s'opère néanmoins une certaine spécialisation, origine d'un déséquilibre Est/Ouest marqué.

L'industrie régionale est très concentrée sur deux départements : le Gard et l'Hérault, qui emploient les trois-quarts des effectifs industriels régionaux.

Dans le Gard, l'ancien bassin minier d'Alès est très spécialisé dans la fabrication de composants et d'équipements industriels. Des activités nouvelles modifient progressivement le paysage industriel local.

La technopôle « Alès Myriapolis » promeut l'activité du sport mécanique et les nouveaux métiers de l'éco-environnement. Ces deux spécialités, qui réunissent dans le bassin quelques centaines d'emplois, ont d'ailleurs été labellisées par la Datar en « Système de production localisé » (SPL).

À l'ouest du département, le bassin d'Alès est bordé par celui de Ganges-le-Vigan, dont l'enclavement rend difficile la diversification d'une mono-industrie textile déclinante, malgré les efforts d'adaptation et de réactivité des industriels. Ainsi, une quinzaine d'entreprises du secteur se sont regroupées au sein de l'Association Tiss - Textile Internet et Savoir-faire Sud.

À l'est du département, le bassin de Bagnols-sur-Cèze est spécialisé dans la fabrication de biens industriels liés au nucléaire et à la métallurgie. Dans le cadre de la politique gouvernementale de création de pôles de compétitivité, les entreprises du bassin de Bagnols, autour notamment du CEA et d'Areva (dans la Drôme) vont bénéficier de la mise en place d'un pôle compétitivité interrégional tourné vers les technologies du nucléaire et leurs applications dans une optique de développement durable, dit Trimatec.

Autour de Nîmes, les industries de la chimie-pharmacie et de l'agroalimentaire (Royal Canin, Perrier) restent prépondérantes.

Les activités liées aux biotechnologies et aux technologies de l'information et de la communication (TIC) sont également mises en valeur par la technopôle NRCT - Nîmes Rhône Cévennes technopôle.

Dans l'Hérault, le bassin de Montpellier est le plus dynamique depuis plusieurs années, avec des entreprises qui se développent dans le médical (Sanofi-Synthelabo), le paramédical et surtout dans les TIC (IBM). Ce secteur repose sur un potentiel scientifique et technique de 10 000 personnes (université, écoles...)

Les entreprises industrielles du bassin de Béziers, plus spécialisées dans la métallurgie et la mécanique, qui avaient également bénéficié de la croissance jusqu'en 2001, ont marqué le pas les années suivantes.

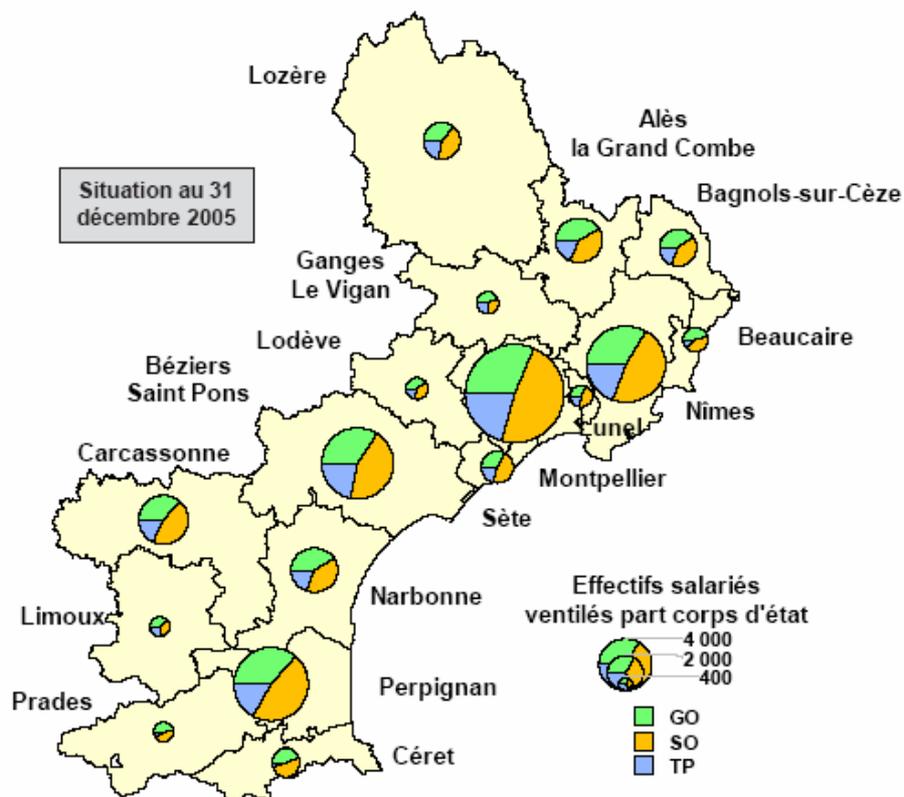
Le bassin de Sète, plus proche de Montpellier, déploie des activités touristiques autour du port, avec la navigation de plaisance et la filière pêche.

Dans les autres départements, l'activité industrielle est moins importante.

3.2.2 La construction : un secteur toujours porteur

Sur la décennie 1995-2005, le BTP régional a embauché 16 400 personnes supplémentaires soit un essor de 45,4%. Au 31 Décembre 2005, ce secteur occupe 52 532 salariés travaillant au sein de 9 687 établissements. En comparaison, la progression régionale du nombre de salariés toutes activités confondues se limite à 33%.

Si nous ne considérons que le nombre de salariés du secteur de la construction oeuvrant dans chaque bassin d'emploi, le classement obtenu ne révèle pas de surprise : Montpellier, Nîmes et Perpignan forment le trio de tête ; résultat logique en lien avec leur poids démographique respectif. En revanche, si nous nous référons au poids du secteur de la construction rapporté à l'ensemble des activités couvertes par le champ de l'ASSEDIC, le classement des bassins d'emploi est tout autre. Le bassin de Lodève détient la palme avec un salarié sur 7 travaillant dans le secteur du BTP tandis que celui de Montpellier se classe dernier avec moins d'un salarié sur 13.



Source : BTP, cellule économique régionale , approche territorialisée par bassin d'emploi au 31/12/05

Au regard de la mutation de l'appareil de production salarié BTP sur la période 1996-2005, l'approche territorialisée par bassin d'emploi met en évidence des dynamiques différenciées :

- Sur les 17 bassins du Languedoc-Roussillon, la progression de l'activité BTP est moins affirmée dans les zones éloignées du littoral.
- L'effectif moyen par établissement varie sensiblement d'une zone à l'autre et en fonction des corps d'état.

En gros oeuvre l'effectif moyen se situe à 4,8 salariés avec des extrêmes localisés à Limoux (3,2) et Mende (6,5).

En second-oeuvre (4,6 salariés en moyenne) l'écart est aussi affirmé entre les 2,7 salariés de Ganges le Vigan et les 5,6 de Montpellier ou Bagnols sur Cèze.

Toutefois, c'est sur **les travaux publics** que les différences sont les plus significatives (4,9 salariés à Céret contre 21,2 à Montpellier).

secteur BTP	GO	SO	TP
effectif moyen	4,8	4,6	14,8
maxi	6,5 (Mende)	5,6 (Montpellier)	21,2 (Montpellier)
mini	3,2 (Limoux)	2,7 (Ganges)	4,9 (Ceret)

Source : IBTP, cellule économique régionale, Décembre 2005

- Le secteur de la construction pèse par ailleurs d'un poids inégal au sein de l'économie de chacune des zones. Entre les 14,25 % du total observés à Lodève et les 8,33 % de Montpellier, l'amplitude est forte.
- Au sein même de l'activité BTP les parts des divers corps d'état se révèlent hétérogènes. Le second oeuvre (SO) domine dans 9 bassins d'emploi de la région contre 8 pour le gros oeuvre (GO). Les travaux publics (TP) restent partout inférieur.

3.2.3 L'agriculture et la pêche : des activités en phase de modernisation

Il s'agit de deux secteurs longtemps déterminants pour l'économie régionale, qui se modernisent et se structurent en privilégiant la diversification et l'orientation « bio ». Dans ce domaine, les services de l'Etat ont pour préoccupation majeure de renforcer la structuration des différentes filières. A cet effet, l'Etat finance les actions de 7 structures départementales ou interdépartementales ainsi qu'une association (la fédération régionale de l'agriculture biologique) qui a pour rôle l'animation régionale et la conduite d'actions structurantes.

D'après l'INSEE, entre 2000 et 2005, le nombre d'exploitations de la région est passé de 43 790 à 35 825, soit une perte brute de l'ordre de 8 000 exploitations. La baisse relative est de 11,6.

Seul le nombre d'exploitations ayant une SAU supérieure à 100 ha a augmenté (+ 7% par rapport à 2000). Près du quart des exploitations de moins de 20 hectares de SAU a disparu en 5 ans. La SAU moyenne des exploitations de la région est passée de 22 à 27 ha entre 2000 et 2005. Dans la même période, les exploitations agricoles professionnelles sont devenues pour la première fois majoritaires en Languedoc-Roussillon.

La surface agricole utilisée en Languedoc-Roussillon, environ un million d'hectares, couvre près du tiers du territoire. Elle occupe ainsi le 14^{ème} rang des régions françaises : les régions Midi-Pyrénées et Centre sont les mieux placées avec environ 2,5 millions d'hectares chacune. Le reste du territoire régional se partage entre surfaces boisées, proches d'un million d'hectares, territoire agricole non cultivé, avec plus de 350 000 hectares et territoire non agricole, pour environ 300 000 hectares. En Languedoc-Roussillon, depuis l'année 2000, la surface des terres arables a progressé d'environ 2,1 %. En revanche, les cultures permanentes sont en retrait de 2,5 %. Les surfaces en vignes se sont contractées dans tous les départements, perdant près de 8 000 hectares.

La viticulture

En 2005, la situation économique et sociale de la filière vitivinicole s'est fortement dégradée, tant au niveau national que régional, et nous constatons le gonflement des disponibilités sur l'ensemble des segments de production. Les difficultés d'écoulement des productions ont induit une baisse continue des cours à la production sur l'ensemble des productions et une perte de revenu pour les producteurs.

Malgré un environnement sensible, la viticulture est un poste clé avec une production moyenne de 16 millions d'hectolitres, soit 88 % de la production française.

Sa mutation qui semble se poursuivre, illustre à la fois le dynamisme économique de la région et le désir de mettre en valeur des atouts et des savoir-faire.

C'est aussi une façon de passer d'une viticulture paysanne à une viticulture de chefs d'entreprise avec une part plus conséquente des emplois salariés liés à la fabrication du vin, à son conditionnement et à sa commercialisation, au détriment des emplois strictement agricoles.

La filière fruits et légumes en Languedoc-Roussillon occupe une place de choix pour la production de fruits : pêches et nectarines (1er rang), raisins, abricots et semences. Actuellement, elle connaît néanmoins des difficultés obligeant les entreprises d'aval (coopératives ou sociétés commerciales) :

- soit à rechercher des nouveaux approvisionnements et de nouveaux partenariats,
- soit à proposer des produits innovants, avec peu de volumes mais à forte valeur ajoutée.

La filière des produits de la mer s'articule autour de la pêche (45 000 tonnes, Sète 1^{er} port de pêche de la Méditerranée française), de la conchyliculture (fortement représentée à Port-Vendres et autour de l'Etang de Thau et de centres expérimentaux en aquaculture et pisciculture).

Utilisation du sol en 2005 selon les cultures

Unité : ha et %

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	Région/France Métropolitaine
Céréales y.c.semences	58 945	35 290	19 240	12 300	1500	127 275	1,4
Oléagineux y.c.semences	17 830	1 850	695	0		20 375	1,0
Légumes secs et protéagineux y.c.semences	3 200	150	215	25		3 590	0,8
Cultures florales	21	78	52	0	139	290	3,7
Autres terres arables	15 559	8 148	9 623	36 163	5040	74 533	1,4
Jachères	15 500	12 200	14 200	170	6186	48 256	3,7
Terres arables y.c.prairies	111 055	57 716	44 025	48 658	12865	274 319	1,5
Cultures fruitières	1 308	11 908	3 326	561	8700	25 803	12,4
Vignes	86 300	68 655	103 773	16	34720	293 464	32,8
Surface toujours en herbes	40 000	47 787	54 505	199 734	34450	376 476	4,6
Superficie agricole utilisée	257 199	197 302	215 089	258 800	142068	1 070 458	3,6
Territoire agricole non cultivé	102 607	50 793	121 534	13 984	62880	351 708	13,8
Surface boisée	210 000	257 500	200 000	225 200	136000	1 028 700	6,7
Peupleraies en plein	400	100	400	20	220	1 140	0,5
Territoire non agricole sauf étangs en rapport	55 929	77 614	83 000	19 750	68 950	305 243	4,3
Etangs en rapport	8 300	3 950	2 650	0	4 000	18 900	12,3
Surface totale (IGN)	634 435	587 259	622 673	517 664,00	414 118	2 776 149	5,1

2005 : Données semi-définitives

Source : Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales - Statistique agricole annuelle

Le territoire agricole résultant des tendances précédentes se caractérise de la manière suivante : Hérault viticole, Aude partagée entre un versant méditerranéen viticole et une ouverture atlantique marquée par les céréales et les oléagineux, les Pyrénées Orientales qui marient vins de qualité, maraîchage et fruits. Le Gard est quant à lui plus diversifié dans ses productions.

3.2.4 La prédominance du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est de loin le plus important de la Région Languedoc Roussillon avec environ 80 % des emplois créés. Il connaît un développement rapide dans toutes les activités relevant du service à la personne (commerces, établissements d'éducation, de santé, d'action sociale, activités de loisirs), du service aux entreprises (R&D, logistique démarche qualité...).

3.2.4.1 Quelle partition des activités du tertiaire ?

Une activité tertiaire dominée par les services, ...

Au 1er janvier 2005, les services non financiers regroupent 65678 établissements en Languedoc-Roussillon, soit 4,5 % du total national. Trois secteurs se distinguent par leur forte implantation régionale.

Il s'agit des activités immobilières, de la recherche et développement et de la santé et action sociale.

Les activités immobilières, avec 5 427 établissements, représentent 5,7 % des établissements nationaux exerçant ce type d'activités. Cette proportion, supérieure au poids moyen des établissements régionaux de services non financiers dans l'ensemble national, révèle une des spécialités économiques de la région.

Les activités de recherche et développement, qui comptent moins de 1 % des établissements de services aux entreprises (164 sur 19 037), constituent une deuxième spécialité régionale. Elles génèrent 2,3% du PIB régional quand cette proportion est de 1,3 % au niveau national.

Les services de santé et action sociale, avec 17 832 établissements de secteur privé implantés en Languedoc-Roussillon représentent 5,5 % du total national. Le département de l'Hérault concentre à lui seul près de 45 % des établissements de ce secteur.

... suivi du commerce

Avec 36406 établissements au 1er janvier 2005, le Languedoc-Roussillon regroupe 4,8 % des établissements commerciaux de France. Comme au niveau national, les deux tiers des établissements relèvent du commerce de détail (25 277 établissements). Dans ce secteur, deux activités se distinguent par une plus forte implantation dans la région qu'au niveau national: le commerce alimentaire de détail en magasin spécialisé et le commerce de détail hors magasin (marchés, foires etc....).

Les établissements de commerce de gros représentent 20 % des établissements commerciaux de la région. Les plus représentés sont ceux spécialisés dans la vente de produits alimentaires.

Le secteur du commerce et réparation automobile compte 4 565 établissements, soit 13 % de l'ensemble du commerce dans la région.

Dans un contexte où les créations et extensions de grandes surfaces sont réglementées, leur nombre reste stable dans la région: 62 hypermarchés et 199 supermarchés en 2006. Les départements présentant les plus fortes densités de population concentrent aussi le plus d'hypermarchés. L'Hérault et le Gard en rassemblent plus des deux tiers. Comme dans l'ensemble des régions, le nombre d'établissements de hard discount continue d'augmenter en Languedoc-Roussillon. Avec 189 établissements en 2006, ils représentent plus de 40 % des supermarchés et hypermarchés de la région.

La recherche et développement, un atout au service de la région

Dans la région, près des trois-quarts des emplois de la recherche et développement dépendent d'organismes publics essentiellement axés autour des sciences physiques et des sciences naturelles.

D'importants centres nationaux de recherche sont présents dans la région: CNRS, INRA, CIRAD, INSERM, IFREMER... Qu'ils dépendent d'organismes publics ou de laboratoires intégrés à des entreprises privées, les programmes de recherche émanent le plus souvent de structures d'envergure nationale.

En 2003, la recherche publique en Languedoc-Roussillon emploie 8 116 personnes en équivalent temps plein, dont 60 % sont des chercheurs. Cet effectif correspond à 5,2 % de la recherche publique nationale.

L'activité régionale des organismes publics de recherche et développement a mobilisé 702 millions d'euros en 2003, soit 6 % des ressources nationales régionalisables.

Hors organismes publics, 3 340 personnes (dont 1 520 chercheurs) sont impliquées dans des travaux de recherche et développement au sein des entreprises privées de la région. La région occupe 1,5 % de l'ensemble des chercheurs du secteur privé en France, la région Ile de France en regroupant 45 % à elle seule.

→ ***La richesse des ressources en recherche et développement/enseignement supérieur***

La région Languedoc-Roussillon, recèle un très fort potentiel technologique du fait de la concentration très élevée de laboratoires et d'organismes de recherche tant publics (AGROPOLIS, CEA, CEMAGREF, LIRMM, IFREMER...) que privés (Aventis, Horiba...).

La région accueille plus de 90 000 étudiants dont 70% relèvent de l'université. Elle compte notamment 4 universités « scientifiques », 9 Grandes Ecoles dont l'Ecole des mines à Alès, 14 établissements de 3^{ème} cycle.

Un réseau actif d'incubateurs, de pépinières de technopoles ainsi qu'un dispositif de transfert de technologie performant favorisent la création d'entreprise innovantes.

3.2.4.2 Les transports et la logistique : une activité enclin à se développer

C'est le secteur des transports et de la logistique qui présente aujourd'hui le plus gros potentiel de développement.

Le couloir languedocien est un secteur de transit de fret très important. Sa position géographique en fait le carrefour de l'Europe du Sud, favorisant ainsi l'émergence d'un développement économique structurant et fédérateur. Nul doute que Perpignan et Sète soient les protagonistes de ce secteur stratégique.

L'extension de la plate-forme multimodale « Pyrénées-Méditerranée » via notamment le chantier Saint-Charles à Perpignan est la résultante d'une constante progression de transport combiné. L'accroissement d'activité s'accompagne de besoins nouveaux en matière d'aires de stockage et de voies. Au terme de la réalisation de ce chantier prévu en 2009, le site devrait pouvoir accueillir des trains de 750 mètres. La réalisation prochaine de la ligne nouvelle à écartement européen entre Perpignan et Barcelone devrait ouvrir de nouvelles perspectives en terme d'activités logistiques et de transport.

Le port de Sète est le deuxième port méditerranéen français concernant le transport de marchandise. En 2005, il totalise à lui seul 3 840 milliers de tonnes soit une augmentation de 5,6% (Source : LES CAHIERS "TRANSPORT ET AMENAGEMENT" en Languedoc-Roussillon, Journal n° 26 - Mai 2006 / DRE Languedoc-Roussillon - ARTEA). Son activité repose sur les vrac liquides (hydrocarbure, produits chimiques, produits alimentaires...), sur les vrac industriels et agroalimentaires (charbon, engrais, minerais, aliments pour bétails...) et sur les produits forestiers.

De même que Perpignan, la position géographique et logistique de Sète (voie ferrée, A9, le canal du Rhône à Sète, l'aéroport de Montpellier Méditerranée, port de Sète) lui confère une place de premier choix au sein du pôle Multimodal Montpellier - Sète Méditerranée qui permet au flux provenant d'Europe du Nord de converger vers les pays méditerranéens.

Le transport aérien qui redémarre

Après deux années consécutives de baisse, due à la liquidation de la compagnie Air Littoral, le trafic de la région renoue avec la croissance. Celle-ci est tirée par le trafic du développement international de la compagnie Ryan air sur les aéroports de Carcassonne et de Nîmes.

Sur Montpellier, la baisse de trafic est principalement due à la liaison aérienne avec Paris qui continue à perdre des passagers (-5 %).

Sur Perpignan, le trafic avec Paris reste stable (+ 0,3 %). La baisse de trafic est due principalement à la liaison Ryan air sur Londres qui perd 14,6 % de passagers. Cette liaison est la seule opérée par cette compagnie sur cet aéroport.

Sur Béziers, qui ne dessert que Paris, la croissance de trafic de 25 % résulte d'une année 2004 marquée par une forte baisse suite à l'arrêt momentané de la liaison sur Paris lors de la disparition d'Air Littoral. Le niveau de trafic 2005 reste encore loin de celui que réalisait l'aéroport antérieurement, à savoir 70 000 passagers

3.2.5 Le tourisme une activité économique majeure

Le tourisme représente un des maillons essentiel de l'économie régionale. Le climat (300 jours d'ensoleillement en moyenne par an), la diversité des paysages, la multiplicité des sites historiques, le cordon littoral et son accessibilité placent la région Languedoc Roussillon au 3^{ème} rang des destinations touristiques françaises (hors Ile-de-France).

L'économie touristique pèse 10,4 % du PIB régional et génère près de 8 % des emplois avec 68 000 salariés dont le tiers est saisonnier.

3.2.6 Une activité centrée sur le littoral...

Le littoral demeure, en effet, la première destination des touristes et l'espace où se localisent les principaux équipements d'accueil (hôtels, résidences secondaires, meublés, campings). La région représente 7 % des nuitées dénombrées en France, mais 12 % des nuitées estivales ce qui traduit bien la spécificité du tourisme estival en région qui compte pour près des trois quarts des séjours recensés. Les quelque 220 km de façade littorale concentrent l'essentiel des campings (hôtellerie de plein air : 785 unités en région, 120 000 emplacements soit 13 % des emplacements nationaux). 70 % des emplacements régionaux se localisent dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales.

Le littoral conquis et aménagé représente aujourd'hui environ 70 % des activités touristiques de la région, le quart du parc immobilier soit 360 000 logements dont un sur deux en résidence secondaire et une construction moyenne annuelle de près de 7 000 logements dont les 2/3 sont maintenant en résidence principale surtout sous forme de maisons individuelles.

3.2.7 ...mais suppléée par d'autres espaces

Les espaces de nature, la campagne, les stations thermales jouent sur d'autres registres, à d'autres moments de l'année.

Une dizaine de stations thermales, dont deux (Balaruc-les-Bains et Amélie-les-Bains) se classent parmi les cinq premières de France, accueillent près de 90 000 curistes par an (troisième région française après Aquitaine et Rhône-Alpes, 16 % du total national). Le tourisme d'affaires occupe également une bonne place en France et le Corum à Montpellier est classé troisième palais des congrès de France. Enfin la région dispose de vastes espaces de nature et de campagne qui représentent un potentiel à valoriser tant par la qualité des sites que par les produits de l'agriculture, et de nombreux sites culturels drainant plusieurs centaines de milliers de visiteurs chaque année, Nîmes, le Pont du Gard et la cité de Carcassonne étant les plus fréquentés. Sans parler du nombre de festivals et de fêtes qui animent villes et villages du printemps à l'automne.

La mise en tourisme concerne dès lors l'ensemble de l'espace régional impliquant une politique régionale forte et volontariste de promotion, de développement et de valorisation des identités touristiques, une démarche qualitative d'accompagnement et de restructuration des territoires à partir d'un schéma régional pensé comme un cadre de référence pour l'action et l'organisation des projets.

3.2.8 Une fréquentation touristique en voie de stabilisation

Le Languedoc-Roussillon est la quatrième région touristique française et la troisième hors Ile-de-France.

L'économie touristique languedocienne, avec 4,7 milliards de chiffre d'affaires, est l'une des premières contributrices au Produit Intérieur Brut Régional (10,4 % du PIB). Elle génère 8 % de l'emploi régional avec près de 78 000 salariés.

La fréquentation touristique diminue régulièrement depuis le record historique de 2001 (104 millions de nuitées). Elle a atteint 96 millions de nuitées en 2004 et stagne en 2005 à 98,5 millions de nuitées. La fréquentation touristique se caractérise par une forte saisonnalité entre le 14 juillet et le 15 août (55 % du chiffre d'affaires) mais une « seconde saison », avec des pics en avril et mai, émerge.

En 2005, 2/3 des nuitées ont été assurées par la clientèle française (dont 10 % émanant du Languedoc-Roussillon).

La fréquentation touristique est fortement orientée vers le littoral qui concentre 60 % de l'offre d'hébergement.

3.2.9 Quelle géographie du tissu économique régional ? - Eléments de synthèse

L'activité économique est essentiellement concentrée autour de quelques grandes agglomérations urbaines, l'industrie dans le Gard et l'Hérault, alors que les autres départements présentent une dominante rurale.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, le tissu économique régional se caractérise par une présence massive du commerce et des services : ces deux secteurs d'activité concentrent 76,6 % des établissements régionaux.

L'Hérault (avec la Lozère) est le département qui se distingue le plus de la moyenne régionale.

Il se caractérise par une plus forte proportion d'établissements dans le secteur du commerce ou des services (78,6 %) alors que la construction y apparaît moins présente que dans le reste de la région. Cette forte image de tertiarisation de l'Hérault est encore renforcée par une présence importante d'établissements orientés vers les services aux entreprises.

A noter que le bassin de Montpellier rompt avec cette économie résidentielle car tourné vers la recherche/développement, la logistique, les NTIC..., il est devenu le premier espace industriel du Languedoc.

Dans les départements de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales, la répartition des établissements par grand secteur d'activité est proche de la structure régionale. L'Aude rassemble proportionnellement plus d'établissements commerciaux (28,7 % contre 27,3 % dans la région).

Le Gard concentre une plus forte proportion d'établissements industriels que le reste de la région (10 % contre 8,7 %). La différence se fait surtout dans les biens de consommation (2,4 % contre 2 % dans la région), dans les biens intermédiaires (2,4 % contre 1,9 %) et de façon moins nette dans les biens d'équipement (1,6 % contre 1,4 %).

Le département des Pyrénées-Orientales se distingue par un commerce un peu plus présent (28,4 % contre 27,3 %) ainsi que par davantage de services rendus aux particuliers (17,9 % contre 15,4 %).

3.3 Une forte croissance de l'emploi contrastée par un taux de chômage élevé et récurrent

La région se situe au 1er rang des régions françaises en terme de croissance des emplois, tout en détenant le taux de chômage le plus élevé de France (12,1 % au 3^{ème} semestre 2006).

A la fin du troisième trimestre 2005, l'Assedic estimait à 493 000 le nombre de salariés dans le secteur privé industriel et commercial non agricole de la région. 10 300 emplois nets ont été créés en 12 mois (+ 2,1% en un an, pour + 0,4 % au niveau national).

Dans le secteur tertiaire, 9 600 emplois nets ont été créés entre octobre 2004 et septembre 2005. Le secteur de la construction est resté florissant, avec 1 700 emplois nets créés en 12 mois (+ 3,4 %). Pour ces deux secteurs, qui s'alimentent en partie à la croissance de la population, la hausse annuelle est largement supérieure à celle observée au niveau national.

Dans la même période, l'industrie a perdu plus de 1 000 emplois.

Les efforts en terme de création d'emplois ne suffisent pas à endiguer la demande générée par le flux migratoire. Chaque année, le marché du travail languedocien accueille 7 600 nouveaux actifs (dont les conjoints d'actifs mutés à la recherche du « 2ème emploi »).

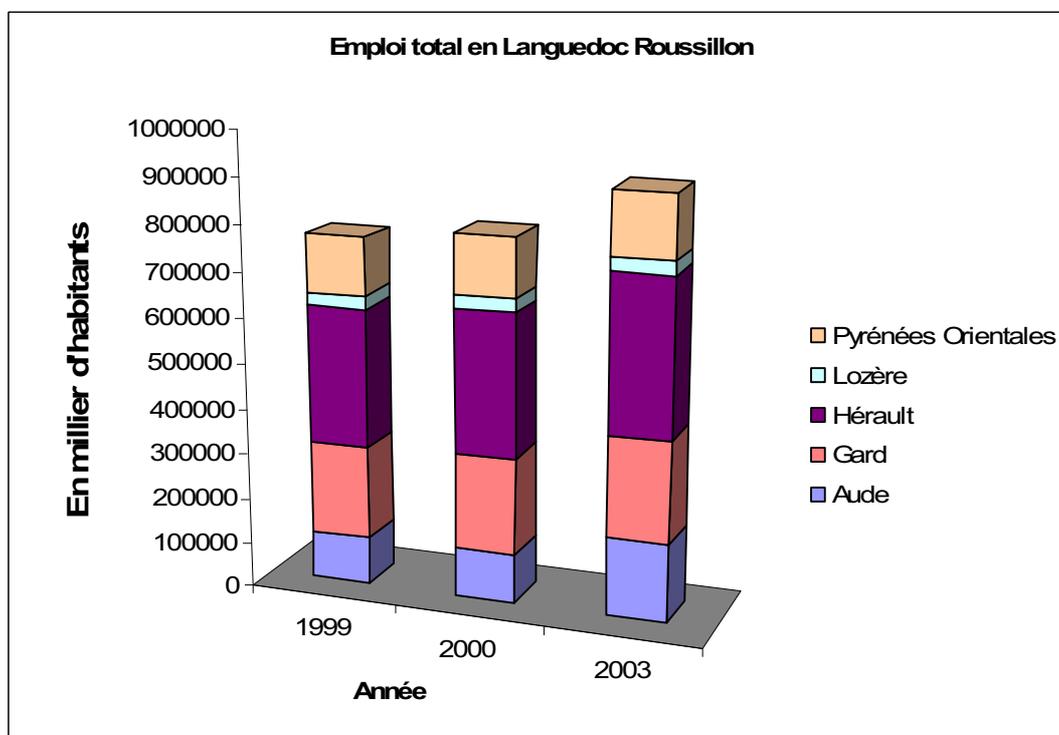
A la fin de l'année 2005, 13,0 % de la population active du Languedoc-Roussillon était au chômage. La baisse du taux de chômage (0,7 point en un an) a été encore plus sensible qu'au niveau national. Cependant, même si le Languedoc- Roussillon n'est plus la région la plus mal classée en la matière, l'Hérault (13,8 %) et le Gard (13,6 %) restent les départements de France métropolitaine les plus touchés.

3.3.1 L'emploi et sa répartition territoriale

→ Selon les tableaux de l'économie du Languedoc-Roussillon édités par l'INSEE en 2006, près de 859 000 personnes occupent un emploi en Languedoc-Roussillon fin 2004. Parmi elles, 751 000, soit 87,5 %, exercent une activité salariée et 108 000 une activité non salariée.

Avec 3,5 % de l'emploi métropolitain, la région se situe au 10ème rang des régions françaises. L'emploi non salarié reste toujours plus développé : 12,5 % en Languedoc-Roussillon contre un peu moins de 9 % pour la métropole.

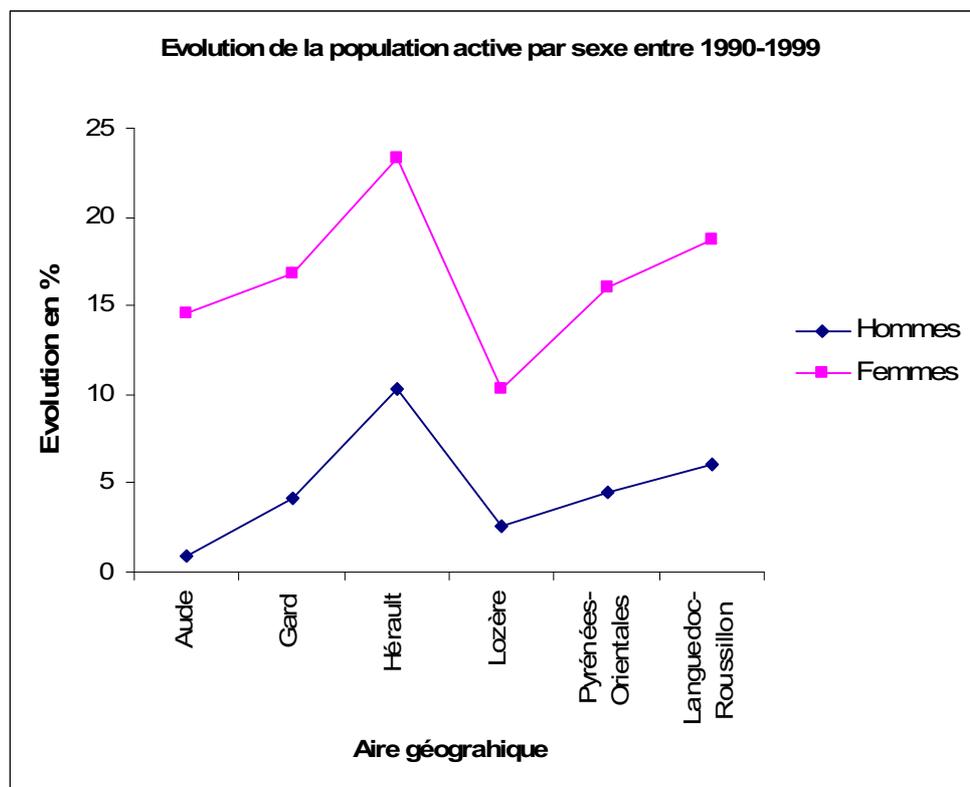
→ Plus de 40 % des emplois se concentrent dans l'Hérault. Suivent ensuite le Gard (26,3%), les Pyrénées-Orientales (16,3 %), l'Aude (13,4 %) et la Lozère (3,5 %). Le Gard demeure le département le plus industrialisé de la région. Dans l'Hérault les services sont encore plus prépondérants avec 64,5 % des emplois du département. Dans les Pyrénées-Orientales 18 % des emplois se situent dans le commerce, constituant ainsi la part la plus forte de la région.



3.3.2 La féminisation de l'emploi

En 2003, le taux de féminisation des emplois atteint 47 %, 348 000 femmes ayant un emplois contre 394 000 hommes, mais au cours de la dernière décennie du 20^{ème} siècle, la progression de l'emploi féminin a été de 17 % , celui de l'emploi masculin de 1 % seulement.

Si tous les secteurs s'ouvrent à l'emploi des femmes, celles-ci sont surtout présentes dans certains métiers relevant du tertiaire et des services à la personne (éducation nationale, santé, secrétariat, commerce, entretien...). Leur métiers sont aussi plus exposés au chômage que ceux qui paraissent réservés au hommes.



3.3.3 La métamorphose des profils socioprofessionnel

Les profils socioprofessionnels ont changé : les cadres, les professions intellectuelles et supérieures, les employés ont beaucoup progressé au détriment des catégories intermédiaires et surtout des ouvriers. Cela s'explique principalement par la tertiarisation des emplois et dans une moindre mesure par le développement du salariat.

3.3.4 La tertiarisation des emplois

En Languedoc-Roussillon, la répartition des activités économiques par secteur a fait l'objet de profondes mutations :

L'agriculture s'est effacée

Le secteur primaire, représente aujourd'hui dans la région 5,4% des emplois. L'agriculture a certes perdu entre 1960 et 2000 les deux tiers de ses emplois mais l'agriculture régionale fait preuve, toutes proportions gardées, d'une capacité de résistance notable qui contribue à la pérennisation de l'image d'une région agricole. (Source : Document « SERVIR » CR LARO)

L'industrie s'est calquée sur un modèle économique tourné vers la recherche/développement, la logistique, l'innovation, les nouvelles technologies

En 2004, l'industrie représente seulement 9,6 % des emplois de la région contre 16,4 % au niveau national (Source : INSEE).

Dans la région se dessine toutefois une propension à s'industrialiser selon les modèles dominants d'une économie tournée vers la recherche/développement, la logistique, l'innovation, les nouvelles technologies. Le bassin d'emploi de Montpellier, le plus marqué par le phénomène métropolitain, est ainsi devenu le premier espace industriel du Languedoc.

Paradoxalement, la faible place de l'emploi industriel peut constituer un atout relatif pour la Région. En effet, elle n'a pas eu à gérer de longues et coûteuses restructurations industrielles (à l'exception des industries minières et de quelques bassins en crise de récession de l'emploi comme le bassin de Limoux), et son environnement a été relativement préservé. Cela peut laisser supposer qu'une « culture » industrielle moderne s'implanterait plus facilement en Languedoc.

La construction et l'immobilier : un secteur d'activité actif

Les secteurs de la construction et de l'immobilier restent très dynamiques et affichent d'excellents résultats en liaison avec la croissance démographique. Alimentées par l'essor démographique et le besoin croissant en infrastructures, les activités du bâtiment et des travaux publics emploient environ 56 000 personnes (hors intérim) soit plus de 7 % des actifs de la région. C'est le secteur qui connaît la plus forte augmentation : plus de 5 % d'emplois en plus en un an.

En dépit d'une augmentation du nombre de logements neufs mis en chantier, elles ne suffisent toujours pas à satisfaire la demande.

Le secteur tertiaire est celui qui a connu le plus de croissance

Entre 1999 et 2004, plus de 80 % des nouveaux emplois ont relevé du secteur tertiaire, avec une belle progression des services aux particuliers et aux entreprises. Son accroissement constant dans presque tous les domaines offre la principale perspective d'embauche aux nouveaux arrivants sur le marché du travail. Cette offre croissante, qui résulte de l'essor démographique, de l'activité touristique, du développement de la formation et de la recherche, concerne prioritairement les zones urbaines dynamiques. Elle est un fondement du développement régional, mais contribue aussi au renforcement des disparités au sein d'un espace qui enregistre des déséquilibres grandissants.

3.3.5 Le chômage : une donnée omniprésente

	Taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT)						
	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-orientale	Languedoc-Roussillon	France
déc-06	11,00%	12,50%	12,40%	5,10%	11,80%	11,90%	8,60%
Variation annuelle en point	-0,8	-1,2	-1,6	-0,5	-0,9	-1,3	-0,9
<i>Source : Insee</i>							

Les offres d'emploi ont connu une forte progression en 2004, y compris dans les emplois durables, alors que la région est surtout reconnue par l'importance de ses emplois temporaires ou saisonniers. Nous retiendrons que sur une longue période (1960/2000), le chômage présente une dimension structurelle liée certainement à l'histoire du développement économique languedocien, aux reconversions des industries traditionnelles, mais aussi au rapport entre migrations définitives d'actifs et création d'emplois.

La lutte contre le chômage des jeunes demeure une priorité pour l'Etat. Une baisse très sensible est enregistrée en 2005 (6,7 % contre 5,8 % au niveau national). Ce bon résultat, en nette rupture avec la tendance antérieure, est dû au nombre important de jeunes ayant bénéficié d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi ou ayant conclu un Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) qui, s'il ne donne pas au jeune un emploi ou une formation, lui assure toutefois un suivi significatif par la structure. En 2005, 4 648 jeunes, dont une majorité de faible niveau de qualification, y ont souscrit. Par ailleurs, 5 nouvelles maisons de l'emploi ont été créées en 2005 : Perpignan, Narbonne, Lunel, Lodève et Béziers. Elles sont aujourd'hui opérationnelles. D'autres projets sont en cours, le plus important étant celui de la maison de l'emploi de Nîmes qui remplacera la Cité des Métiers de Nîmes et du Gard.

Au premier mars 2007, le chômage est en net recul pour toutes les catégories et quelque soit les tranches d'âges dans tous les départements de la région sauf pour le nombre de jeunes demandeuses d'emploi des Pyrénées Orientales qui lui est en légère augmentation.

3.4 Les nouvelles entreprises

Même si l'écart semble se réduire, le Languedoc-Roussillon continue à se singulariser par un taux de création d'entreprises supérieur au taux national (14,5 % contre 12,1 % en 2005). Ce dynamisme se vérifie dans l'ensemble des grands secteurs d'activité, sauf dans l'industrie.

Actuellement les technologies de l'information et de la communication (TIC) représentent un véritable enjeu pour la région Languedoc-Roussillon, par l'activité qu'elles génèrent autant que par les changements qu'elles impliquent dans la mutation des activités traditionnelles et des modes de vie.

Montpellier L.-R. Technopole, devenue Montpellier Méditerranée Technopole a initié un modèle de développement économique et territorial alliant pépinières d'entreprises, banque de données, offre de service de pointe aux laboratoires, aux entreprises et universités qui sont mis en relation de partenariat, services d'échanges et de relations internationales.

Depuis une dizaine d'années, le bassin d'emploi de Montpellier enregistre sur ce plan le taux le plus élevé de « créations pures d'entreprise ». Dans ce contexte, la localisation des entreprises sur le Languedoc-Roussillon illustre des disparités territoriales prononcées : la plupart d'entre elles se situent dans les grandes aires urbaines notamment celle de Montpellier et de Nîmes, ou sur une large frange littorale de Sète à Aigues-Mortes et dans l'environnement de Perpignan.

La dynamique démographique s'accompagne donc d'une dynamique de création d'entreprise.

Taux de créations d'entreprises en 2005 par secteur d'activité

Unité : le %

	Aude	Gard	Hérault	Lozère	Pyrénées-Orientales	Languedoc-Roussillon	France
Industrie	10,6	10,2	10,8	8,5	11,2	10,6	8,5
Construction	18,6	17,0	16,6	7,5	19,5	17,1	14,3
Commerce et réparations	16,6	14,2	15,7	9,2	16,4	15,4	12,8
Autres services	13,7	12,5	13,6	10,2	17,1	13,9	11,9
Ensemble	15,1	13,5	14,3	9,3	16,9	14,5	12,1

Champ : ICS Industrie Commerce Services

Source : INSEE - (recensements de la population 1975 à 1999) Estimations de population du 01/01/2000 au 01/01/2004

Cette note optimiste doit cependant être tempérée par une espérance de vie limitée (taux de survie à cinq ans inférieur au taux national (50,1 % contre 55,7 %). Ce constat vaut pour tous les secteurs d'activité.

Sur le littoral, la fragilité des établissements va de pair avec le caractère saisonnier des activités souvent liées au tourisme.

3.5 Des échanges extérieurs stables

Depuis une dizaine d'années, les échanges extérieurs du Languedoc-Roussillon s'amenuisent régulièrement.

La région reste faiblement exportatrice malgré la forte progression des exportations en 2005 : 1,5 % des exportations françaises. Les importations régionales représentent pour leur part, 1,7 % des importations françaises.

L'Hérault assure l'essentiel de la croissance des exportations en 2005. Le Gard et les Pyrénées-Orientales occupent les seconde et troisième positions régionales pour les exportations.

Les autres départements sont finalement peu impliqués dans les échanges.

L'Union Européenne est le principal partenaire commercial de la région :

- l'Espagne représente 40 % des échanges ;
- l'Allemagne et l'Italie génèrent respectivement 19 % et 15 % des échanges extérieurs.

Parmi les produits dégagant un excédent :

- les équipements électriques et électroniques ;
- les industries agricoles et alimentaires ;
- les produits chimiques.

Les produits industriels et les combustibles restent fortement déficitaires.

L'ECONOMIE DU LANGUEDOC ROUSSILLON : UNE ECONOMIE EN VOIE DE MUTATION

Ce qui caractérise la région Languedoc Roussillon :

- un PIB en hausse sensible depuis plusieurs années,
- une contribution du Languedoc Roussillon de 3,2 % de la richesse nationale,
- un taux de chômage qui reste le plus élevé de France,
- un tissu industriel en carence,
- un secteur viticole qui « sort » de la crise,
- une région qui mise sur le développement du secteur tertiaire et notamment sur le dynamisme de l'artisanat, du commerce et des services pour réussir sa mutation économique,
- un vaste réseau de recherche et développement favorisant l'émergence d'activités nouvelles dans les hautes technologies, notamment les TIC, les sciences de la vie et les énergies propres.

L'ATTRACTIVITE ET L'IMAGE DU TERRITOIRE LANGUEDOCIEN

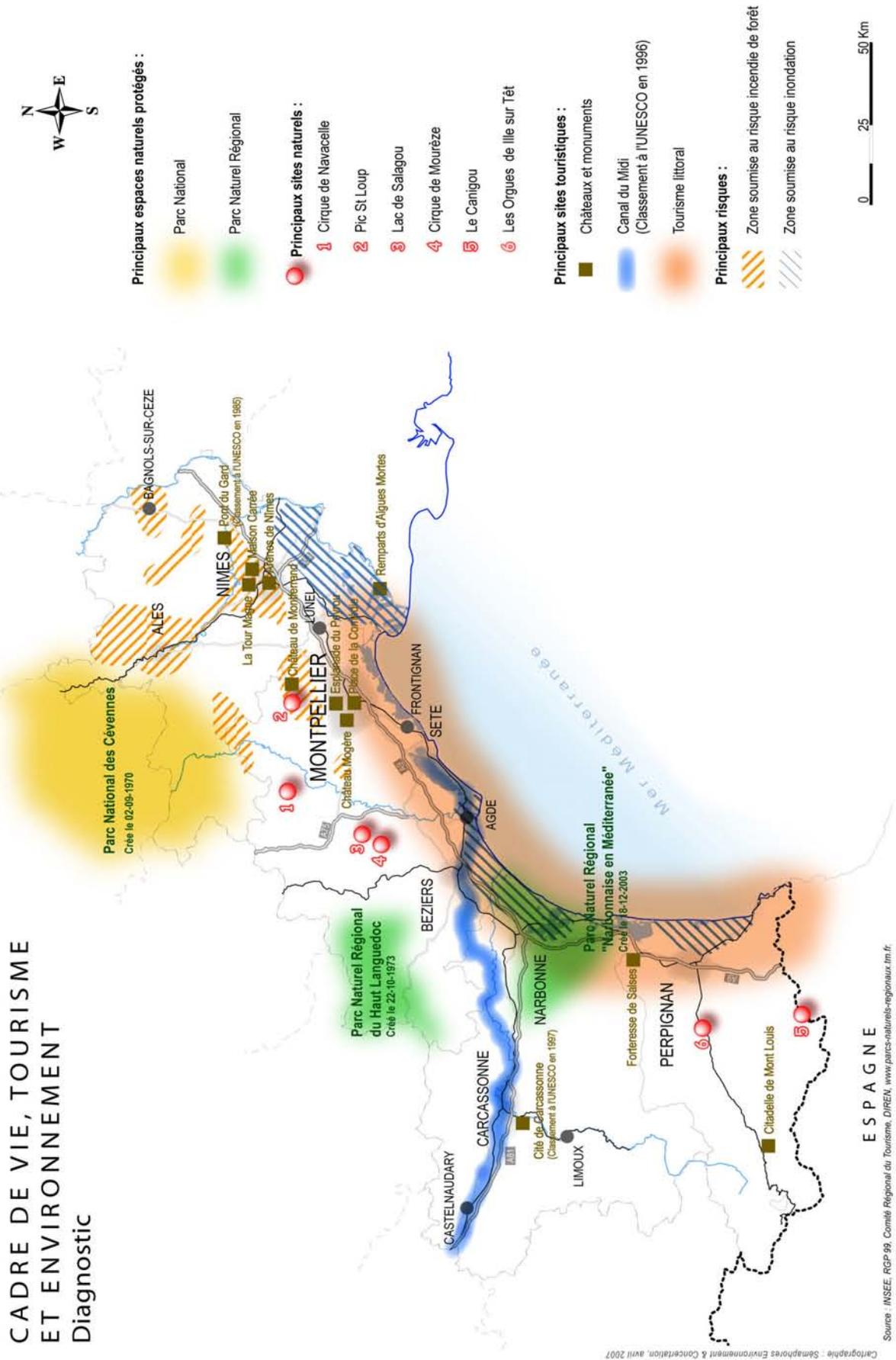
Etudier l'attractivité et l'image de Languedoc-Roussillon revient à expliquer le dynamisme de ce territoire et comprendre l'origine de sa renommée de « terre d'accueil ».

Le solde migratoire (Cf : Chapitre relatif à la « socio - démographie ») place le Languedoc-Roussillon en tête des régions les plus attractives de France Métropolitaine.

Cela se traduit notamment par :

- des entrées qui progressent plus vite que des sorties,
- des arrivants de tous horizons (régions voisines, étranger) et de tous âges ; la région attire la plupart des catégories de population : familles, retraités et jeunes.
- un parc de résidences principales relativement récent,
- des résidences secondaires représentant un quart du logement régional.

Les facteurs qui contribuent à l'attractivité du territoire sont multiples et de nature assez variée. En voici une déclinaison possible :



3.1 Une qualité de vie reconnue

Les aires urbaines de la région bénéficient de « l'effet Sud - Est » : soleil et mer, très convoités par les nouveaux arrivants.

Ainsi, du Nord au Sud, Nîmes, Beaucaire, Lunel, Montpellier, Sète, Agde, Béziers, Narbonne et Perpignan forment une sorte de continuum où se concentre plus de la moitié de la population régionale.

Les aires urbaines de Nîmes, Montpellier et Perpignan représentent les entités les plus dynamiques.

A cela s'ajoute la résidentialisation des communes littorales ; aux demandes déjà nombreuses des résidents actifs (logements, emplois, équipements tels qu'établissements scolaires, universités, culturels...) s'ajoutent celles des retraités et des touristes (hébergement, services, activités récréatives, etc.).

Tous ont en commun la volonté de conserver une bonne qualité de vie, de voir préserver les sites et la beauté des paysages.

En raison de sa situation bioclimatique privilégiée, la Région possède l'un des patrimoines naturels parmi les plus riches et les plus variés de la France métropolitaine, malheureusement fragilisé. Avec ses 160 km de côte sableuse, un système lagunaire, une réserve biologique de premier ordre et des zones de montagne encore préservées, le Languedoc-Roussillon constitue un espace naturel exceptionnel. La région compte 550 espaces protégés (dont 128 classés), soit le quart des espaces protégés français.

L'histoire et la culture y sont omniprésentes avec 300 sites historiques classés et l'inscription du Patrimoine Mondial de l'UNESCO de la cité de Carcassonne, du Canal du Midi et du Pont du Gard.

Ces atouts participent à l'attrait touristique de la région qui la place d'ailleurs parmi les régions françaises les plus touristiques.

Cette concentration des populations et activités sur le littoral est facilitée par son accessibilité (Cf : Chapitre « Les transports, déplacements et accessibilité »).

3.2 Languedoc-Roussillon : 1ère région française pour la biodiversité !

La région Languedoc-Roussillon présente une richesse exceptionnelle ! De la mer au sommet du Canigou en passant par les plages, les lagunes, les plaines cultivées, les lacs, les garrigues, les causses... toutes les conditions sont réunies pour qu'une grande diversité d'espèces animales et végétales vivent sur ce territoire. 70 % des espèces animales françaises sont présentes en Languedoc-Roussillon et les espaces naturels représentent 65 % du territoire régional. Dans la région, les espaces naturels protégés sont nombreux, citons en particulier :

- **26 réserves naturelles** qui protègent, grâce à une gestion exemplaire, les sites d'une valeur patrimoniale exceptionnelle.
- **3 parcs naturels régionaux** qui assurent un développement durable du territoire fondé sur la mise en valeur du patrimoine naturel.
- **plus de 9 000 hectares** de sites littoraux sont maintenus en état naturel par le Conservatoire du Littoral. Les gestionnaires de ces aires protégées s'attachent à préserver la diversité biologique du Languedoc-Roussillon en intégrant l'homme et ses activités. Ils mettent également en valeur le patrimoine culturel et dynamisent la vie locale, à travers notamment des actions d'accueil, d'éducation et de sensibilisation du public.

3.3 Une politique ambitieuse pour préserver la biodiversité

Consciente des richesses de son territoire et de sa responsabilité pour les préserver, la Région met en oeuvre une politique énergique pour concourir à l'objectif de maintien de la biodiversité.

3.3.1 La sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel

Création de réserves naturelles régionales

La Région veut apporter aux milieux naturels et géologiques une protection réglementaire forte en limitant certaines activités (circulation de véhicules à moteur, travaux lourds...) et en gérant la fréquentation humaine (aménagement de sentiers, interdiction des feux...).

Ouverture au public des espaces naturels protégés

La région prévoit des sentiers d'interprétation et de découverte, des aménagements visant à favoriser l'accès du public handicapé (rampes d'accès, fauteuils tout-terrain tirés par des ânes, sentiers d'interprétation sonores pour malvoyants), des animations et sorties, des projets pédagogiques tout au long de l'année pour les scolaires.

Préservation de la faune et de la flore, gestion durable du patrimoine naturel

La région soutient les démarches visant :

- à mieux connaître les espèces et en suivre l'évolution (inventaires, gestion de bases de données),
- à aider, à entretenir ou à restaurer les milieux dans lesquels vivent ces espèces : débroussaillage de prairies et de clairières, promotion de pratiques agricoles extensives respectueuses de l'environnement (conservation de haies et talus, pastoralismes...) qui maintiennent la diversité des milieux, aménagement d'îlots protégés pour la nidification des oiseaux...

Elle travaille aussi sur les paysages et la nature ordinaire pour définir les différentes entités paysagères caractéristiques de la région, veiller à leur prise en compte dans la planification de l'urbanisation.

3.3.2 La protection et la gestion durable du littoral

La Région veut préserver de l'urbanisation les espaces naturels de la côte et lutter contre l'érosion par des méthodes « douces » : restaurer le fonctionnement naturel des plages à travers la revégétalisation des dunes de l'arrière-plage, le recul des voies d'accès et de stationnement...

3.3.3 Le soutien des parcs naturels régionaux

La Région soutient activement les projets des parcs naturels régionaux associés à la politique de préservation de la biodiversité et qui concernent leur territoire d'intervention.

3.4 Des dispositifs d'enseignement et de formation variés pour les étudiants

En termes d'attractivité étudiante, la Région Languedoc Roussillon se situe au quatrième rang des régions françaises après Ile-de-France, Midi-Pyrénées, et Nord-Pas-de-Calais. Les échanges migratoires d'étudiants entre le Languedoc-Roussillon et les autres régions françaises se font au profit de la première dans la grande majorité des cas.

Le pouvoir d'attraction de la région est principalement lié à :

→ *l'existence de dispositifs d'enseignement et de formation variés*

Principalement de portée généraliste, le panel de formations proposé en Languedoc-Roussillon attire un large public.

L'aire urbaine de Montpellier est de loin la plus attractive puisqu'elle accueille deux tiers des étudiants de la région, du fait de la présence d'un nombre important d'universités, de formations, post-baccalauréat, d'écoles et instituts divers.

→ *leur qualité et leur notoriété dans certain cas*

La région habite également des établissements de prestige :

- ENSA, CNEARC, ENSIA CIARC spécialisés dans l'agronomie et l'agriculture,
- ESCEM, Ecole de Chimie, Ecole des Mines d'Alès/Nîmes et POLYTECH de Montpellier.

En lien avec les pôles de recherche à vocation nationale et internationale, les secteurs de l'Agronomie et de l'Alimentation, des Sciences de la Vie (santé, chimie, biotechnologies et bio matériaux...) sont en plein développement et attirent de nombreux étudiants.

→ **l'accessibilité** : les étudiants recherchent la qualité des transports collectifs. Cependant il devient de plus en plus difficile pour eux de trouver un logement à un prix acceptable surtout dans l'agglomération de Montpellier.

3.5 Des atouts économiques

L'attractivité du Languedoc-Roussillon peut aussi se mesurer aux entreprises nouvelles qui s'implantent sur le territoire. Or, dans la région, dynamique démographique rime avec dynamique de l'emploi et création d'entreprises (Cf : Chapitre « Les activités économiques et le développement économique »).

Globalement, l'attractivité de la région Languedoc-Roussillon bénéficie de l'attractivité nationale et des facteurs sur lesquels la France est bien placée au plan international : productivité globale, situation politique stable du pays, qualité des infrastructures, niveau de qualification de la main d'œuvre et infrastructure de recherche.

A cela s'ajoute un cadre de vie de bonne qualité qui permet de vivre à la campagne en bénéficiant des avantages des villes proches ; image positive d'un environnement agréable.

Enfin, les commodités de circulation grâce à la présence de nombreuses infrastructures de transport jouent encore en faveur du territoire languedocien.

3.6 Des moyens de transport relativement complets qui exercent une influence certaine sur les stratégies des populations (résidents, clientèles touristiques, ...)

Cf : Partie suivante

LES TRANSPORTS, DEPLACEMENTS ET ACCESSIBILITE

Le couloir languedocien est un axe historique de communication depuis l'antiquité. Il présente une offre ayant la particularité d'être à la fois fluvio - maritime, routière et ferroviaire.

Aux infrastructures terrestres s'ajoutent les ports maritimes et un réseau d'aéroports. L'arc languedocien est par ailleurs bien équipé en sites de transport combiné et en plates-formes logistiques.

Les itinéraires empruntés sont ceux imposés par la géographie du territoire.

3.1 Les infrastructures fluviales

Avec le port maritime de Sète, le Languedoc-Roussillon constitue le dernier maillon du bassin fluvial Rhône - Saône divisé comme suit :

- la Saône de Corre à Lyon,
- le Rhône de Lyon à Arles,
- le Rhône de Arles à Fos-Sur-Mer,
- le canal du Rhône à Sète.

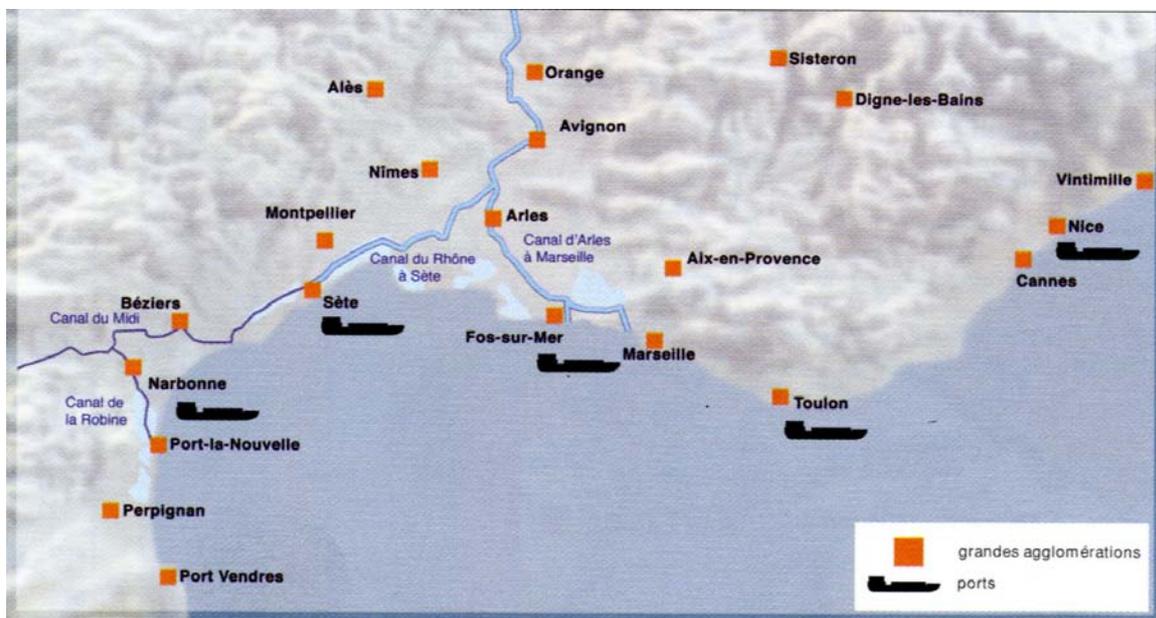
Le Canal du Rhône à Sète est un atout pour la desserte du port de Sète. Son trafic est directement lié à celui du port. En 2005, le transport de commerce avec le Canal a atteint les 448 771 tonnes. Cela représente une augmentation de 55 % par rapport à 2004. Cette envolée est principalement due à un fort trafic de charbon pour approvisionner une centrale thermique à Montceau-les-Mines. Elle s'inscrit dans l'amélioration continue des conditions de navigation du Canal menées depuis de nombreuses années.

3.2 Les infrastructures maritimes

Le Service Maritime de Navigation en Languedoc Roussillon (SMNLR) assure la direction des Ports d'Intérêt National de Sète et Port-la-Nouvelle. Ces deux ports ont été transférés aux collectivités territoriales au 1er janvier 2007, en application de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés locales.

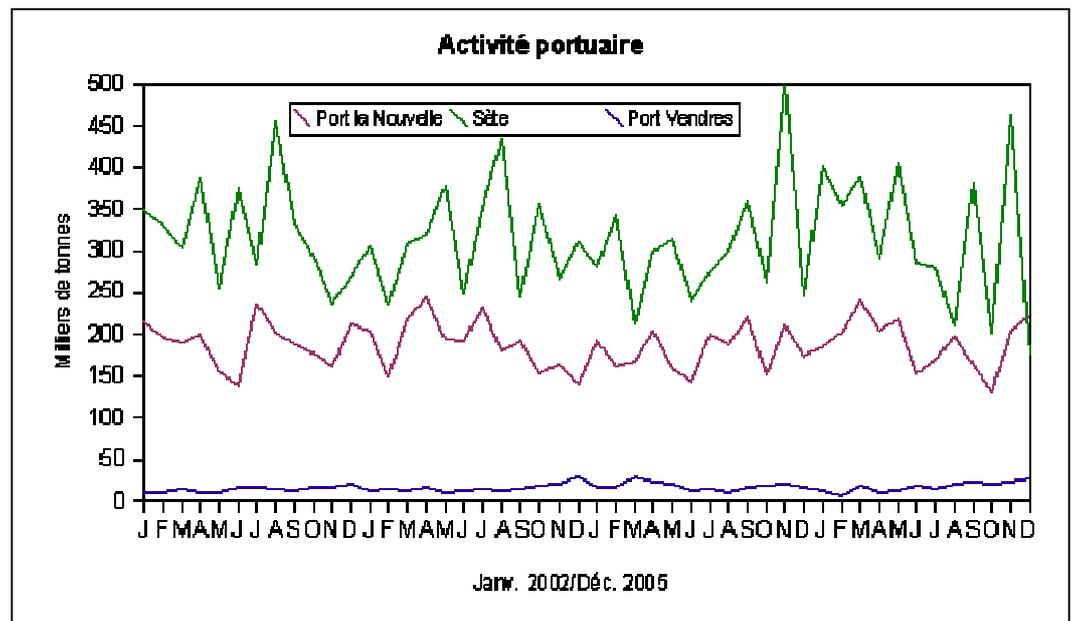
Le terminal pétrolier en mer de Port-la-Nouvelle a été remis en service après des travaux d'un montant de 3,2 M€. Le montant des interventions de l'Etat dans les ports s'est élevé à 248 K€ à Sète dans le cadre du CPER et à 527 K€ hors CPER dont 32 K€ à Port-la-Nouvelle et 495 K€ à Sète.

L'activité des 2 ports s'est accrue avec un trafic marchandises porté à 3 837 000 tonnes (+ 6,2 %) à Sète et 2 292 000 tonnes à Port-la-Nouvelle (+ 5,6 %) et un trafic passagers en très forte augmentation (+ 23 %) avec un total de 244. Le secteur des marchandises en conteneurs progresse nettement (71 %) mais ne représente qu'une faible part d'un trafic dominé par des transports en vrac solides ou liquides.



Ces ports se trouvent aujourd'hui au cœur d'un vaste projet de développement du transport maritime par l'intermédiaire des lignes nouvelles de cabotages (appelées « autoroutes de la mer ») qui partiraient des ports espagnols catalans vers l'Italie via la côte méditerranéenne française.

Ces autoroutes de la mer pourraient avoir des conséquences importantes sur la compétitivité des ports languedociens, du fait de leur connexion avec le fer.



3.3 Les infrastructures aériennes

L'éloignement du Languedoc-Roussillon avec Paris et la diversification géographique de la demande, obligent la région à disposer de liaisons aériennes de bonne qualité. Ainsi, le territoire compte plusieurs aéroports : Montpellier, Nîmes, Perpignan, Béziers et Carcassonne...

Le trafic passager globalement en hausse

Aéroports	Passagers 2005	Evolution 2004/2005
Montpellier-Méditerranée	1 310 923	-1,3%
Perpignan	428 826	-3,9%
Carcassonne	341 182	+24,7%
Nîmes	134 444	+32,0%
Beziers	43 278	+25,0%
Total passagers région LR	2 330 337	+4,1%

Source : rapport d'activité des services de l'Etat, Préfecture du LR, 2005

L'aéroport de Montpellier n'en reste pas moins le premier aéroport de la région tant pour le fret que pour les voyageurs.

Depuis 2006, il ambitionne :

- d'élargir les nouveaux flux touristiques avec les « Low-Cost » et les compagnies régulières,
- de mieux quadriller les grandes métropoles européennes,
- d'affirmer son développement sur le Maghreb.

L'implication dans le développement économique régional sur l'aéroport ne se limite pas au développement de lignes et de services. L'AMM a impulsé une vraie dynamique de développement de nouveaux espaces d'activités sur la plate-forme aéroportuaire, les « Aéro pôles Méditerranée ».

Le volet fret enregistre une croissance importante mais reste avec 2 258 tonnes, bien en deçà de son meilleur niveau.

3.4 Les infrastructures routières

Le réseau routier languedocien met en relation l'axe rhodanien (A7) et la partie Ouest de l'arc méditerranéen (A9). Il irrigue aussi l'arrière pays et l'Ouest languedocien avec l'A75 et l'A61. Ce réseau est en majeure partie à 2 X 3 voies.

Les liaisons autoroutières internationales avec l'Espagne sont assurées par l'A9 au Perthus.

Un réseau de routes nationales et départementales très dense permet aujourd'hui une bonne accessibilité entre les villes principales et secondaires du Languedoc.

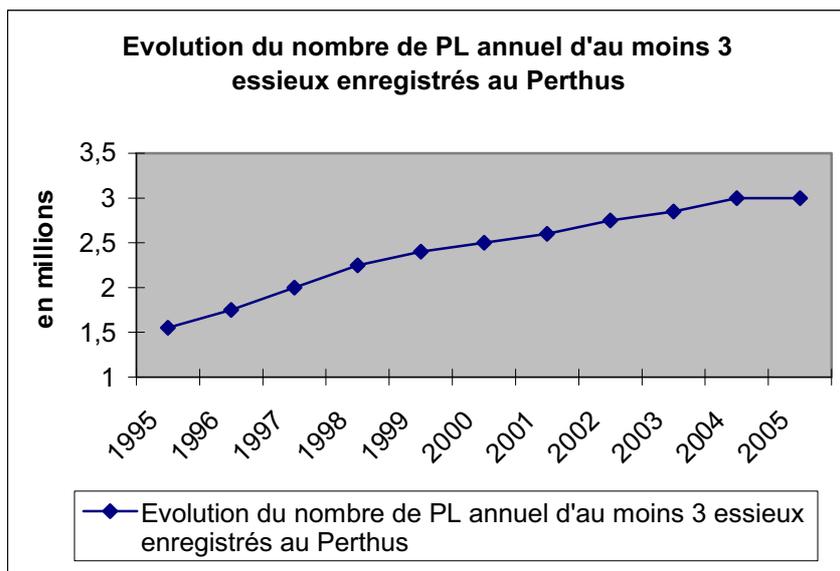
Elles remplissent plusieurs fonctions :

- les axes parallèles aux autoroutes écoulent une partie du trafic local dans les grands axes (RN 113) ;
- d'autres axes importants relient les zones intérieures aux grands axes de communication et aux principaux pôles urbains (RN 106 et RN 112).

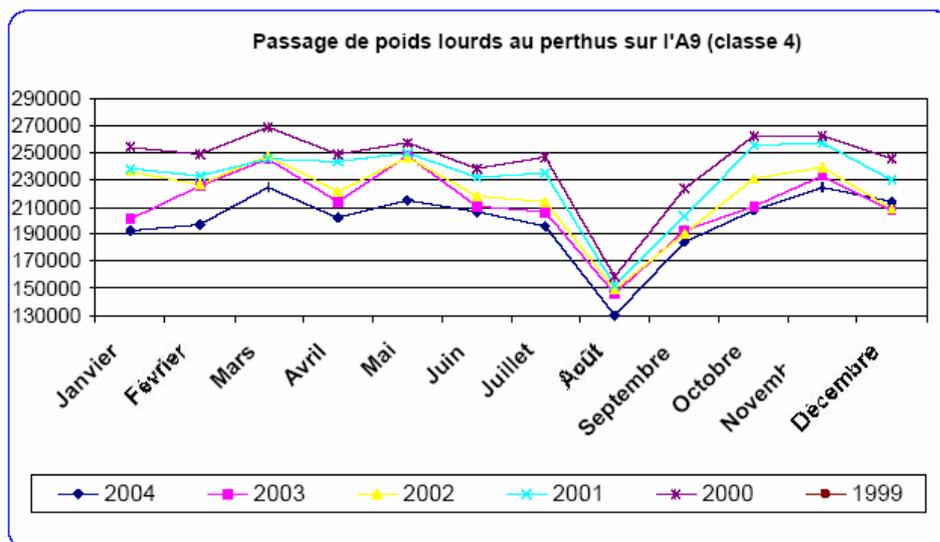


D'après l'INSEE, les indicateurs de circulation observés dans la région, ont traduit, en 2005, une décélération ; ce constat est une première.

Sur l'A9, l'ensemble du trafic poids lourds (comptage des camions de 3 essieux et plus) enregistré au passage du Perthus est en constante augmentation depuis 1995 ; il tend à se stabiliser depuis 2004.



Source : INSEE, L'année économique et social



Source : Autoroute du Sud de la France,

Ce graphique montre la baisse de fréquentation des poids lourds de plus de 2 essieux au passage du Perthus entre 1999 et 2004. Il fait ressortir également les forts mouvements saisonniers avec des pointes entre Mars et Avril et un creux au mois d’Août.

3.5 Les infrastructures ferroviaires

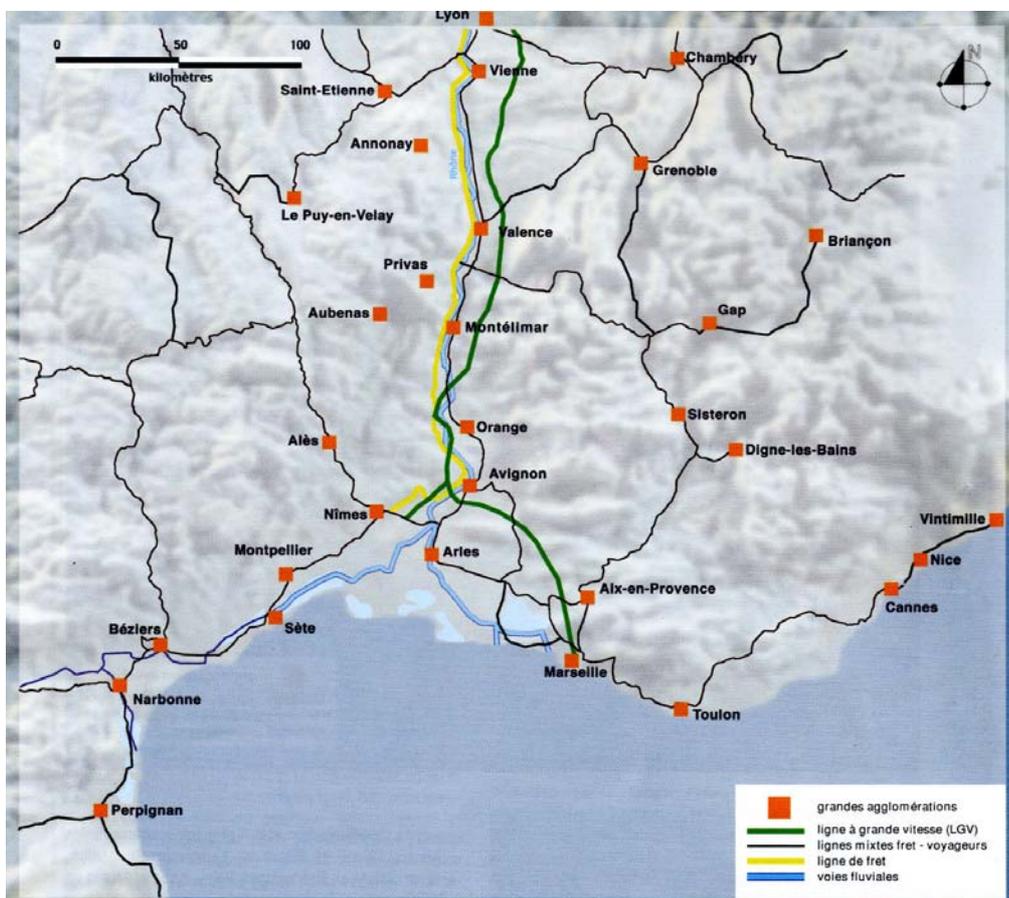
Les principales lignes du réseau ferroviaire du Languedoc Roussillon arrivent de la vallée du Rhône (flux Nord-Sud) pour s'articuler avec l'arc méditerranéen (flux Est-Ouest et Nord-Sud).

Le réseau est complété par des lignes secondaires aux caractéristiques parfois très limitées, qui desservent les territoires éloignés des grandes voies de communication (Cévennes, etc).

Ainsi, entre Avignon et Perpignan, le réseau ferroviaire comprend :

- une ligne mixte marchandises et voyageurs ;
- un réseau complémentaire qui dessert les localités de l'arrière pays. L'ancienne ligne Nîmes-Paris, qui dessert Alès, est réservée à un trafic avant tout régional et touristique, tandis que la ligne Béziers/Clermont-Ferrand, ne peut soutenir la concurrence des infrastructures ferroviaires de la vallée du Rhône et de la ligne Paris-Limoge-Toulouse.
- une connexion à Narbonne, avec la ligne qui rejoint Toulouse puis Bordeaux.

Les principales gares sont celles de Nîmes, Montpellier, Perpignan, Sète, Narbonne et Béziers.



3.6 Le transport combiné

Le transport combiné mobilise plusieurs modes de transport. Il nécessite des outils d'interface, les terminaux qui assurent les fonctions d'accueil, de transfert des marchandises d'un mode à l'autre et de stockage des unités de transport. La capacité à développer le transport intermodal dépend du flux de transport « conteneurisable » ayant une origine et une destination dans un rayon de 50 à 100 km à partir des terminaux. Dans la région Languedoc-Roussillon, ces terminaux sont :

- le pôle multimodal Montpellier - Sète Méditerranée

Ce pôle regroupe tous les modes de transports (maritimes et fluviaux (port de Sète), aériens (aéroport Montpellier - Méditerranée), routiers (A9 et A75) et ferroviaires (gare TGV de Montpellier)).

Il gère des échanges européens et internationaux.

- le pôle multimodal « Pyrénées - Méditerranée »

Ce pôle regroupe presque tous les modes de transports (maritimes (Port-Vendres), aériens (aéroport Perpignan - Rivesaltes), routiers (A9) et ferroviaires (gares de fret de Perpignan Saint Charles, Le Boulou et Cerbère).

Ce pôle s'étend autour de Perpignan, jusqu'au Boulou au Sud et à Cerbère à l'Est.

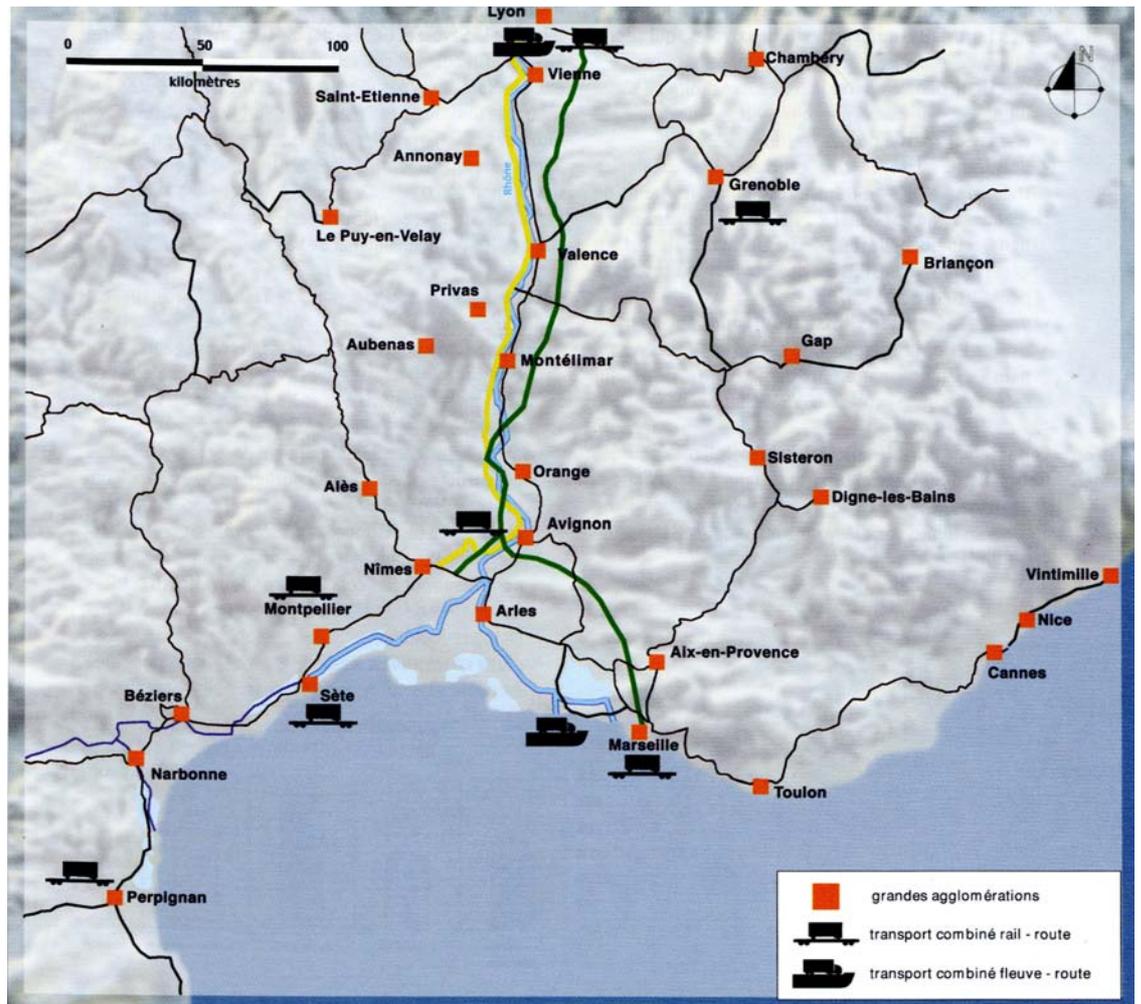
Des infrastructures logistiques d'envergure internationale sont présentes sur ce pôle (Marché international Saint Charles, zone d'échange ferroviaire FRANCO-ESPAGNOLE...).

- le pôle multimodal du triangle d'Oc

Ce pôle regroupe les transports maritimes (port de Port La Nouvelle), routiers (A9, A61 et A75) et ferroviaires (en attente de développement).

Il s'étend de Port La Nouvelle à Béziers via Narbonne.

Il gère des échanges nationaux et européens et propose une surface logistique imposante (près de 200 ha disponibles).



LANGUEDOC ROUSSILLON : UNE OFFRE DE TRANSPORT CARCTERISEE PAR SA LINEARITE

Mais encore par :

- sa diversité,
- sa concentration dans la plaine littorale,
- la desserte des principales agglomérations régionales,
- l'importance de sa fréquentation,
- l'absence de LGV entre Montpellier et Perpignan.

4. SYNTHÈSE

4.1 Une terre de contrastes

Première Région de France pour l'accroissement démographique, mais dernière pour le PIB par habitant, le Languedoc Roussillon est depuis plusieurs décennies un des territoires qui se développe le plus en France, tout en gardant des contrastes marqués.

La Région est la terre d'excellence de l'économie présentielle. Il s'agit d'une nouvelle approche de l'économie territoriale qui part du constat empirique que la présence sur un territoire de résidents permanents ou temporaires induit des consommations de produits et de services et constitue pour les territoires attractifs une part importante, voire prédominante, de leur activité économique. Il est donc possible de développer l'emploi et l'activité dans une région peu industrialisée.

4.2 Des ménages qui aménagent

Dès lors l'approche des questions d'aménagement de ce territoire, que ce soit par le prisme interrégional, de l'arc méditerranéen ou plus prosaïquement de la région elle-même, est très fortement liée à l'effet de l'attractivité territoriale sur les ménages.

Le fonctionnement du système d'aménagement du Languedoc Roussillon est directement impacté par les choix de vie des ménages et les pratiques qui en découlent. Ce constat peut être appliqué partout, mais dans la région Languedoc Roussillon, les mouvements se font dans de telles proportions que la moindre opération d'aménagement qui permet d'aller plus vite d'un point à un autre ou d'urbaniser un territoire vide jusqu'alors, entraîne des phénomènes de métropolisation et d'étalement urbain extrêmement rapides.

Ainsi, le taux d'accroissement démographique est 2,5 fois supérieur à la moyenne nationale, en particulier grâce au solde migratoire. Toutefois, même sans tenir compte de l'arrivée de nouveaux ménages en provenance très majoritairement d'Ile de France, de Rhône Alpes et de PACA, mais aussi de plus en plus d'Europe du Nord, et plus traditionnellement, d'Espagne, d'Italie et du Maghreb, les habitants en « place » génèrent des besoins d'aménagement.

Ainsi, la taille moyenne des ménages baisse, comme ailleurs, du fait du vieillissement de la population et du déclin des modes de cohabitation traditionnelle (par exemple : augmentation des divorces, mise en ménage de plus en plus tardive...).

Depuis les années 70, la tache urbaine s'étend très rapidement sur une large bande littorale entraînant un phénomène de métropolisation sur l'axe Nîmes-Perpignan.

Plus précisément, dans ce système, les prix de l'immobilier et du foncier, du fait de la pression de la demande, s'envolent sur l'axe urbain qui se dessine et pendant ce temps la tache urbaine s'élargit autour de l'axe.

Elle s'élargit, car les ménages familiaux, ou les jeunes, ne parviennent pas à se loger dans des conditions acceptables en milieu urbain et sont soumis à un mouvement de « fuite » de plus en plus loin des centres urbains pour se loger dans de bonnes conditions.

Or, le revenu moyen est plutôt faible en Languedoc Roussillon, et le taux de chômage élevé. Les emplois qui se créent sont essentiellement des emplois de service (mises à part des zones « high tech » à Montpellier et Nîmes dans une moindre mesure) où les emplois sont de niveau intermédiaire, bien au-deçà des courbes des prix de l'aménagement (terrain et logement).

Si il faut s'éloigner des pôles d'activité pour se loger, les voies de communication prennent une importance primordiale. Par exemple l'achèvement de l'A75 et de ses contournements s'est accompagnée d'un étirement de la tache urbaine au Nord de Montpellier vers Lodève.

5. EVOLUTIONS ET PRINCIPAUX ENJEUX

Sans revenir en profondeur sur le diagnostic, la région Languedoc Roussillon se caractérise comme suit :

- un « entre-deux », un sas dont les bordures paraissent étanches aux flux qui le parcourent ;
- un couloir où se concentrent l'étroit faisceau des voies de circulation, les pôles urbains majeurs, les activités économiques dominantes ;
- un marché régional, dit « présentiel » en pleine croissance car il s'appuie sur une démographie elle aussi explosive .

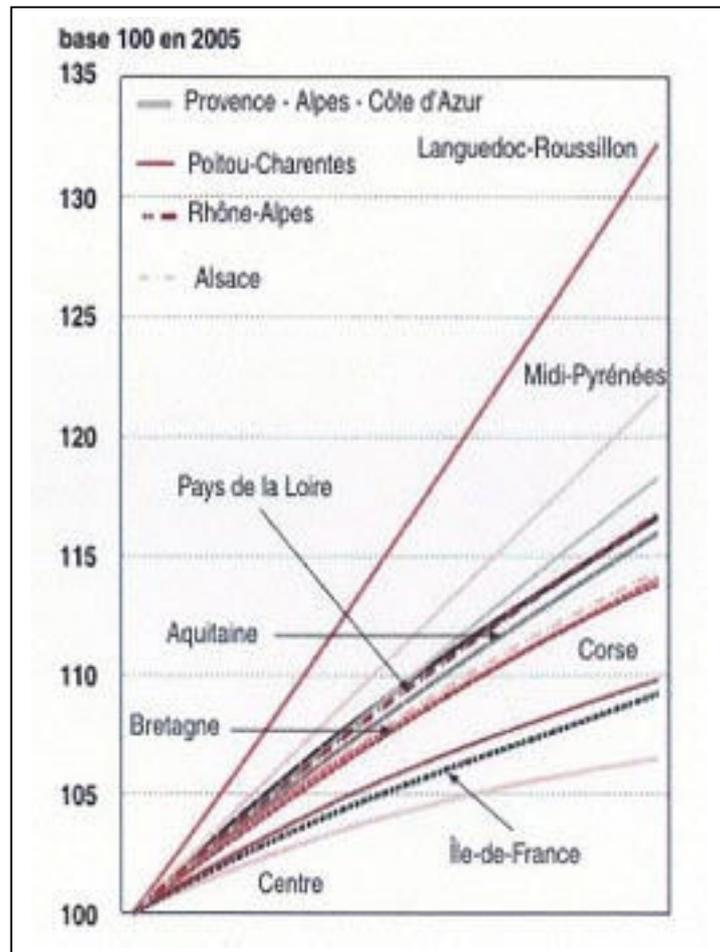
Le risque est que cette tendance au transit se développe, que les écarts se creusent entre un Languedoc-Roussillon « en mouvement » qui attire et retient, et des espaces seconds, marqués par leur histoire, fragilisés par leur démographie vieillissante...

Ainsi, plusieurs questions se posent sur le devenir de la région Languedoc-Roussillon :

Comment repenser l'ancrage régional sur cet espaces des échanges traversants ?

Quels seront les principaux facteurs qui vont influencer le développement du Languedoc Roussillon dans les années à venir ? Quels sont ceux qui vont conditionner l'avenir du territoire régional ?

5.1 Quels seront la nature et le rythme de la croissance démographique en Languedoc Roussillon ?



Source : INSEE 2005

L'afflux de population que connaît la région est fondé sur des facteurs d'attractivité qui sont susceptibles d'être remis en cause par une exposition de la région à certains facteurs tels que :

- la hausse accélérée des prix du foncier,
- les tensions sociales dans certains quartiers,
- un marché de l'emploi difficile,
- la dégradation des conditions de circulation, etc.

Le territoire languedocien est par ailleurs soumis à des disparités territoriales qualitatives (en termes d'âges, de qualifications par exemple) qui peuvent s'accroître dans l'avenir.

La croissance démographique reste avant tout créatrice d'emplois dans l'économie résidentielle mais elle ne suffit pas à résorber un chômage structurel massif.

Comment la région maintiendra-t-elle un marché du travail attractif pour les jeunes ? Sera-t-elle en mesure d'organiser l'accueil de cette dynamique démographique ? Saura-t-elle mettre en œuvre une politique de qualification et d'appui à la création d'entreprises afin de valoriser les effets de cette croissance ?

5.2 Quel positionnement le Languedoc Roussillon gagnera t-il sur le plan national et dans l'espace euro méditerranéen ?

La qualité des différentes dessertes aériennes, routières, ferrées, portuaires, fluviales est un facteur majeur de compétitivité. La saturation progressive des réseaux routiers et ferroviaires, la concurrence entre les ports, entre le rail et l'aérien, contribueront à déterminer la place de la région dans le sud de l'Europe et l'espace méditerranéen. Les stratégies d'alliance et de coopération avec les régions voisines, Midi-Pyrénées, la Catalogne et PACA, auront bien entendu un impact déterminant sur l'avenir et la place du Languedoc-Roussillon dans l'Europe du Sud.

5.3 Quel sera le dynamisme des mutations économiques internes ?

Si le tissu industriel régional est modeste, les entreprises industrielles connaissent comme ailleurs les profondes mutations qu'engendrent la globalisation de l'économie et l'élargissement du marché intérieur européen. Ces mutations, qui affectent aussi le secteur tertiaire, doivent conduire à des créations d'emplois plus qualifiés, au développement de la recherche et de l'innovation.

L'offre touristique régionale doit renforcer son attractivité et sa compétitivité. La professionnalisation de l'ensemble de la filière, la mise en réseau des entreprises et la synergie à bonne échelle des actions publiques seront indispensables pour faire face à l'élévation des exigences de la clientèle et à la concurrence de nouvelles destinations. Le tourisme régional reste encore trop concentré sur la saison estivale puis sur le littoral malgré le dynamisme récent dont fait preuve l'arrière pays. En conséquence, l'emploi y afférent est largement saisonnier.

Enfin, pour répondre aux besoins de la croissance démographique et du vieillissement de la population, de nombreux emplois seront créés dans l'économie résidentielle, à condition de résorber le décalage persistant entre les offres (BTP, hôtellerie, restauration, services à la personne) et les souhaits des demandeurs d'emploi.

5.4 Comment structurer le territoire languedocien dans un contexte largement soumis à diverses « pressions » ?

Les enjeux de l'aménagement en Languedoc Roussillon se définissent sous diverses « pressions » : pression démographique, pression foncière, pression immobilière... avec une population aux revenus moyens, vieillissante ...Le contexte est celui de l'extension urbaine, vers des communes « péri-urbaines » qui doivent gérer un développement, avec des ressources limitées.

Ainsi, sans présager de l'impact de la future ligne, des indicateurs de perspectives tendancielle peuvent d'ores et déjà être proposés. Il s'agit d'éléments clefs pour projeter l'évolution du territoire :

- une diminution de la taille moyenne des ménages en continu, mais sans doute de moins en moins importante.
- un solde migratoire toujours positif, en tout cas à court et moyen terme (5 à 15 ans)
- un vieillissement de la population continu, voire accentué : vieillissement natu rel, arrivée de seniors, allongement de la durée de vie.
- un étalement urbain en questions :

Quel coût des déplacements en voiture ?

Quelle saturation des voies de communication pour les trajets « domicile travail », mais aussi « domicile loisirs » ?

Nous pouvons aisément envisager qu'au franchissement d'un certain seuil, il est possible que les ménages modifient leurs pratiques en terme d'habitat, notamment si les collectivités développent une offre urbaine alternative à l'individuel/collectif.

5.5 Quelle sera l'efficacité des nouveaux modes de gouvernance des territoires ?

Le succès des communautés d'agglomération, des communautés de communes, des établissements publics de SCOT et dans une moindre mesure des pays est un acquis considérable. La poursuite de la décentralisation peut aussi être l'occasion de mettre en place de nouveaux partenariats entre la région, les départements et les groupements de communes.

Ce nouveau paysage de la gouvernance territoriale est une opportunité majeure pour fédérer les énergies et rendre plus efficace l'action publique sur les territoires.

5.6 Les principaux enjeux du territoire régional

Pérenniser l'attractivité du Languedoc-Roussillon en :

- continuant d'attirer des jeunes et des actifs qualifiés,
- organisant le territoire pour accueillir et accompagner son développement (urbanisme, logements, services, formations, prise en charge des seniors, politique foncière),
- préservant et gérant le capital environnemental languedocien.

Rendre compétitive l'économie régionale et conforter son positionnement en :

- développant et positionnant la recherche,
- créant des réseaux performants entre les entreprises et les laboratoires,
- en bâtissant de véritables stratégies économiques territoriales,
- en anticipant et accompagnant les mutations économiques,
- en renforçant les adéquations entre offres d'emploi et formations,
- en réalisant de grandes infrastructures et en assurant des services de communication de dimension locale et interrégionale ainsi qu'en mobilisant les fonds nationaux et européens à cet effet.

Rattraper les retards d'équipements structurants en :

- accélérant la réalisation d'infrastructures nouvelles,
- affichant une priorité claire sur ces questions et en concevant des montages financiers fédérant les acteurs publics.

Assurer la cohésion du développement régional en :

- faisant que des pôles dynamiques participent au développement d'autres secteurs,
- assurant un accès de tous aux services publics au détriment des logiques de décrochement,
- organisant les interfaces et les cohérences entre les différentes échelles de planification.

Maintenir de la cohésion sociale en :

- garantissant la sécurité, l'égalité des chances, l'accès aux soins, à la culture, à l'éducation,
- réussissant la politique d'intégration,
- en luttant contre les exclusions et en promouvant la démocratie participative.

6. PROSPECTIVE - HORIZON 2020

6.1 Nature et rythme de la croissance démographique en Languedoc Roussillon

Ces paramètres peuvent être abordés suivants deux scénarii :

- *un scénario alternatif* : prolongement des tendances des 10 dernières années.
- *un scénario central* : prolongement des tendances des 20 dernières années.

Projections de la population suivant différents scénarii : plus de 3millions d'habitants en 2030.

	Scénario dit alternatif Evolution sur 30 ans en %			Scénario dit central Evolution sur 30 ans en %		
	totale	due au solde naturel	due au solde migratoire	totale	due au solde naturel	due au solde migratoire
Aude	+ 13,6	- 7,6	+ 21,2	+ 19,2	- 6,3	+ 25,5
Gard	+ 17,7	+ 0,7	+ 17,0	+ 27,3	+ 2,8	+ 24,4
Hérault	+ 48,1	+ 6,9	+ 41,3	+ 49,5	+ 7,6	+ 41,9
Lozère	+ 4,5	- 10,2	+ 14,7	- 5,6	- 12,7	+ 7,1
Pyrénées-Orientales	+ 28,8	- 6,1	+ 34,9	+ 29,3	- 6,6	+ 36,0
Languedoc-Roussillon	+ 30,6	+ 0,5	+ 30,1	+ 34,2	+ 1,4	+ 32,8
France métropolitaine	+ 8,8	+ 6,3	+ 2,6	+ 8,8	+ 6,3	+ 2,6

Source : INSEE, modèle OMPHALE 2000

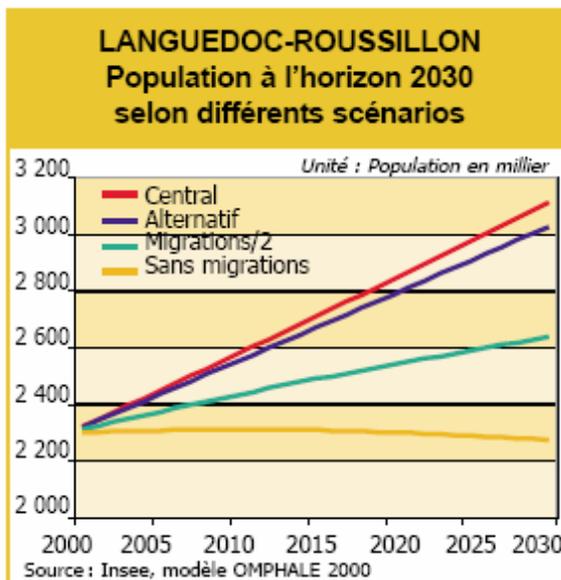
6.1.1 Scénario alternatif : prolongement des tendances des 10 dernières années

Ce scénario prend en compte les tendances migratoires pendant la période 1990-1999. De ce fait, il tient compte du ralentissement des migrations observé en Languedoc Roussillon durant la dernière décennie. Selon ces hypothèses, la population augmenterait ainsi de près de 31% en 30 ans pour atteindre 3,0 millions d'habitants.

6.1.2 Scénario central : prolongement des tendances de 20 dernières années

Si les tendances 1982-1999 se maintenaient, le Languedoc-Roussillon compterait 3,1 millions d'habitants dans trente ans. Sa population augmenterait ainsi de 34 % entre 2000 et 2030, enregistrant la plus forte croissance de l'hexagone.

Ainsi, la croissance démographique régionale serait plus de 3 fois et demie plus rapide que celle de l'ensemble de la France métropolitaine, la population de l'hexagone augmentant au cours de la même période seulement de 9 %. Même si elle est beaucoup plus marquée qu'ailleurs, cette dynamique s'observerait dans toutes les régions du sud du pays. Les deux régions limitrophes Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées suivraient le Languedoc-Roussillon dans le classement des plus fortes croissances démographiques avec respectivement + 21 % et + 16 % en 30 ans. Cet accroissement entraînerait une concentration démographique accrue dans le Sud. Le Languedoc-Roussillon concentrerait ainsi 4,8 % de la population française en 2030, contre 3,9 % aujourd'hui.

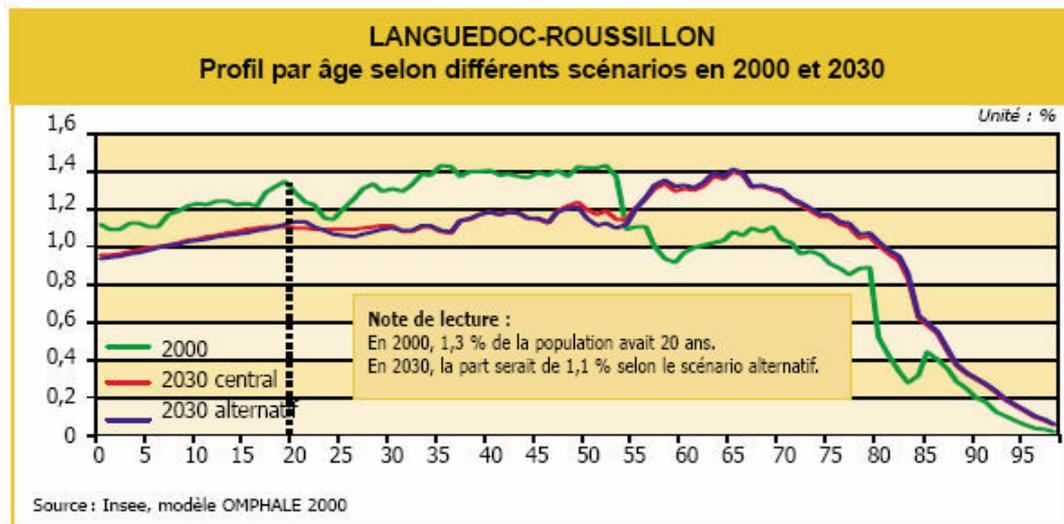


Remarque :

Deux autres scénarii sont également pris en compte dans le graphique ci dessus. L'un évalue l'évolution de la population avec des migrations réduites de moitié ; l'autre ne prend pas du tout en compte les phénomènes migratoires. Ce dernier, qui se base juste sur le solde naturel engendrerait une baisse de la population totale à l'horizon 2030.

Ces scénarii nous semblent peu probables, c'est pourquoi nous ne les avons pas retenus.

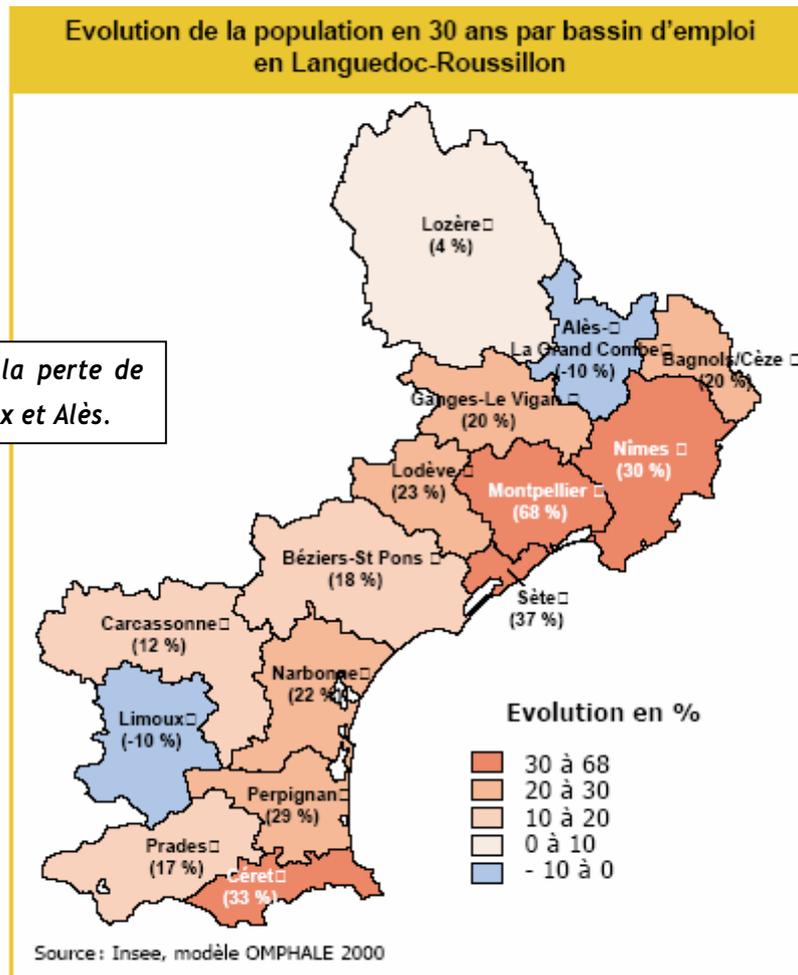
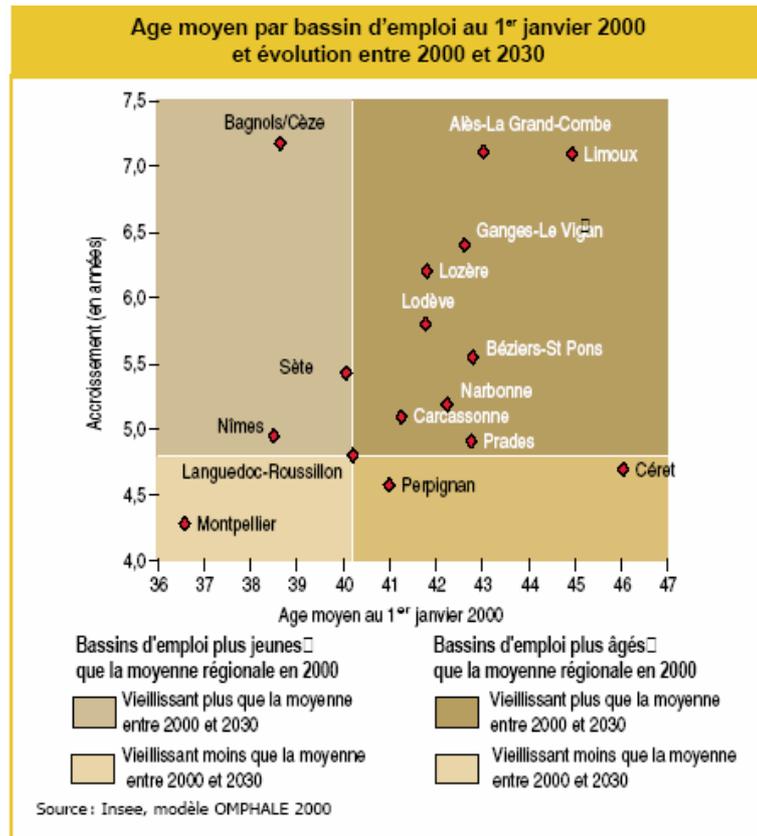
6.1.3 Une population malgré tout vieillissante



Quel que soit le scénario retenu, le vieillissement de la région, comme celui de l'ensemble du pays est inéluctable du seul fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges avancés. Toutefois, le Languedoc-Roussillon vieillirait en moyenne moins vite que la métropole. Comme toutes les régions méditerranéennes et Midi-Pyrénées, le Languedoc-Roussillon est à l'heure actuelle plus âgé que la moyenne nationale. A l'horizon 2030, par l'effet des migrations qui freinent le vieillissement de la population, toutes ces régions se rapprocheraient de la structure d'âge nationale.

6.1.4 Une croissance toujours inégalement répartie sur le territoire

Le bassin d'emploi de Montpellier tirerait très fortement la croissance d'ensemble, avec +68 % en 30 ans. Son rythme d'évolution serait ainsi plus de deux fois plus rapide que la moyenne régionale et 7,5 fois plus rapide que la moyenne nationale selon le même scénario. Ainsi ce bassin concentrerait 3 habitants sur 10 et la population y serait beaucoup plus jeune qu'ailleurs. Dans les bassins de Nîmes, Sète, Perpignan et Céret, la croissance serait proche de 30 % en 30 ans, mais avec des structures par âge fortement contrastées. A l'opposé, 2 bassins perdraient de la population : Alès et Limoux, enregistrant chacun une forte croissance de la population âgée.



La carte ci-contre met en exergue la perte de population pour les bassins de Limoux et Alès.

6.1.5 Projection sur la population du littoral : en 2030, 1 habitant sur 6 résidera sur l'une des 54 communes du littoral.

	En 2000		En 2030						Evolution entre 2000/2030			
	Nombre	%	Scénario central		Scénario alternatif		Scénario sans migrations		Central	Alternatif	Sans migrations	
Nombre			%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	%	%	%
Littoral												
De 0 à moins de 15 ans	59,5	16,7	75,8	13,3	64,9	12,8	51,1	15,1	+ 27,4	+ 9,0	- 14,1	
De 15 à moins de 25 ans	39,5	11,1	52,0	9,2	44,4	8,8	35,4	10,5	+ 31,7	+ 12,4	- 10,3	
De 25 à moins de 40 ans	70,7	19,9	85,3	15,0	73,2	14,5	56,8	16,8	+ 20,6	+ 3,5	- 19,7	
De 40 à moins de 60 ans	94,3	26,5	137,7	24,2	117,7	23,3	78,5	23,3	+ 46,0	+ 24,8	- 16,7	
De 60 à moins de 75 ans	60,5	17,0	126,8	22,3	118,1	23,4	62,9	18,6	+ 109,5	+ 95,1	+ 3,9	
75 ans et plus	31,2	8,8	90,9	16,0	87,0	17,2	52,9	15,7	+ 191,5	+ 179,1	+ 69,8	
Ensemble	355,7	100,0	568,4	100,0	505,3	100,0	337,7	100,0	+ 59,8	+ 42,1	- 5,1	
Languedoc-Roussillon	2 320,7	100,0	3 114,4	100,0	3 027,4	100,0	2 275,1	100,0	+ 34,2	+ 30,4	- 2,0	

En 2030, dans le cas d'un scénario central, la population du littoral dépasserait 568 400 habitants, soit une augmentation au rythme de 60% (1,6 fois plus rapide que l'ensemble de la région). Le littoral contribuerait pour près du quart de la croissance démographique régionale alors qu'il ne concentre que 15,3% de la population.

Selon le scénario alternatif, la population du littoral n'augmenterait que de 42% pour atteindre 505 000 habitants en 2030 mais quelque soit le scénario, la croissance démographique reste plus rapide sur le littoral que dans le reste de la région.

6.1.6 Un vieillissement de la population plus rapide sur le littoral

Quel que soit le scénario retenu, le vieillissement du littoral, comme celui de l'ensemble de la région et du territoire national, est inéluctable du seul fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges avancés. Dès lors, se pose la question du niveau relatif du vieillissement. A l'heure actuelle, le littoral languedocien est plus âgé que l'ensemble de la région, elle-même plus âgée que la moyenne nationale. A l'horizon de 30 ans, ce constat restera encore valable. Mais alors que la région aurait plutôt tendance à se rapprocher de la structure nationale, la zone littorale au contraire vieillirait plus vite et le différentiel d'âge moyen avec le niveau national s'accroîtrait.

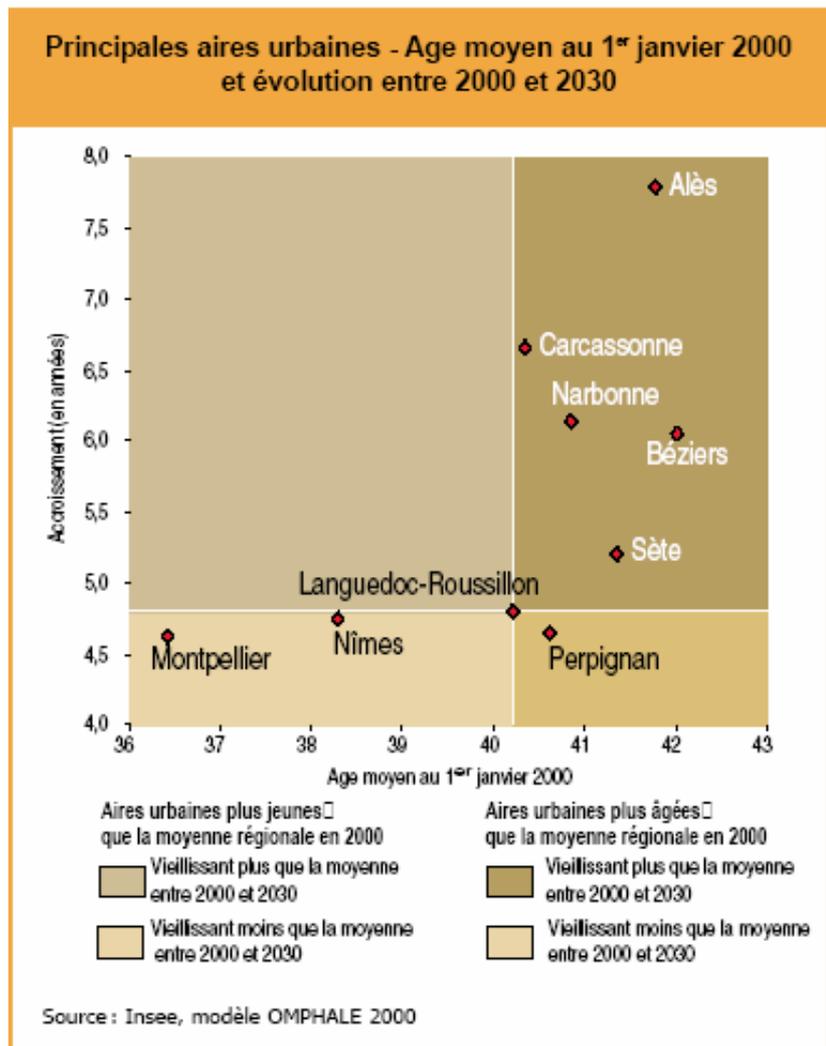
L'explication de ce phénomène réside dans l'analyse des migrations : alors que pour l'ensemble de la région (et pour les autres régions méditerranéennes d'ailleurs), les migrations freinent le vieillissement de la population, les migrations sur la zone littorale ont au contraire tendance à l'accélérer. La structure par âge des migrations est en effet plus souvent qu'ailleurs composée de personnes âgées. En 2030, 4 habitants sur 10 du littoral devraient avoir plus de 60 ans (contre 25% actuellement).

6.1.7 Population et principales aires urbaines

A l'horizon 2030, 7 des 8 aires urbaines de la région devraient voir leur population augmenter avec cela dit de fortes disparités. En effet, hormis l'aire alésienne en légère baisse (-6% par rapport à 2000), les hausses d'ici à 2030 varieraient, selon le scénario alternatif entre +64% pour l'aire de Montpellier à 3,6% pour celle de Carcassonne.

Principales aires urbaines - Projections de population selon le scénario alternatif								Unité : millier d'habitants
	Population au 1 ^{er} janvier							
	2000	2005	2010	2015	2020	2025	2030	
Montpellier	468	511	558	606	657	711	768	
Perpignan	251	262	272	283	293	304	315	
Nîmes	223	233	242	252	261	271	280	
Béziers	126	128	130	131	133	134	135	
Alès	89	89	88	87	86	84	83	
Carcassonne	83	84	85	85	86	86	86	
Narbonne	71	73	75	76	77	79	80	
Sète	66	68	68	69	70	71	71	

Source : INSEE, modèle OMPHALE 2000



Ce graphique classe les principales aires urbaines selon leur évolution démographique entre 2000 et 2030.

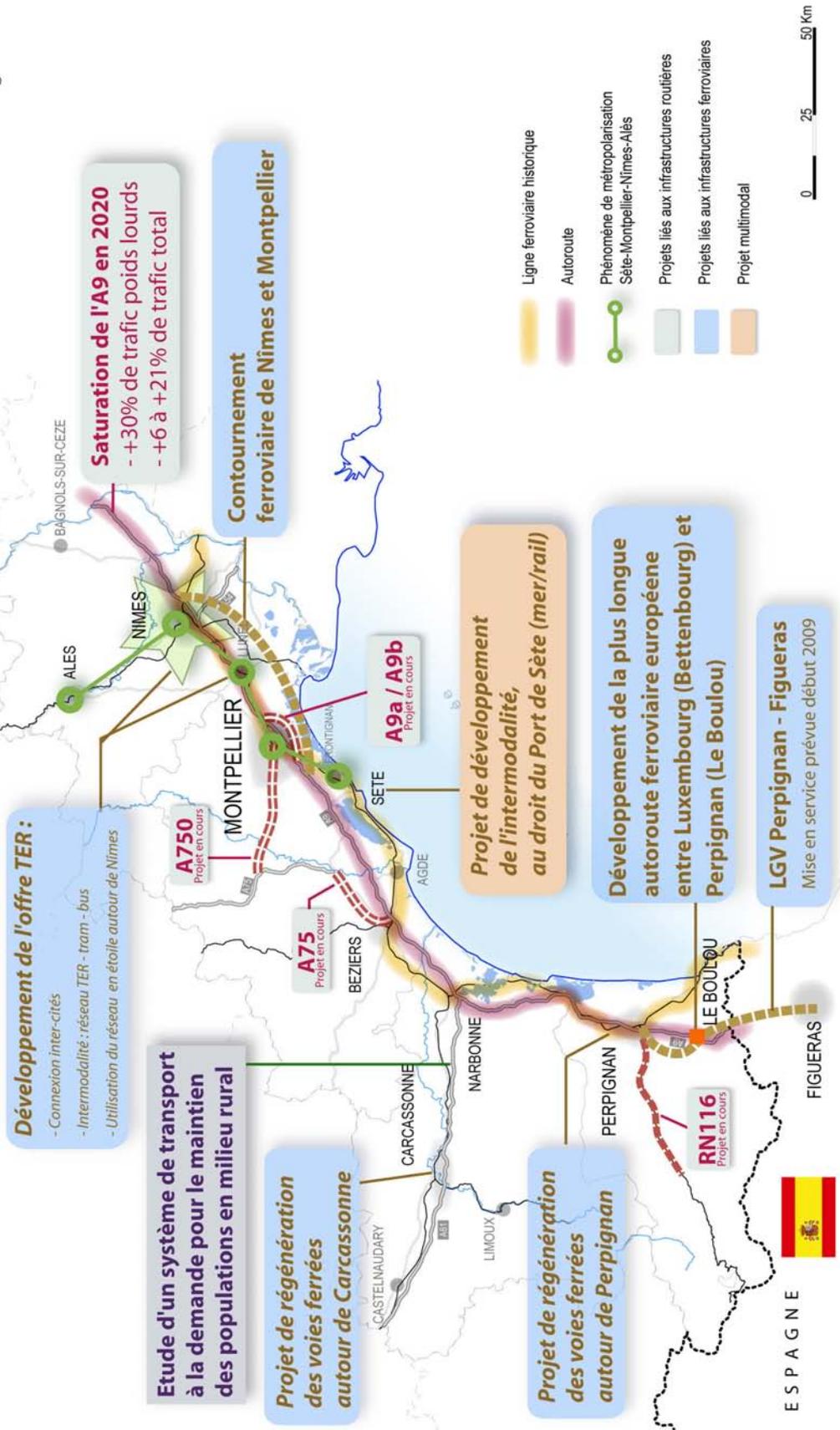
Il permet également de positionner les aires urbaines selon le vieillissement de leur population.

Ainsi, Alès serait l'aire urbaine qui vieillirait le plus tandis que Montpellier et Nîmes demeureraient de jeunes aires urbaines.

Les perspectives et scénarii probables d'évolution démographique en Languedoc Roussillon prévoient une croissance importante mais inégalement répartie sur le territoire. A l'horizon 2030, le Languedoc Roussillon devrait compter plus de 3 millions d'habitants et avoir ainsi la plus forte croissance des régions françaises sur la période 2000-2030. Hormis l'aire urbaine alésienne, les principales aires urbaines ainsi que le littoral verront leur population en augmentation.
Le littoral devrait subir un vieillissement plus rapide de sa population.



TRANSPORTS marchandises, voyageurs
Projets & prospective



6.2 Positionnement du Languedoc Roussillon sur le plan national et dans l'espace euro méditerranéen

6.2.1 L'adaptation des infrastructures de transport

Les besoins d'adaptation des infrastructures de transport sont évidemment liés à l'évolution démographique (développement des TER entre Nîmes et Montpellier, transports urbains et périurbains, liaisons routières à moyenne distance...) mais aussi à la très forte croissance des trafics de transit européen, qui va se poursuivre dans le futur.

Une question majeure dans ce cadre porte sur les réponses à apporter aux problèmes de la saturation à terme du système de transports de l'axe Vallée du Rhône-Languedoc.

la réponse réside en partie dans l'optimisation de l'utilisation des infrastructures existantes et de leur adaptation (par exemple, dédoublement de l'autoroute A9 à Montpellier, A75, A750, contournement, etc...) et des transferts vers les modes de transports non routiers (ferroviaire avec la ligne nouvelle, optimisation des TER et TGV, voie fluviale, cabotage...).

La plupart des opérations nationales à réaliser dans les vingt années à venir en matière d'infrastructures routières ou ferroviaires sont dès maintenant en cours d'étude, programmées ou en cours de réalisation.

Pour les infrastructures locales, nous pouvons retenir l'hypothèse selon laquelle le niveau d'investissement actuellement consenti par les départements pour le développement et l'adaptation de leur réseau à l'évolution du trafic (lui-même croissant avec la population) devra être poursuivi à bon rythme et accéléré dans les zones urbaines et périurbaines.

Pour les transports urbains, les besoins conduisent inéluctablement au développement des transports en commun et à un meilleur partage de la voirie. Ils doivent aussi tenir compte de l'évolution démographique attendue dans les principales aires urbaines.

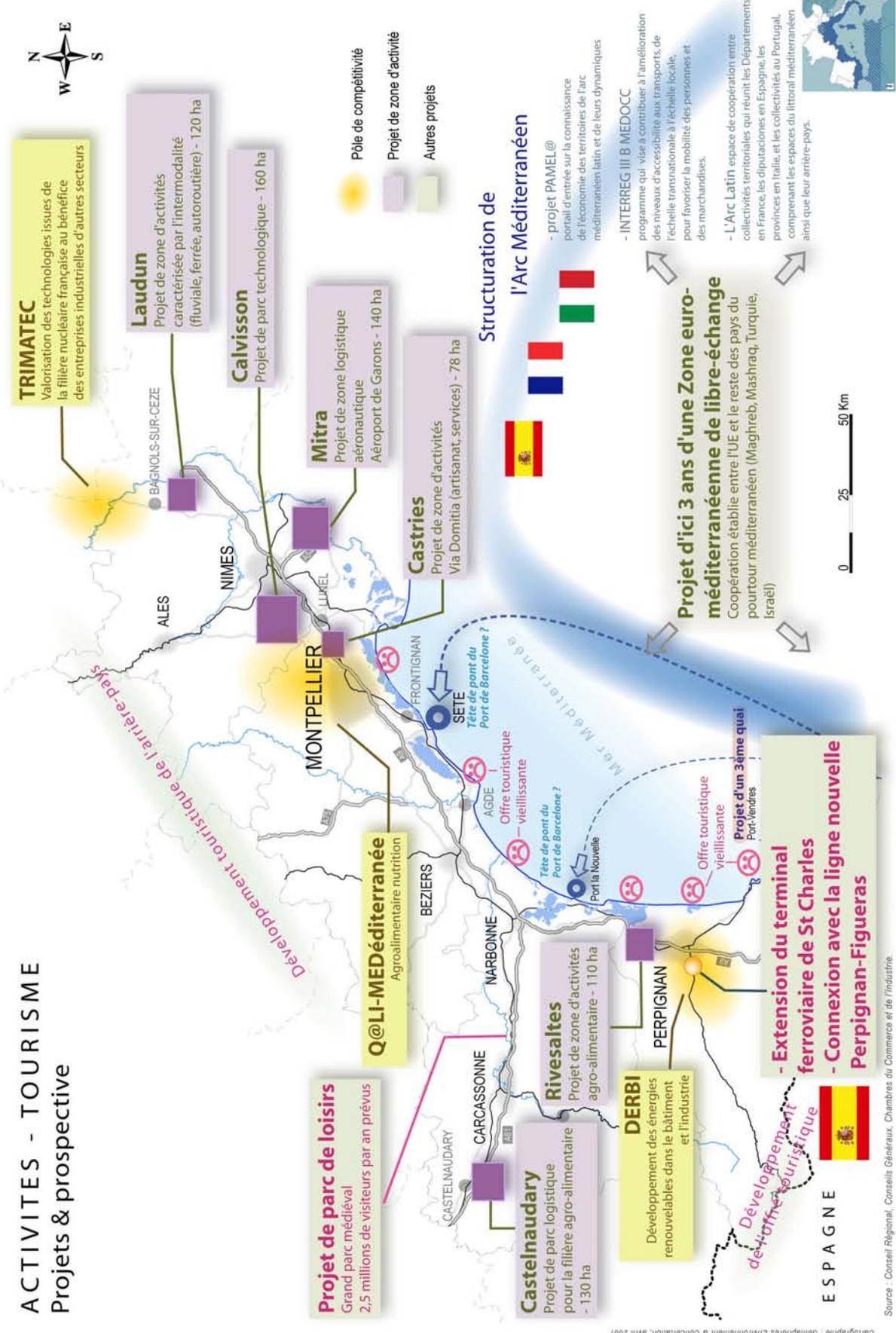
Dans le domaine ferroviaire, les quatre principaux dossiers concernent le réseau principal déjà saturé sur certaines sections comme Nîmes-Montpellier et des secteurs à enjeux nationaux ou internationaux. La croissance démographique régionale est ici un des éléments particuliers qui les rendent nécessaires :

- réalisation de la ligne nouvelle mixte à grande vitesse entre Perpignan et le Perthus.
- réalisation du contournement mixte à grande vitesse de Nîmes et de Montpellier .
- aménagements de capacités sur l'axe Montpellier-Narbonne-Perpignan (LNMP).
- aménagements de vitesse sur l'axe Toulouse-Narbonne.

D'autres travaux notamment sur les plates-formes et chantiers de transport combiné seront nécessaires, par exemple à Perpignan ou à Cerbère, afin de faciliter les interconnexions avec les nouveaux aménagements.



ACTIVITES - TOURISME Projets & prospective



Source - Conseil Régional, Conseils Généraux, Chambres du Commerce et de l'Industrie.

Cartographie : Sémaphores Environnement & Concertation, avril 2007

6.3 Dynamisme des mutations économiques internes

6.3.1 Développement de pôles de compétitivités

La région Languedoc Roussillon développe sur son territoire, en plus de trois grands pôles de compétitivité (Cf : Carte), plusieurs projets de zones d'activités industrielles destinées à des domaines spécifiques : NITC, filière nucléaire, nouvelles énergies, aéronautique, etc.

6.3.2 Vers une économie présentielle

L'économie présentielle repose sur des activités tertiaires induites (services liés à la personne, éducation, santé, culture, loisirs). Longtemps placées en marge du système de production, les activités tertiaires sont aujourd'hui considérées comme un des pivots de la croissance économique. L'économie présentielle est souvent assimilée à l'économie sociale des services de proximité, ensemble de ressources mixtes du secteur privé placées entre les services marchands et les services non-marchands, ancrées dans un espace local fortement reliées à la population résidante.

Ces services qui répondent à des nouveaux besoins sociaux génèrent des activités nouvelles créatrices d'emplois.

Ainsi, l'économie présentielle s'appuie fortement sur le renouvellement de la population (en nombre, en qualité, en catégories sociales...), lequel s'effectue à travers de grands courants migratoires. C'est cette situation que la région est en train de vivre, et très certainement encore pour de nombreuses années.

L'économie présentielle résulte des transformations sociétales structurelles liées à l'arrivée de nouvelles catégories sociales. Elle peut susciter une dynamique de développement des secteurs « porteurs » d'une économie moderne tournée vers les Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC), la Recherche et Développement (RD), la matière grise, la culture, le tourisme...

Elle repose, essentiellement, sur les Très Petites Entreprises (TPE) et sur les services à la population. Elle s'exprime davantage dans le champ de la consommation des services publics de l'éducation, de la santé, de la culture, du sport que dans celui de la production.

Elle repose également sur les capacités d'intelligence d'un milieu social, de flux informationnels, sur les capacités inventives dans des domaines porteurs d'avenir (médecine, santé, génétique...).

Plus que l'industrie traditionnelle, l'économie présentielle détient en elle-même la capacité à irradier un territoire en diffusant dans les territoires de la région en situation de crise une forme d'externalisation de son propre développement, rendue possible par la fluidité, la mobilité des hommes et des entreprises qui la caractérise.

Cette économie repose sur des réseaux formels ou informels, sociaux ou économiques, et diffuse des micro activités de services ou technologiques au statut changeant et variable.

L'économie présentielle permet de définir un nouveau modèle socioéconomique et spatial, fondateur de nouveaux territoires face au modèle traditionnel de l'économie régionale.

6.3.3 Une offre touristique régionale diversifiée : vers une professionnalisation de l'ensemble de la filière ?

L'emploi régional directement lié à l'activité touristique se situe entre 30 et 48 000 emplois selon que nous considérons une base annuelle ou de haute saison. Il est constitué d'un emploi non salarié pour 4 emplois salariés. En ce qui concerne le seul emploi salarié, il est évalué sur les mêmes bases de 25 000 à 42 000, soit de 3,6% à 6% de l'emploi salarié régional. De plus, ce tourisme très concentré sur le littoral, constitue un apport économique non négligeable estimé à environ 5,9 % de la richesse régionale en 2004.

Les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales représentent plus de la moitié de l'emploi touristique régional. 80% de l'emploi est le fait de très petites entreprises (TPE), ce qui a une influence sur la gestion des ressources humaines. De plus, la taille de l'entreprise agit sur les conditions d'accès à la formation professionnelle.

6.3.4 Mieux diversifier les offres touristiques

Le tourisme identitaire

Le tourisme identitaire, tourisme authentique, comme peut l'être le « tourisme vigneron », s'adresse à une clientèle à la recherche d'authenticité et de naturel. Le développement de ce type de tourisme passe par une clarification de l'offre touristique, notamment à partir de l'élaboration de produits touristiques complets ou « package », associant l'hébergement, la restauration, les produits « découverte », dont le vin bien sûr. Ce tourisme intégré suppose une culture et un langage commun entre les prestataires, pour donner au produit touristique l'authenticité qui est, maintenant, une des valeurs fortes recherchées par le touriste. Ce tourisme identitaire s'inscrit parfaitement dans la démarche du développement durable. Pour s'imposer, il lui faut remplir des conditions précises : forte identité culturelle et agriculture de qualité.

Le tourisme vert

Le tourisme vert fait référence à la nature, aux paysages et à l'agritourisme. Il concerne plus spécifiquement les agriculteurs qui proposent un produit touristique (camping à la ferme, etc). Mais il s'agit encore d'une activité marginale pour les agriculteurs puisque en France, seulement 2% d'entre eux pratiquent cette activité. Le CEMAGREF définit l'agritourisme comme la somme des « activités touristiques en lien avec l'exploitation agricole, qu'elles soient pratiquées sur l'exploitation (hébergement, restauration) ou qu'elles utilisent une composante agricole de l'exploitation (les randonnées à cheval, avec un âne, par exemple) ». Généralement, chacune de ces activités est intégrée dans un réseau agritouristique dont les principaux sont « Gîtes de France », « Bienvenue à la Ferme », « Accueil paysan », ainsi que dans une marque générique comme « Tourisme de Terroir ».

Le tourisme culturel

La région Languedoc-Roussillon se définit par une vie culturelle intense enrichie de traditions ou d'influences qui favorisent son rayonnement. Sa particularité réside dans le fait d'offrir un patrimoine historique ancien, riche et de renommée internationale et une vie artistique dynamique. Le Pont du Gard (plus de deux millions de visiteurs par an pour le plus haut aqueduc romain conservé), le Canal du Midi, la Cité de Carcassonne, les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, sont tous les quatre inscrits au Patrimoine mondial par l'UNESCO respectivement en 1985, 1996, 1997 et 1999.

A cela, il est important d'ajouter que neuf territoires, Narbonne (11), Beaucaire, Uzès, Villeneuve-Les-Avignon, Nîmes (30), Pézenas (34), Mende (48), Perpignan et la Vallée de la Têt (66) ont obtenu le label "Villes et Pays d'Art et d'Histoire" (VPAH). Ils apparaissent aujourd'hui comme des facteurs de développement au service d'un tourisme culturel en pleine expansion. Le Languedoc-Roussillon attire aussi de nombreux artistes (première région française après l'Île de France pour le dynamisme chorégraphique, et au 4^e rang pour le théâtre), l'atout culturel est devenu un élément clé pour cette région en participant au développement local et à la création d'emplois.

Le tourisme de masse : entre mer et montagne

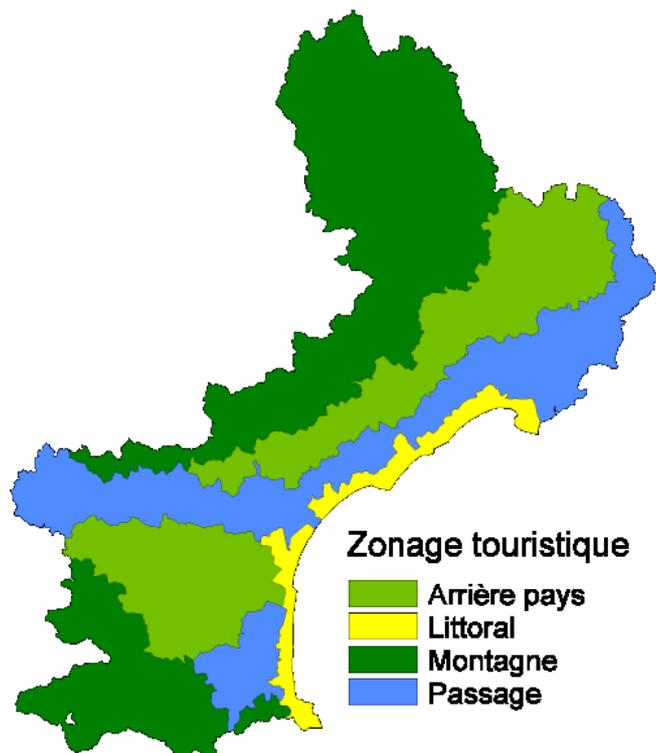
Cette forme de tourisme, bien que vieillissante sur le littoral, demeure l'activité qui concerne la majeure partie des flux touristiques et génère le plus d'emplois saisonnier. L'enjeu du tourisme de masse pour la région Languedoc Roussillon est de chercher à diversifier ses offres en haute saison mais aussi de parvenir à s'intégrer au mieux dans les autres formes touristiques (vert, culturel, ...) qui la complètent surtout en basse saison.

6.3.5 Développer le tourisme hors saison : un enjeu important pour l'emploi régional

La basse saison d'été, trois fois moins fréquentée que la haute saison est plus propice à la création d'emplois. En juin ou septembre, par exemple, 1 000 touristes supplémentaires créeraient deux fois plus d'emplois que 1 000 touristes en juillet ou en août. Ce rapport passe même à trois pour avril et mai.

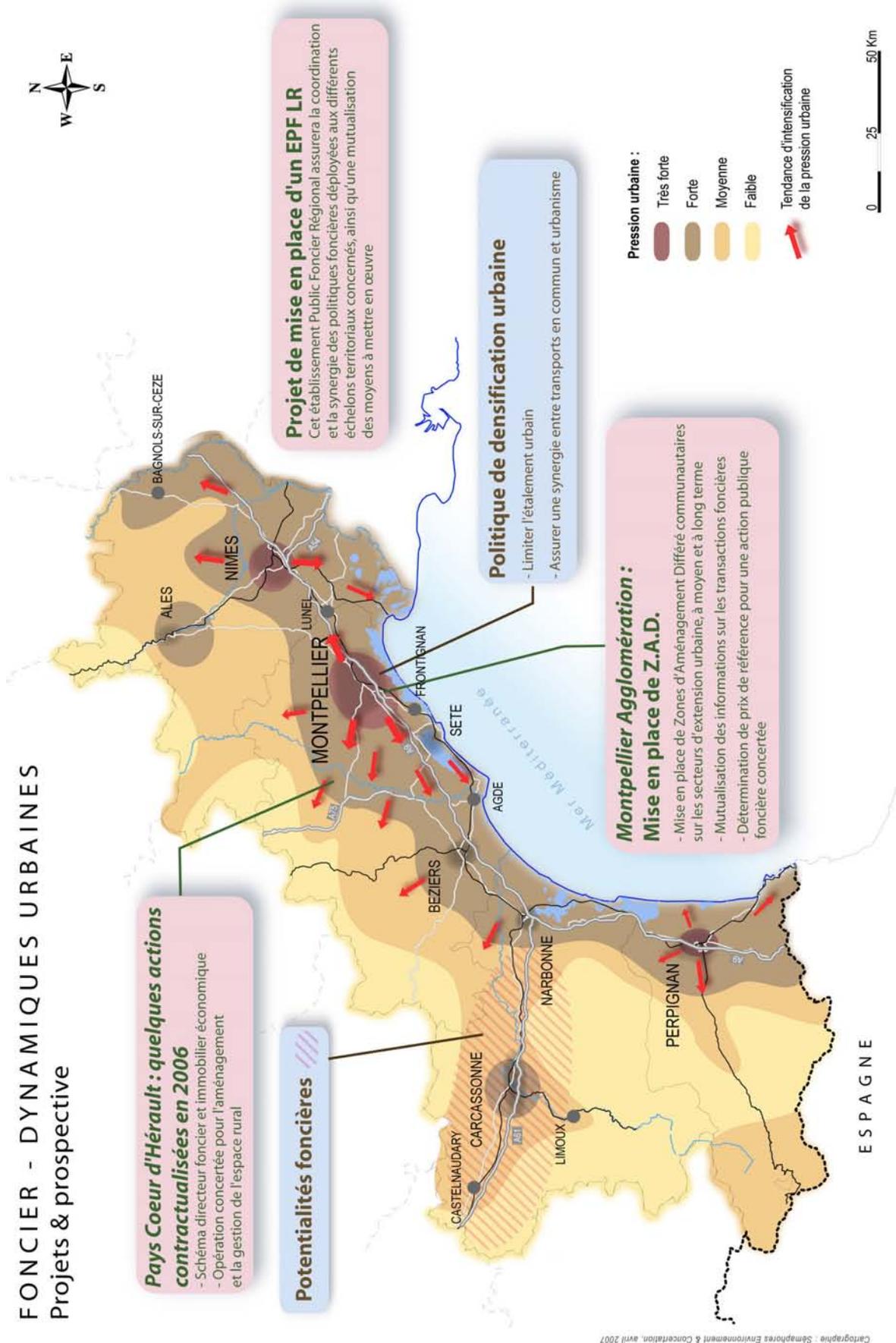
Cette relation est à peu près la même dans l'ensemble des départements du Languedoc-Roussillon. Seules les Pyrénées-Orientales se démarquent avec une proportion de touristes plus élevée en hiver, en raison de la fréquentation des stations de ski pyrénéennes.

L'impact du tourisme sur l'emploi sera donc d'autant plus fort que la région saura accueillir plus de touristes à des périodes peu fréquentées aujourd'hui. Cet enjeu est essentiel, non seulement pour créer de l'emploi, mais aussi pour pérenniser l'emploi lié au tourisme qui est souvent occupé par des saisonniers.



En dehors de l'été, les emplois touristiques se concentrent surtout sur la zone de passage. Avec beaucoup moins de tourisme de masse, l'arrière-pays et la montagne représentent actuellement moins d'un quart des emplois touristiques du Languedoc-Roussillon.

FONCIER - DYNAMIQUES URBAINES Projets & prospective



Cartographie : Semaphores Environnement & Concertation, avril 2007

Source : DRELR 2005

6.4 L'aménagement du territoire en Languedoc Roussillon sous l'effet des « pressions »

6.4.1 La pression foncière

Cf : Carte ci-contre

6.4.2 La pression liée aux différents flux

A échéance de 2010-2020, il existe un risque de dévalorisation des territoires.

Si la fluidité du trafic est nécessairement améliorée par le doublement de l'A9 à court et moyen terme, il est nécessaire à horizon de l'après 2010 d'intégrer les effets des projections démographique, notamment dans son effet de renforcement des concentrations de populations dans le couloir languedocien et sur l'arc littoral.

Au-delà de 2010, l'accroissement des densités urbaines dans des espaces fragiles et le développement d'une congestion due à l'accroissement démographique, que les aménagements actuels ne régleront pas à cette échéance, soulèvent un risque d'une certaine dévalorisation des territoires.

Une telle dévalorisation serait le fait d'accessibilités moindres (notamment vers le littoral, avec le risque de déport d'une partie de la clientèle) mais aussi d'une perception négative d'un cadre de vie en voie de dégradation, de plus en plus comparable à celui des grandes agglomérations que les nouveaux arrivants cherchent plutôt à quitter.

L'attractivité de l'agglomération de Montpellier pourrait être entamée ainsi que celle de Nîmes.

Dans un scénario avec peu d'intervention sur l'infrastructure autoroutière actuelle, la ville de Sète souffrirait du fait d'une desserte difficile de ses équipements portuaires la rendant moins compétitive que ses concurrentes de l'arc méditerranéen.

Le bassin d'Alès n'est qu'indirectement affecté par une congestion non résolue au-delà de 2010 sur l'A9.

Le ferroviaire, sans les divers projets entrepris ou en cours d'étude, pourraient souffrir des mêmes phénomènes de congestion.

6.5 Les enjeux d'une politique de cohésion sociale

6.5.1 Une nécessaire poursuite de développement de l'offre de logements

La construction de logements est liée à l'importance du solde migratoire régional ; cependant la croissance de la population n'explique que la moitié de la construction neuve actuelle. L'autre moitié est liée d'une part à la baisse de la taille des ménages qui ne cesse de diminuer et d'autre part au développement des résidences secondaires.

Il est probable que cette évolution sera amenée à se poursuivre. De ce seul fait, même dans un scénario sans migrations et à population quasiment stable, il faudrait à l'horizon 2015 disposer de près de 5 600 nouvelles résidences principales par an.

Pour le scénario le plus dynamique (scénario alternatif), avec 21 000 personnes de plus par an, il faudrait disposer d'un parc de logement en extension de 15 000 résidences principales par an.

Sur les 20 dernières années, la fourchette observée en matière d'offre annuelle de nouvelles résidences principales s'établit entre 14 000 et 17 000 unités.

6.5.2 Le cas particulier des besoins en logements sociaux

Le taux d'équipement en logements sociaux est en région Languedoc-Roussillon nettement inférieur à la moyenne nationale, situation que ne saurait légitimer, bien au contraire, le contexte socio-économique régional.

Il y a donc nécessité de conduire une politique de développement du logement social en Languedoc-Roussillon afin de développer la mixité sociale et ce faisant, en accord avec les capacités solvables des habitants en milieu urbain.

Sont concernées par les dispositions de l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (loi SRU) :

- 9 communes du département du Gard dépendant des agglomérations d'Alès, Nîmes (cependant, les communes d'Alès et de Nîmes ne sont pas concernées dans l'immédiat dans la mesure où, actuellement, leur taux de logements sociaux dépasse déjà 20 %).
- 14 communes dépendant des agglomérations de Montpellier, Sète et Béziers dans le département de l'Hérault.
- 9 communes dépendant de l'agglomération de Perpignan dans le département des Pyrénées-Orientales.

Les communes dont le taux d'équipement est inférieur à 20 % devront donc accentuer leur effort pour combler leur déficit. Celui-ci s'établissant à 12 700 logements au 1^{er} janvier 2001, c'est donc près de 640 logements par an qu'il conviendra de réaliser jusqu'à fin 2020.

Parallèlement, dans l'ensemble des agglomérations, la croissance démographique va ajouter de nouveaux besoins en logements sociaux. Afin de maintenir un équilibre satisfaisant avec le développement des autres types de résidences principales, ces communes seront dans l'obligation de développer le parc social à raison de un nouveau logement social pour cinq résidences principales ; c'est ainsi, selon le scénario retenu, 680 à 990 logements par an qu'il conviendra de réaliser au titre de la croissance démographique en agglomération.

Enfin, au-delà de ces diverses obligations, l'ambition de la loi est plus globale avec la volonté de développer la mixité sociale, souci qui concerne l'ensemble du territoire régional, pas seulement les communes concernées par l'article 55 susvisé mais aussi celles de moins de 3 500 habitants ou situées hors agglomérations. Cette préoccupation doit être d'autant plus présente en Languedoc-Roussillon que le taux d'équipement en logements sociaux est nettement inférieur à la moyenne nationale. Au titre de la croissance démographique dans ces autres communes nous retiendront par conséquent un développement du parc social dans une proportion de un logement social pour dix nouvelles résidences principales. Cela conduit, selon le type de scénario démographique considéré, à un développement annuel de la construction de logements sociaux compris entre 660 à 980 unités.

C'est ainsi, selon le scénario démographique envisagé, 1 980 à 2 600 logements sociaux qu'il convient de réaliser chaque année jusqu'en 2020.

7. PROSPECTIVE ECHELLE EUROPEENNE / INTERREGIONALE

7.1 Le Languedoc Roussillon : vers une ouverture méditerranéenne et européenne

Le grand couloir languedocien a forgé l'image d'une région de passage, d'un entre-deux monde, ouvert sur des horizons aquitains, pyrénéens, provençaux et alpins, et, au-delà, sur les principaux foyers économiques de l'Europe du Nord par la voie rhodanienne et sur la partie ibérique par le passage pyrénéen. La configuration géographique incite à y voir des chemins plus que des carrefours. Ceux-ci sont rares, comme sont rares les ouvertures maritimes. Le déterminisme des croisements n'a guère cours en Languedoc-Roussillon, et les points de rupture ou de changement (Narbonne, Remoulins par exemple) manquent de souffle.

L'économie moderne a en effet privilégié le trajet plus que l'arrêt, la linéarité plus que les pôles de convergence. Nîmes pourrait jouer ce rôle que l'histoire lui avait accordé entre les Cévennes et Marseille, entre Languedoc et Provence rhodanienne, mais les flux économiques contemporains se distribuent à une autre échelle, entre d'autres mondes. Béziers, longtemps en charge des relations avec les cités industrielles d'outre montagne (Castres, Mazamet), alimentant le trafic du port de Sète, a subi les effets des crises industrielles du textile et de la mégisserie, et perdu son rôle d'animation de l'arrière pays. Perpignan tire d'avantage profit de sa place en front de Catalogne que le TGV devrait conforter. La percée autoroutière de l'A 75/750 renoue avec le franchissement des marches montagneuses vers le Massif Central. Il est significatif que son achèvement se fasse en direction de Montpellier, placée au débouché au détriment de Béziers moins inductrice d'effets d'attraction et de redistribution.

Mais l'essentiel n'est-il pas dans la linéarité du tracé de l'autoroute A9, ouverte voici plus de trente ans, bientôt dédoublée au-devant de Montpellier, qui capte les trafics de transfert et les flux de voisinage ? Si elle fait communiquer les extrémités du couloir, elle est aussi devenue le drain naturel des échanges locaux, car son tracé a fixé les grandes tendances au développement, là où ont été construits les échangeurs vers les villes principales et vers les stations touristiques du littoral.

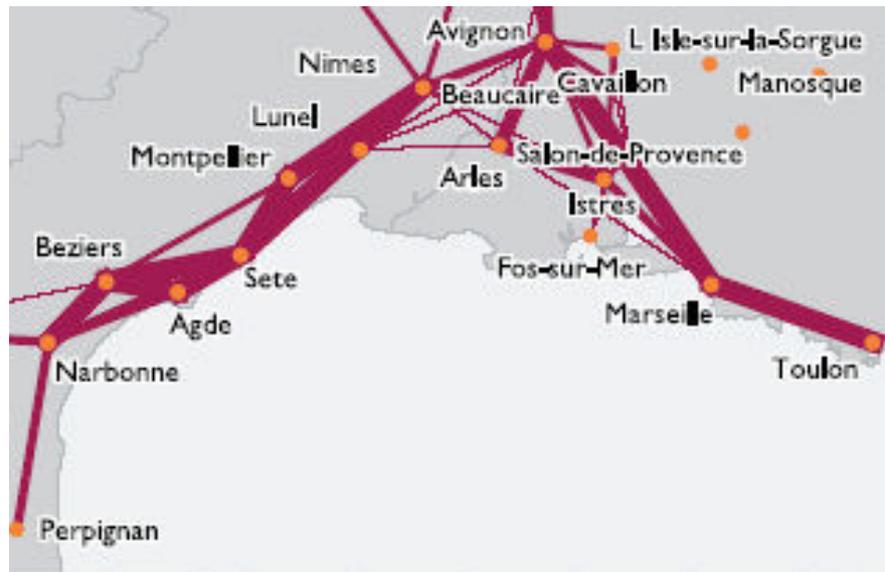
Les logiques circulatoires contribuent à renforcer les images d'une région ouverte à ses extrémités, parcourue selon une direction préférentielle, encore peu perméable aux orientations traversantes qui ont construit ses héritages, associant la plaine aux retombées montagnardes. Elles déterminent les rattachements et les échanges d'une économie de la mobilité, définissent les modes d'agencement des territoires. Elles structurent en particulier l'organisation fonctionnelle, et les ouvertures de l'aire de métropolisation de Sète, Montpellier, Nîmes où se concentrent hommes et activités, flux et infrastructures. À l'ouest, elles canalisent les forces vives selon l'axe des cités viticoles, de Béziers à Castelnaudary, ouvrent l'espace vers le Toulousain d'une part, vers, Barcelone et la Catalogne d'autre part.

7.2 Les connectivités ferroviaires, un atout majeur pour le Languedoc Roussillon



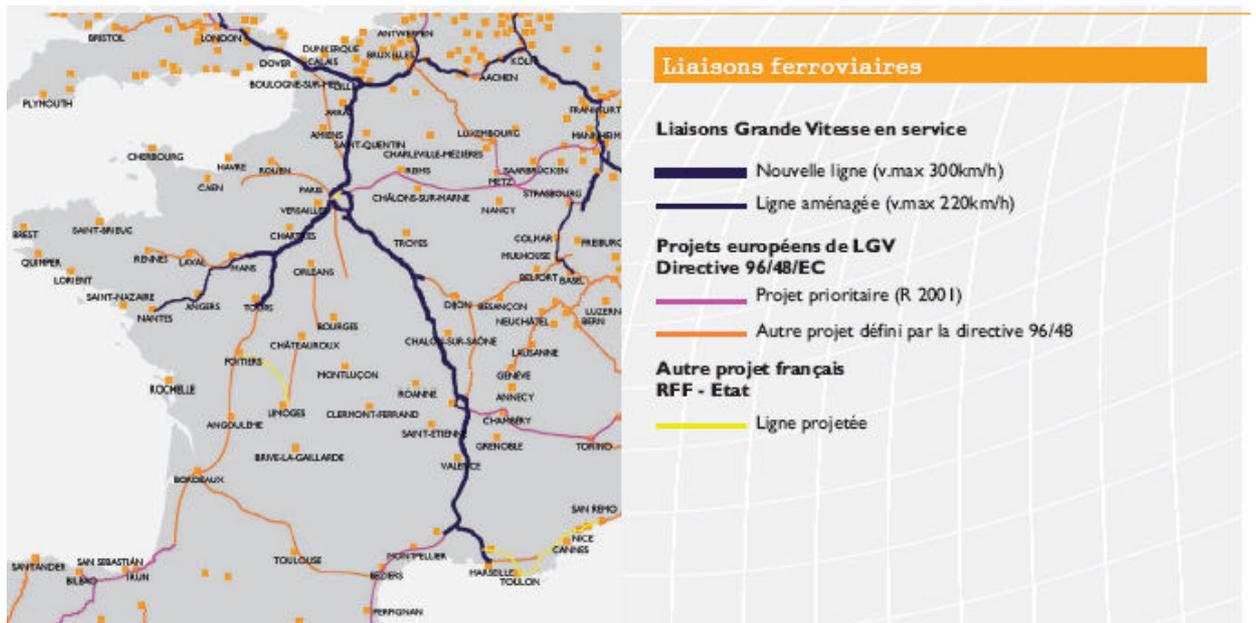
Source : *Des aires urbaines... aux systèmes métropolitains*, FNAU

Zoom sur les connectivités en LR



Ce fonctionnement local qui lie les aires urbaines entre elles peut s'apparenter à la description de systèmes métropolitains, les déplacements entre villes étant d'ordre professionnel, culturel ou de loisirs.

Dans cette dimension de territoire vécu et partagé, des systèmes métropolitains, où le citoyen peut dans la même journée relier plusieurs pôles urbains, les Régions, de part leur compétence en la matière, incitent la mise en place d'abonnement de transport spécifique (de type « carte orange ») qui participe au fonctionnement du territoire.



Le projet de Ligne Nouvelle Montpellier et Perpignan permettrait de compenser la rupture actuelle entre les réseaux catalan et PACA à forte connectivité ferroviaire. La ligne nouvelle relierait ainsi à ces réseaux, celui existant en Languedoc Roussillon.

DEVELOPPER

8. LE DEVELOPPEMENT DU LANGUEDOC ROUSSILLON SUIT IL LES GRANDES TENDANCES NATIONALES ?

Dans sa vision prospective 'Territoires 2030' la DATAR a identifié les tendances majeures en œuvre dans les territoires français et européens. Ces tendances lourdes d'évolution des modes de vie, des pratiques économiques, des pratiques sociales et spatiales affectent l'aménagement du territoire sur un temps que l'on peut considérer comme conjoncturel. Cette temporalité s'inscrit bien dans notre objectif de prospective à l'horizon 2020.

Vis-à-vis de ces tendances lourdes identifiées par la DATAR, nous proposons d'examiner leur degré de maturité sur l'aire d'influence du projet de ligne nouvelle. Nous posons a priori l'hypothèse que ces principales tendances constituent le 'modèle' d'évolution territorial des 20 prochaines années.

8.1 Métropolarisation et économie de la connaissance

Dans le cadre d'une économie de la connaissance, les fonctions cognitives (recherche, formation, transports de savoirs) revêtent une importance certaine. L'économie du savoir entraîne un mouvement de polarisation urbaine.

Les villes et leurs territoires associés vont constituer les principaux lieux de polarisation de l'intelligence avec une tendance à la croissance cumulative des grandes agglomérations existantes : Les caractéristiques de cette polarisation sont les suivantes :

- fluidité du marché du travail,
- services aux ménages et aux entreprises,
- importances des fonctions culturelles et sociales,
- faible coût des transports entre centres urbains et mobilité accrue des personnes,
- dispersion de la population et étalement urbain vers les campagnes,
- agglomération des emplois et des activités, concentration économique.

A l'échelle européenne, ce phénomène de métropolarisation apparaît clairement par le renforcement des métropoles laissant dans les espaces interstitiels des périphéries assistées ou déclinantes.

8.2 La métropolisation en réseau du Languedoc Roussillon

Le Languedoc-Roussillon se définit aujourd'hui par des aires urbaines structurées par la croissance de leur périphérie. Toutes les unités urbaines participent au mouvement de Nîmes à Perpignan. Le modèle des aires urbaines qualifie un espace fonctionnel répondant à des logiques circulatoires et de localisation des activités et de la résidence. La croissance urbaine des dernières décennies du XXe siècle n'a donc fait que concentrer les hommes et les activités à la périphérie des villes, et plus particulièrement dans l'orbite étendue des agglomérations de Montpellier et Nîmes.

Le Languedoc-Roussillon se recompose donc sur la trame des aires urbaines, qui présentent deux figures dominantes. Petites villes et villes moyennes se dilatent dans leurs périphéries, avec plus ou moins d'intensité selon les rythmes de leur périurbanisation

Les aires de Sète, Montpellier, Nîmes, secondairement d'Alès et de Bagnols-sur-Cèze, qui tendent progressivement à se souder, participent à cette dynamique nouvelle. Celle-ci ne concerne pas seulement l'espace géographique en renouvellement, mais tous les attributs des fonctions urbaines, les « façons d'être » et les modes de vie au quotidien. *Plus d'un Héraultais sur deux vit dans l'aire de métropolisation de Sète/Montpellier/Lunel.* La transition s'effectue vers l'aire nîmoise par Vergèze, Aimargues et Vauvert, dont les actifs se partagent entre l'emploi industriel local et les emplois tertiaires des aires montpelliéraine et nîmoise. Les liaisons sont encore distendues avec Alès et Avignon, mais tendent à se renforcer par le biais des relations économiques. Les petites villes rhodaniennes, de Pont-St-Esprit à Beaucaire, marquent les transitions vers les terminaisons des aires métropolitaines de Lyon et de Marseille. Au total, cet espace, largement ouvert aux flux circulatoires, regroupe près d'un million d'habitants, tous situés à moins de trente minutes d'un des deux pôles urbains majeurs de Nîmes et Montpellier. Il est surtout l'espace le plus attractif de la région, qui a reçu près de 80 % des migrations définitives annuelles depuis plus de 20 ans, et devrait compter quelque 350 000 à 400 000 habitants supplémentaires d'ici 2020.

Toutefois, les très grandes agglomérations, largement engagées dans un processus de métropolisation, ne correspondent plus au seul modèle séduisant des actifs d'aujourd'hui et encore moins à ceux de demain. Les choix se porteront préférentiellement sur les villes moyennes qui offrent de quoi satisfaire de nouveaux besoins et de nouveaux comportements des ménages et des entreprises.

En effet, les très grandes agglomérations présentent un certains nombres d'inconvénients que n'ont pas encore les villes moyennes :

- congestion des transports,
- pollution de l'air,
- gestion du temps (travail, temps libre, famille etc),
- coût de l'immobilier...

A contrario, les villes de taille moyenne présentent de nombreux avantages :

- cadre de vie
- tropismes résidentiels dus au littoral ou à la proximité des montagnes,
- taille humaine...

8.3 Les temps 'hors travail', aménageur des territoires vécus

Les évolutions actuelles des façons de travailler et d'habiter, l'augmentation du temps libre hors travail se traduiront par :

- une croissance exceptionnelle de la mobilité dans le cadre des usages du temps hors travail qui sont déjà à l'origine de la majorité des déplacements,
- un rôle croissant de l'économie du temps libre dans l'économie et le développement des industries culturelles et sportives,
- une société tout autant structurée par le temps libre que par le travail.

Le temps hors travail joue un rôle de premier plan dans les nouveaux pôles d'attraction et dans l'aménagement du territoire. Contrairement aux idées reçues, les migrations des temps libres sont marquées par une forte régionalisation.

Certaines grandes tendances devraient se dégager dans les prochaines années :

- développement des loisirs du quotidien qui s'inscrivent dans l'espace local (politique des services de proximité),
- migrations de week-end avec une forte polarisation sur la ville de référence ou ville centre,
- migrations de court séjour sont le plus souvent des voyages de proximité avec une tendance au nomadisme bi-résidentiel.

8.4 Migrations résidentielles : le poids des choix individuels

Nous assistons à un accroissement sensible de la demande de qualité résidentielle des territoires en terme de logement, de qualité de vie, de services, d'aires d'éducation et de santé, de vie culturelle. Pour certains, le lieu du travail perd son rôle déterminant. Une part croissante de la population cherche à aller vivre, habiter et travailler dans les régions de vacances (jeunes et retraités).

Dans ce cadre, les patrimoines naturels et culturel seront des facteurs clefs d'attractivité et de différenciation. Nous assistons ainsi à l'émergence de nouveaux modèles migratoires, nombre d'individus vivant en appartenance à de territoires multiples. D'où l'importance croissante des migrations résidentielles dans la physionomie de l'espace national.

Les tendances actuelles conduisent à une convergence des territoires attractifs en terme de migrations résidentielles et d'implantation des entreprises.

Dans ce contexte la façade littoral du Languedoc Roussillon sera la première région touchée par ces migrations.

8.5 De nouvelles formes d'exclusion et de risques

Si certains paramètres (croissance démographique, capacité d'accueil des nouveaux arrivants, équilibre emploi/habitant...) ne sont pas pris en compte suffisamment rapidement, la région peut se trouver exposée à deux risques principaux :

- accroissement des inégalité d'accès : aux services, à la mobilité, aux loisirs, aux réseaux.
- ségrégation spatiale croissante en fonction de l'attractivité résidentielle des territoires, notamment en terme d'enseignement, de santé, d'environnement, d'accès à la culture, aux réseaux.

Un défi est celui de l'offre et de l'accessibilité aux services : temps d'ouverture, localisation, conception, coût.